

# # we make the move



Rapport financier annuel 2021

Fluxys



fluxys

# Sommaire



<b>Perspectives</b> .....	<b>2</b>	DEFSA en plein développement .....	38
<b>Notre profil</b> .....	<b>8</b>	Première année couronnée de succès pour .....	38
Notre modèle d'entreprise .....	10	la Trans Adriatic Pipeline .....	39
Notre raison d'être .....	16	Implication dans le GNL à petite échelle .....	39
Notre stratégie .....	17	<b>Transporter l'énergie de l'avenir</b> .....	<b>40</b>
Nos actionnaires .....	18	Notre approche .....	43
Notre structure .....	19	Nos priorités en 2021 .....	43
Notre gouvernance .....	20	Vers une colonne vertébrale .....	44
Notre processus de gestion des risques .....	22	européenne de l'hydrogène .....	44
Situation financière : informations clés .....	26	Construire l'infrastructure hydrogène .....	46
Cadre légal et réglementaire .....	28	et CO <sub>2</sub> en Belgique .....	46
<b>Continuer à évoluer et à croître</b> .....	<b>30</b>	Contribuer au développement du marché .....	51
<b>en Belgique et en Europe</b>		du biométhane .....	51
Notre approche .....	33	Réduire systématiquement .....	53
Nos priorités en 2021 .....	33	notre impact sur le climat .....	53
Réaction rapide à la pandémie .....	34	<b>Investir en dehors de l'Europe</b> .....	<b>54</b>
Efforts particuliers pour la vente .....	34	Notre approche .....	57
de capacités de transport .....	34	Notre priorité en 2021 .....	57
Capacités disponibles .....	34	Une croissance durable sur une base .....	57
dans toutes les directions .....	34	géographique plus large .....	57
Un trafic de navires plus important .....	35	Premier partenariat en Amérique du Sud .....	57
dans les terminaux GNL .....	35	<b>Notre personnel et notre organisation</b> .....	<b>58</b>
Terminal GNL Zeebrugge: .....	35	Notre approche .....	61
totalité des capacités de regazéification .....	35	Nos priorités en 2021 .....	61
supplémentaires vendue .....	35	Se préparer à l'avenir .....	62
Partenaire dans le projet .....	35	Favoriser la diversité .....	65
de terminal GNL à Stade .....	35	Un dialogue constructif .....	65
Passage au gaz naturel à bas pouvoir .....	36	<b>États financiers</b> .....	<b>66</b>
calorifique au gaz naturel à haut .....	36	<b>Rapport du commissaire et</b> .....	<b>217</b>
pouvoir calorifique .....	36	<b>déclaration des personnes responsables</b> .....	<b>217</b>
Nouveaux tronçons de canalisation .....	36	<b>Glossaire</b> .....	<b>224</b>
pour TENP I .....	36		
EUGAL : mise en service totale .....	37		



#wemakethemove

# Perspectives





#wemakethemove

# De nouvelles perspectives et opportunités pour Fluxys



**Pascal De Buck**  
Administrateur délégué et CEO

**Daniël Termont**  
Président du Conseil d'administration

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques, nous souhaitons jouer un rôle moteur dans la transition vers les molécules pour un avenir neutre en carbone. Nous espérons également pouvoir décarboner nos propres activités d'ici 2035.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur nos collaborateurs. En 2021, ils ont à nouveau donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont en effet fait preuve d'une résilience exceptionnelle pour continuer à fournir à la société nos services essentiels, malgré la pandémie persistante.

En parallèle, ensemble, nous avons franchi une grande étape dans notre stratégie visant à façonner le système énergétique de demain. Nous sommes très fiers de leur dynamisme, de leur ingéniosité et de leur dévouement.

## Pouvons-nous dire que 2021 a été une année charnière pour l'évolution du système énergétique ?

**Daniël Termont** Sans hésiter. En Europe, nous sommes en grande partie dépendants d'énergie provenant d'autres continents. L'ampleur croissante que prend l'énergie verte bouleverse profondément

la chaîne énergétique traditionnelle et cela offre de nouvelles perspectives et opportunités pour Fluxys. De nombreuses opportunités en fait. C'est pourquoi, avec le Conseil d'administration, nous avons défini des critères qui nous aident à opérer des choix lorsque de nouvelles opportunités se présentent dans le cadre de la transition énergétique.

## Quels sont ces critères ?

**Daniël Termont** Chaque décision d'investissement doit s'inscrire dans une économie pauvre en carbone à long terme. En outre, nous voulons utiliser l'expertise industrielle de Fluxys et la renforcer, au sein et en dehors de l'Europe. Pour terminer, nous investissons dans des projets qui sont suffisamment matures en termes de technologie et visons un rendement sain à long terme.

## À quel rythme évoluons-nous vers une société neutre en carbone ?

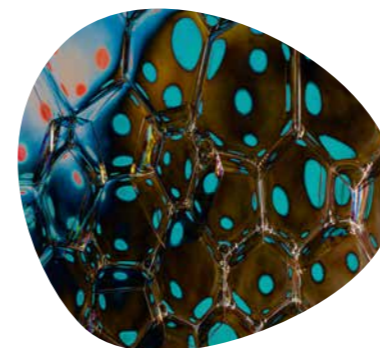
**Pascal De Buck** Il est crucial de lancer dès maintenant le marché des molécules de demain. Nous souhaitons disposer de la première infrastructure pour l'hydrogène et/ou le CO<sub>2</sub> en Belgique en 2026, et nous visons une première décision d'investissement en 2022.

## Événements marquants de 2021

### Belgique: construire le réseau de demain

La Belgique neutre sur le plan climatique: pour y parvenir, l'hydrogène et le CO<sub>2</sub> doivent pouvoir circuler à travers le pays. En début d'année, nous avons

demandé au marché quels volumes seraient nécessaires, et de où à où. Fin de l'année dernière et début 2022, nous avons lancé des propositions concrètes d'infrastructure pour l'hydrogène et le CO<sub>2</sub> dans différents pôles industriels. Nous sommes prêts pour le coup d'envoi.



### Brésil: partenaire dans TBG

En 2021, Fluxys est devenue partenaire minoritaire dans TBG (Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil), l'un des trois grands gestionnaires de réseau de transport au



Brésil. Notre approche consiste à apporter à TBG notre expérience et notre expertise industrielles et réglementaires et à soutenir le développement de l'entreprise grâce à ce partage de connaissances.



### Les molécules font partie de l'avenir énergétique.

Pascal De Buck  
Administrateur délégué et CEO

### Le gaz naturel a-t-il encore un avenir?

**Daniël Termont** Toute transition, y compris la transition énergétique, est un processus. Aujourd'hui, nous ouvrons la porte à l'hydrogène et à d'autres molécules pour un avenir neutre en carbone. Et alors que le marché pour ces nouvelles molécules prend de l'ampleur, la porte du gaz naturel restera ouverte aussi longtemps que nécessaire.

**Pascal De Buck** En effet. Nous préparons demain sans perdre de vue la sécurité énergétique. La société doit encore pouvoir compter un certain temps sur le gaz naturel pendant une phase de transition. Et dans chaque pays, sur chaque continent, cette transition est différente et dépend fortement entre autres des spécificités climatiques, économiques et industrielles. Grâce à notre infrastructure, nous offrons une continuité pour l'avenir.

### Fluxys souhaite aller encore plus loin que la Belgique et l'Europe?

**Daniël Termont** Nous constatons aujourd'hui qu'il existe un fort élan mondial autour des molécules de demain, et avec Fluxys, nous voulons saisir cette opportunité. L'hydrogène vert provenant de régions où il y a beaucoup de soleil et de vent devra être

acheminé vers l'Europe. Avec une présence plus étendue en dehors de l'Europe, nous pourrions importer cette énergie verte et utiliser nos infrastructures pour stocker l'énergie et approvisionner l'industrie, les ménages et le secteur du transport, pour n'en citer que quelques-uns.

### On entend souvent dire que l'avenir c'est l'électricité. L'hydrogène y a-t-il tout de même sa place?

**Pascal De Buck** Je résumerais cela comme «à plusieurs sur tous les fronts». La pluralité est la clé pour l'avenir énergétique. À la fois l'électricité verte ET les molécules neutres en carbone sous leurs diverses formes, comme l'hydrogène, le biométhane, le méthane synthétique et d'autres solutions qui arriveront à maturité. Et également : une infrastructure grâce à laquelle le CO<sub>2</sub> capté par l'industrie pourra être réutilisé ou stocké. L'innovation, les nouvelles technologies et la créativité axée sur l'avenir sont les clés à cet égard. Nous anticipons sur tous les fronts. Pour un mix énergétique neutre en carbone. Et également pour décarboner nos propres activités. Car, d'ici 2035, nous souhaitons également atteindre la neutralité climatique en tant qu'entreprise.



### En Belgique, nous sommes prêts à investir dans les premières canalisations d'hydrogène et de CO<sub>2</sub>. Le mouvement est lancé.

Daniël Termont  
Président du Conseil d'administration

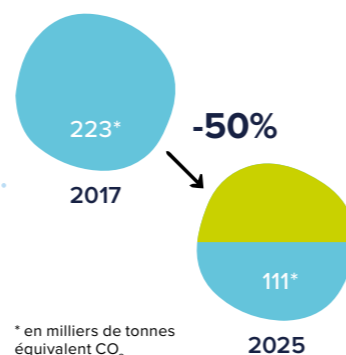


### Walking together with heart

Rester en mouvement en période de coronavirus, pour une bonne cause, telle était l'idée. Au printemps, nos collaborateurs ont parcouru au total 180 000 km à pied en 2 mois et demi, ce qui équivaut à faire 4,5 fois le tour de la Terre. Grâce à eux, plusieurs entreprises du groupe Fluxys ont pu faire don de 22 000 euros au total à diverses bonnes causes.

### Allemagne : projet de terminal GNL

Fluxys est devenue partenaire dans le projet de construction d'un terminal GNL dans la ville de Stade près de Hambourg. Le terminal pourrait s'avérer être un soutien majeur à l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié. Ce projet est l'occasion pour Fluxys de diversifier et de renforcer sa présence dans des infrastructures en Allemagne tout en étant orientée vers l'avenir.



### Devenir neutre en carbone : dans les temps par rapport au planning

Notre engagement : être neutre en carbone en tant qu'entreprise d'ici 2035. Le premier objectif est de réduire dans nos activités en Belgique de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, par rapport à 2017. Face à l'augmentation de capacité de transmission au terminal GNL de Zeebrugge, nous construisons 3 regazéificateurs à l'eau de mer supplémentaires. L'utilisation de la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL réduira considérablement les émissions du terminal GNL.



### Davantage de trafic aux Terminaux GNL et bio-GNL disponible à Zeebrugge

Aux Terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque, le trafic de navires et le chargement de camions-citernes de GNL ont tourné à plein régime. À Zeebrugge, quatre stations de chargement de camions supplémentaires sont en construction, et depuis 2021, du bio-GNL est également disponible comme carburant complètement décarboné pour les navires et les camions.

### Capacités disponibles dans toutes les directions

Des changements dans les flux d'importation vers l'Europe ont créé en Allemagne et aux Pays-Bas un besoin considérable en importations depuis la Belgique. Notre infrastructure a assuré en toute souplesse des flux transfrontaliers importants vers les deux pays. Nous avons ainsi une fois de plus confirmé notre rôle de plaque tournante énergétique pour le Nord-Ouest de l'Europe.



### Comment changerez-vous le monde?

Notre chasse aux talents continue. Et nous proposons un projet d'avenir particulier : mettre tout en œuvre et être innovants pour contribuer à la construction d'une société climatiquement neutre. Tel est le message de notre campagne multimédias pour attirer de nouveaux talents.



#wemakethemove

# Notre profil

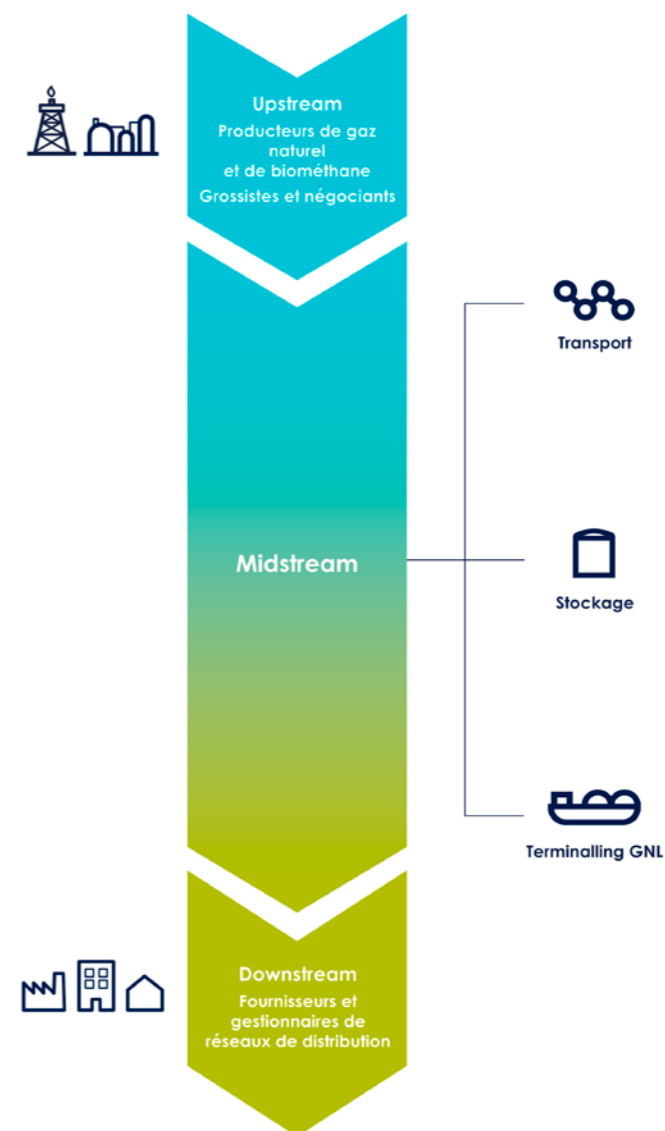


# Notre modèle d'entreprise



## Entreprise d'infrastructures énergétiques

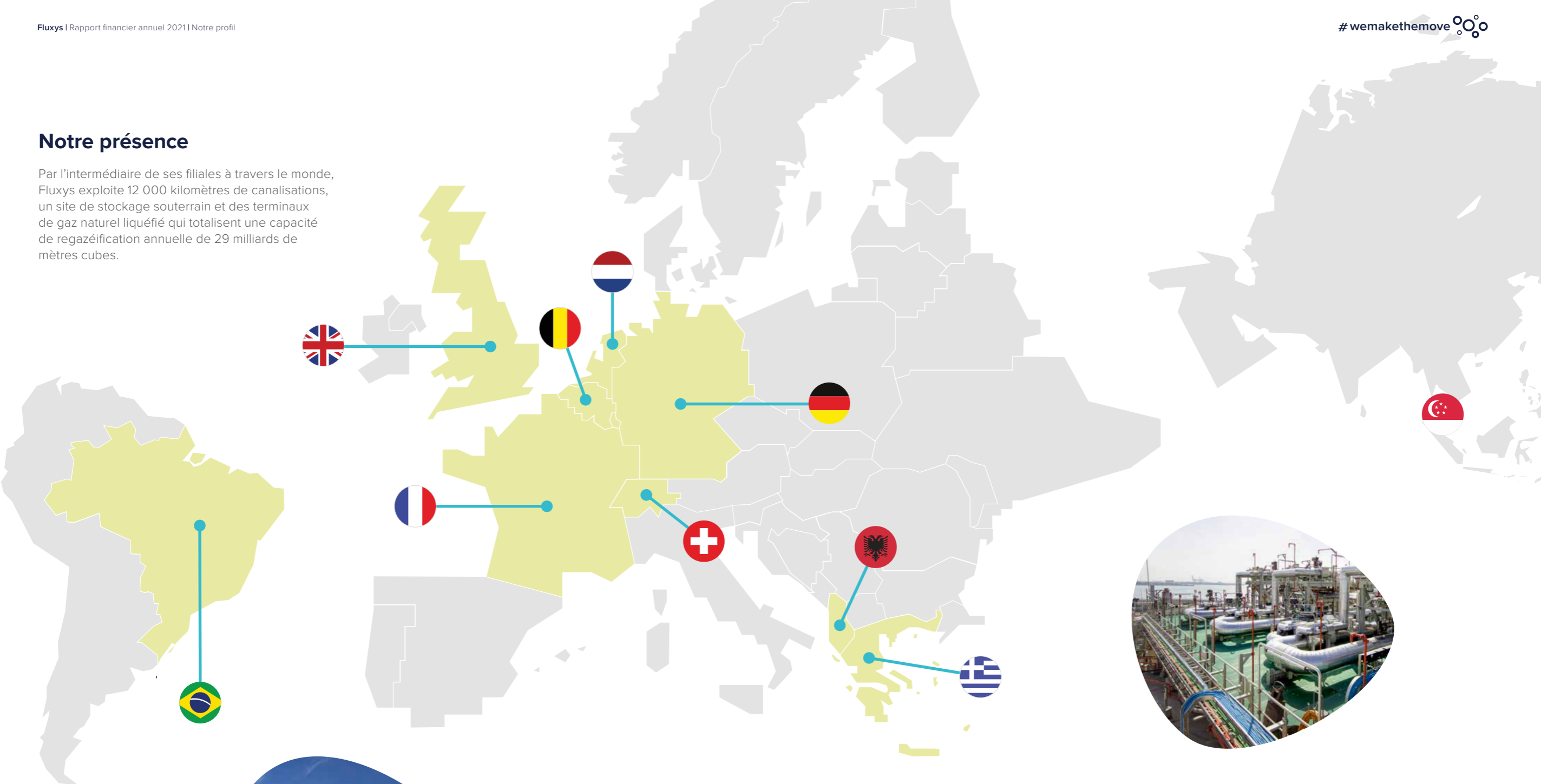
- Active dans ce qu'on appelle le segment 'midstream' de la chaîne du gaz, à savoir le transport par canalisations à haute pression, le stockage et le terminalling (gaz naturel liquéfié - GNL)
- Groupe indépendant, sans intérêts dans la production ou la vente d'énergie
- Nos revenus proviennent de la **vente de capacités** dans notre infrastructure et de services annexes





## Notre présence

Par l'intermédiaire de ses filiales à travers le monde, Fluxys exploite 12 000 kilomètres de canalisations, un site de stockage souterrain et des terminaux de gaz naturel liquéfié qui totalisent une capacité de regazéification annuelle de 29 milliards de mètres cubes.





## Notre approche de la durabilité

L'engagement de Fluxys en matière de durabilité est inhérent à notre raison d'être: shaping together a bright energy future – avec nos parties prenantes, nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert. La filiale Fluxys Belgium, qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe, présente son approche intégrée de la durabilité dans son rapport annuel en utilisant les normes de la "Global Reporting Initiative".

## Prêt à transporter les molécules pour un avenir neutre en carbone

Avec notre infrastructure, nous posons les jalons pour l'avenir. Pour le moment, nous y transportons du gaz naturel. Cette énergie fossile à faibles émissions offre une sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone. Chaque pays et région évoluent à leur rythme dans cette transition.

Là où le marché est prêt à franchir le pas vers des molécules neutres en carbone, Fluxys, entreprise d'infrastructures énergétiques, se tient également prête à réaliser la transition vers un avenir hybride dans lequel molécules neutres en carbone et électricité renouvelable jouent un rôle complémentaire dans le système énergétique.

## Recherche et développement

La politique de recherche et de développement de Fluxys est axée sur la recherche appliquée afin d'acquérir les connaissances et technologies qui permettront au groupe de renforcer et de développer ses activités. Une partie de la recherche vise à optimiser l'exploitation des infrastructures gazières.

En outre, Fluxys est active dans un large éventail d'initiatives visant à élargir son expertise dans divers domaines du transport de l'hydrogène et d'autres molécules pour un avenir neutre en carbone. Il s'agit aussi bien de projets de recherche que de projets industriels avec des partenaires dans lesquels la recherche constitue une part importante de la collaboration. Retrouvez plus d'informations sur les initiatives liées à la recherche sur la transition énergétique dans le chapitre "Transporter l'énergie l'avenir", p. 48.

Fluxys mène son programme de recherche appliquée en collaboration avec le monde académique, des partenaires ou d'autres entreprises gazières européennes, et sous l'égide de plusieurs organisations :

- le Pipeline Operators Forum (POF)
- le Groupe européen de Recherches gazières (GERG)
- le Comité européen de normalisation (CEN)
- le European Pipeline Research Group (EPRG)
- l'Organisation internationale de normalisation (ISO)
- EASEE-gas (European Association for the Streamlining of Energy Exchange – gas)
- Marcogaz, l'association technique de l'industrie du gaz naturel en Europe

### La puissance de la molécule

Pour décarboner le système énergétique, tous les moyens doivent être mobilisés. Comme le montrent les projections de la Commission européenne pour 2050, un système énergétique zéro émission nette sera probablement basé sur environ 50% d'électricité neutre en carbone et sur environ 50% de molécules neutres en carbone telles que l'hydrogène, le biométhane, le méthane synthétique et les biocarburants.

Les systèmes gazier et électrique doivent dès lors travailler en tandem. Cela implique une électrification à partir d'électricité verte et des molécules propres là où cela s'avère nécessaire ou plus adapté, compte tenu des coûts, de la sécurité d'approvisionnement et de la réduction des émissions de carbone.



**Hydrogen Strategy**

#EUGreenDeal



### Le collectif, notre force motrice

Nos collaborateurs constituent notre atout: des hommes et des femmes plus engagés et motivés que jamais qui s'investissent quotidiennement pour faire bouger les lignes. L'ingéniosité, l'esprit d'entreprise et le travail d'équipe sont les clés pour réussir à atteindre l'objectif de neutralité carbone. Ces qualités sont le moteur de notre succès et nous donnent confiance en l'avenir.



# Notre raison d'être

## Shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Personnes, industries et société, nous avons tous besoin d'énergie pour nous développer et prospérer. Fluxys répond à ce besoin en transportant l'énergie dans son infrastructure. Nous acheminons

du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport de l'hydrogène, du biométhane ou de tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO<sub>2</sub>, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.

### together

L'écosystème énergétique est complexe, et la demande croissante en énergie au service du progrès humain, associée à un besoin mondial de rendre l'énergie plus durable, représentent un défi qui requiert la mobilisation de tous. Redessiner le système énergétique n'est pas un exercice simple. Nous pouvons y arriver si nous travaillons tous ensemble. **Together** signifie l'ensemble de nos parties prenantes: nos collaborateurs, nos actionnaires, nos partenaires industriels, nos clients, les citoyens et tous les acteurs du système énergétique. Chez Fluxys, nous sommes persuadés que la réussite passe par cette collaboration.

### bright

**Bright**: c'est avec optimisme que nous osons affirmer que notre infrastructure, avec sa capacité de stockage d'énergie et avec des gaz verts, tels que l'hydrogène et le biométhane, jouera un rôle considérable dans la transition vers un avenir énergétique neutre en carbone pour tous.

### future

Le mot **future** comporte une notion de responsabilité. Grâce à nos compétences uniques en tant qu'entreprise européenne d'infrastructures énergétiques, nous nous devons de contribuer à un avenir plus vert pour les générations futures.

Regarder la vidéo sur notre raison d'être



# Notre stratégie

## En route vers un avenir énergétique vert via des investissements en Belgique, en Europe et au-delà



### Continuer à évoluer et croître en Belgique et en Europe

Nous travaillons quotidiennement à notre excellence opérationnelle en Belgique et en Europe et optons pour une croissance sélective en vue d'un avenir pauvre en carbone

### Transporter l'énergie de l'avenir

Nous soutenons des initiatives en faveur du biométhane, explorons de nouvelles technologies et investissons dans des infrastructures pour transporter de l'hydrogène, du CO<sub>2</sub> et d'autres molécules en vue d'un avenir pauvre en carbone

### Investir en dehors de l'Europe

Nous ciblons les infrastructures qui soutiennent la transition énergétique

Regarder la vidéo sur notre stratégie







# Notre gouvernance

## Aspects légaux

Fluxys est soumise à la législation belge. Dans ce cadre, la société a rédigé une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement. Cette charte contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés par le Conseil d'administration.

## Code de bonne conduite

De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

## Évolution de la composition du Conseil d'administration en 2021

### a. Désignation définitive en tant qu'administrateur

Monsieur Luc Hujoel a donné sa démission en qualité d'administrateur avec effet au 26 janvier 2022.

Sur avis du Comité de nomination et de rémunération, monsieur Abdellah Achaoui a été provisoirement coopté comme administrateur par le Conseil d'administration du 26 janvier 2022 en remplacement de monsieur Luc Hujoel, dont le mandat vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

L'assemblée générale du 10 mai 2022 doit se prononcer sur sa nomination définitive en tant qu'administrateur.

### b. Renouvellement de mandat d'administrateur

Le mandat d'administrateur de monsieur Abdellah Achaoui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

Sur proposition du Conseil d'administration et après avis du Comité de nomination et de rémunération, il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire

du 10 mai 2022 de renouveler pour une période de 6 ans le mandat d'administrateur de monsieur Abdellah Achaoui. Son mandat est rémunéré conformément aux principes arrêtés par l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2021 et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2028.

## Émoluments et jetons de présence des administrateurs

L'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2021 a fixé les émoluments et les jetons de présence distribués aux administrateurs comme suit:

- une rémunération fixe de 12 500 EUR par an, par administrateur, sous réserve de participation à au moins deux tiers des séances
- des jetons de présence de 500 EUR par réunion du Conseil d'administration et des comités
- un administrateur ne peut jamais recevoir plus de 20 000 EUR par an.

## Commissaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est prononcée sur les émoluments annuels de la EY, Réviseurs d'entreprises SRL.

Pour son mandat en tant que commissaire auprès du groupe Fluxys NV, EY a perçu en 2021 des émoluments de 481.312 EUR.

En outre, EY a réalisé d'autres missions pour un montant total de 62 711 EUR.

Le mandat du commissaire, EY Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège social à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, inscrite au RPM sous le numéro 0446.334.711, représentée par:

- Marnix Van Dooren & C° SRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Marnix Van Dooren
  - Wim Van Gasse SRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Wim Van Gasse
- viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

Sur la base de l'avis du comité d'audit, le Conseil d'administration a recommandé à l'Assemblée générale ordinaire de renouveler le mandat du commissaire, exercé par EY Réviseurs d'entreprises SRL, pour une nouvelle période de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2025 et pour des honoraires de 121.397 EUR/an, qui seront indexés annuellement.

## Composition des organes de gestion au 30 mars 2022

### Conseil d'administration

- Daniël Termont, président du Conseil d'administration
- Claude Grégoire, vice-président du Conseil d'administration
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO
- Abdellah Achaoui
- Jos Ansoms
- André Boulanger
- Patrick Côté
- François Fontaine
- Andries Gryffroy
- Ludo Kelchtermans
- Renaud Moens
- Josly Piette

### Comité d'audit

- Renaud Moens, président du Comité d'audit
- Patrick Côté
- Ludo Kelchtermans
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

### Comité de nomination et de rémunération

- Ludo Kelchtermans, président du Comité de nomination et de rémunération
- Renaud Moens
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

### Management team

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société. La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

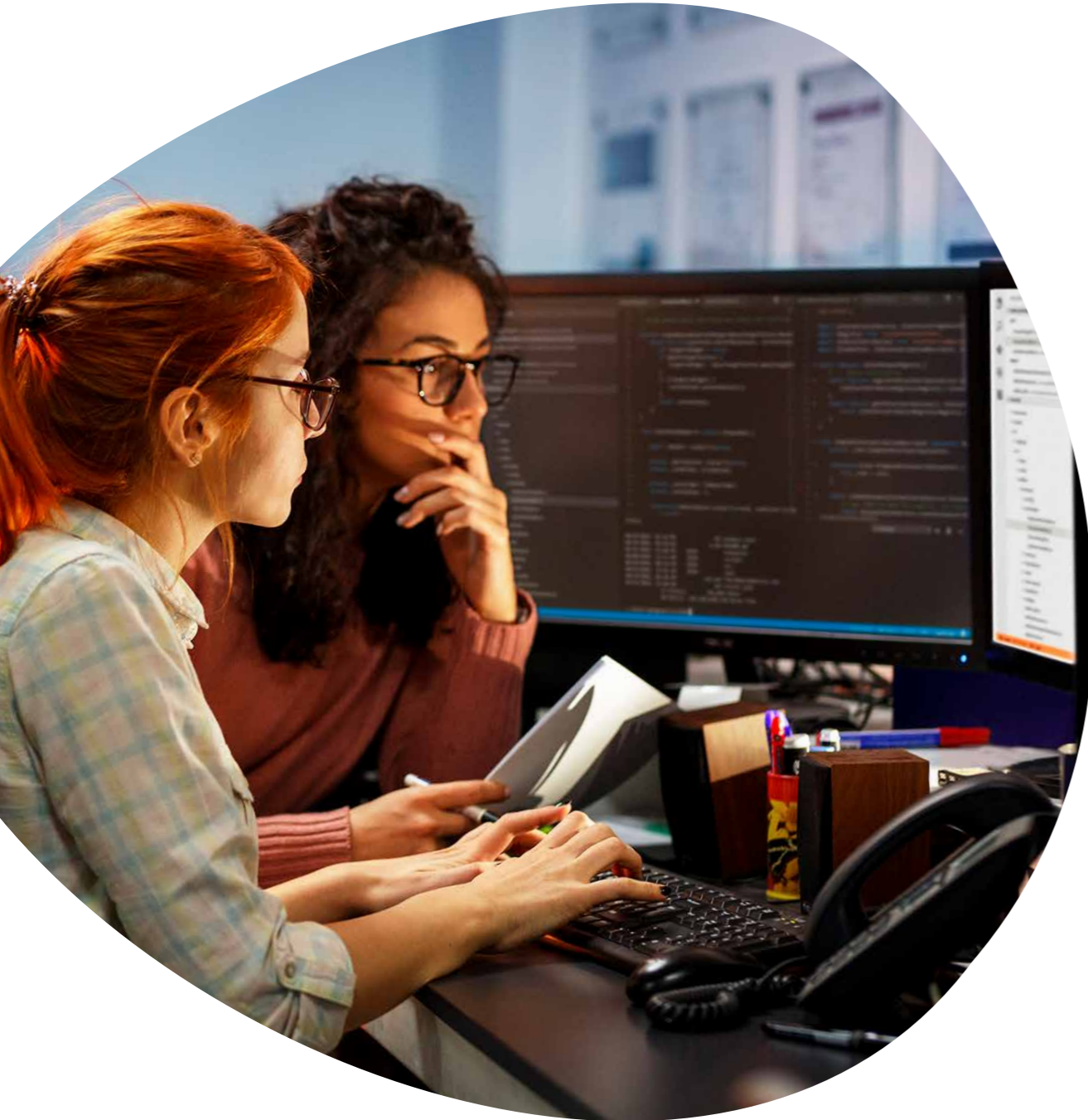
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO
- Arno Bux, Chief Commercial Officer
- Christian Leclercq, Chief Financial Officer
- Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer

Management Team :  
Peter Verhaeghe,  
Pascal De Buck,  
Arno Bux,  
Christian Leclercq





# Notre processus de gestion des risques



## Notre approche

Fluxys applique un système de gestion des risques basé sur l'ISO 31000. L'objectif est d'ajouter une valeur durable maximale aux activités de l'organisation. À cet effet, nous dressons un inventaire des potentielles répercussions de l'incertitude – tant positives que négatives – qui peuvent avoir une incidence sur l'organisation. La gestion des risques est intégrée dans la stratégie, les décisions commerciales et les activités de l'entreprise.

## Acteurs dans le processus

Toutes les filiales, dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle, identifient, analysent et évaluent leurs propres risques et décrivent la manière dont les risques sont gérés. Les directions de ces filiales répertorient les principaux risques, les contrôles et les mesures de mitigation. Le Comité d'audit et de risques examine chaque année l'ensemble des principaux risques, contrôles et mesures de mitigation.

Le département Risk coordonne et soutient le processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en appliquant une approche systématique. Ce système est approuvé par le Comité d'audit et de risques.

Le processus d'analyse de risques sert à examiner les répercussions financières et l'incidence sur la sécurité, la garantie d'approvisionnement, la durabilité, le climat et la réputation de l'entreprise. Les analyses de risques sont réalisées à court, moyen et long termes. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

## Processus de contrôle interne

Le modèle de contrôle interne utilisé pour gérer nos risques et effectuer des contrôles dans les filiales, dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle, est le modèle dit des 3 lignes de défense.

### Première ligne

- Les fonctions de contrôle de première ligne sont les départements eux-mêmes, qui sont responsables de la détection des risques dans leur domaine et de la mise en place de contrôles et mesures efficaces

### Deuxième ligne

- Les fonctions de contrôle de deuxième ligne se composent des collaborateurs Risk, des collaborateurs Compliance, et (pour certains aspects) des départements Finance, Sécurité, Santé et Environnement, et Sécurité informatique
- Elles donnent des directives aux fonctions de contrôle de première ligne concernant la gestion des risques, le respect de la réglementation, des directives et des règles internes, le suivi du budget ainsi que la sécurité du personnel, des installations, des systèmes informatiques et des informations

### Troisième ligne

- En tant que fonction de contrôle de troisième ligne indépendante, l'Audit interne est responsable du contrôle des processus d'entreprise
- L'Audit interne effectue des audits basés sur les risques afin de vérifier l'efficacité et la performance du système interne de contrôle et des processus. Le département réalise également des audits de conformité afin de garantir l'application des directives et processus de manière cohérente

## Aperçu des principaux risques

### Risques du marché et risques réglementaires

- La transition du marché de contrats à long terme vers des contrats à court terme donne lieu à des sources de revenus plus volatiles
- Chaque modification du cadre réglementaire peut avoir des répercussions considérables sur les activités, les résultats et la position financière de Fluxys
- Baisse de la demande de gaz naturel sur le long terme en Europe due à la transition énergétique : risque qu'une partie de l'infrastructure de Fluxys ne puisse plus être valorisée et/ou que des investissements soient nécessaires pour préparer l'infrastructure aux défis de demain

#### Mesures

- Suivi du marché en adaptant continuellement les services existants et/ou en développant les nouveaux services dont le marché a besoin, à des prix compétitifs
- Grâce aux technologies digitales, les modèles et processus commerciaux existants peuvent être optimisés ou actualisés afin de traiter de plus grands volumes de réservations à court terme de la manière la plus automatisée possible
- Projets et Recherche & développement pour devenir le transporteur des molécules pour un avenir neutre en carbone
- Investissements en dehors de l'Europe dans des régions où la demande énergétique connaît une croissance soutenue et dans des infrastructures ou projets favorisant la transition énergétique

### Risques géopolitiques

Fluxys dispose principalement d'infrastructures en Europe. Des événements géopolitiques pourraient avoir des répercussions sur le marché européen

#### Mesures

Les évolutions géopolitiques sont suivies de près et si elles ont un impact sur les flux d'approvisionnement vers l'Europe, des scénarios alternatifs sont développés afin que nos infrastructures répondent de manière optimale aux besoins en approvisionnement

### Risques industriels

- Les incidents industriels et certains cyberincidents peuvent entraîner des dommages aux infrastructures de Fluxys, mettre des personnes en danger, causer une indisponibilité avec des répercussions sur la continuité des services et s'accompagner de pertes financières
- Émissions de carbone qui peuvent avoir des conséquences sur le plan financier

#### Mesures

- Les filiales Fluxys responsables de l'exploitation de l'infrastructure prennent des mesures de prévention, de détection et de réaction pour garantir l'exploitation sûre et continue de l'infrastructure et la gestion des risques relatifs
- Dans toutes les entités opérationnelles, la sécurité des systèmes critiques est contrôlée conformément à la directive européenne NIS sur la cybersécurité. En outre, des programmes informent et forment les employés à la cybersécurité ; auxquels s'ajoutent un nombre de mesures techniques et de tests pour s'entraîner à réagir aux cyberattaques.
- L'objectif est de devenir climatiquement neutre d'ici 2035

### Risques liés au projet

Retards, dépassements de budget et risques liés à des projets d'acquisition et d'implémentation

#### Mesures

- Analyse de risques et suivi
- Suivi rigoureux de l'avancement des projets, audits par des tierces parties

### Risques financiers

- Risque de contrepartie (concentration et solvabilité)
- Changement des conditions sur les marchés des capitaux (risque de liquidité)
- Risque de change et risque d'intérêt

#### Mesures

- Suivi financier des contreparties en examinant leurs créances, leurs crédits, leurs liquidités, leur solvabilité et leur réputation
- Assurances
- Garanties des fournisseurs et clients
- Politique de Fluxys visant à maintenir un accès privilégié aux capitaux d'emprunt via l'implémentation de lignes de crédit appropriées et confirmées, un solide réseau de banques et d'investisseurs, ainsi qu'en maintenant des paramètres financiers solides et bancables.
- Couvrir et surveiller les risques de change et d'intérêt

### Risques de corruption

Corruption avec pour conséquence un impact négatif sur la réputation commerciale et/ou les résultats financiers de l'entreprise

#### Mesures

- Les membres du personnel Fluxys sont soumis au code éthique du groupe, au règlement de travail, aux conventions collectives de travail et à des procédures spécifiques
- Les fournisseurs sont soumis aux conditions d'achat, reprenant des dispositions spécifiques en matière de corruption
- Processus de contrôle pour s'assurer que les clients, fournisseurs, agents, consultants, etc. respectent les règles anti-corruption
- Contrôles internes spécifiques suivis d'un audit interne au moins tous les deux ans



# Situation financière : informations clés

## Principaux chiffres financiers 2021 (consolidés)

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Produits des activités ordinaires	1.136.297	1.110.664
EBITDA*	809.533	739.528
EBIT*	394.558	320.883
Résultat net	247.094	200.009

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020 (révisé)
Investissements de la période en immobilisations corporelles	100.886	136.642
Total des immobilisations corporelles	5.213.095	5.343.691
Capitaux propres	3.607.949	3.512.017
Endettement financier net*	2.320.786	3.149.841
Total du bilan consolidé	8.042.330	7.980.403

Ratios financiers	2021	2020 (révisé)
<b>Solvabilité</b>	<b>39%</b>	<b>47%</b>
Quotient (i) de l'endettement financier net* et (ii) de la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net*		
Couverture des intérêts	10,2	8,7
Quotient (i) de la somme des FFO* et dépenses d'intérêts et (ii) des dépenses d'intérêts		
Endettement financier net*/RAB étendue*	37%	49%
Quotient (i) de l'endettement financier net et (ii) de la RAB étendue		
FFO*/endettement financier net*	26%	17%
Quotient (i) des FFO et (ii) de l'endettement financier net		
RCF*/endettement financier net *	17%	11%
Quotient (i) du RCF et (ii) de l'endettement financier net		

Indicateurs	31.12.2021	31.12.2020 (révisé)
<b>RAB étendu* (en M€)</b>	<b>6.343,1</b>	<b>6.397,2</b>
Transport	2.925,9	2.935,0
Stockage	228,8	235,6
Terminalling de GNL (en Belgique)	303,0	302,7
Autres investissements corporels hors RAB* (en M€)	2.885,3	2.924,0

\*Voir glossaire p. 224

## Fluxys SA – Résultats 2021 (consolidés)

### Périmètre de consolidation

Les principaux changements durant l'année comptable 2021 peuvent être résumés de la façon suivante :

- prise de participation à concurrence de 29,12% dans TBG (via Fluxys International SA et Corumba Holding SARL). Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir du deuxième trimestre 2021
- création de Fluxys Brasil SA au deuxième trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- prise de participation à concurrence de 33,33% dans Hyoffwind SA. Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir de octobre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- prise de participation à concurrence de 11,35% dans HEH via Fluxys Germany Holding GmbH. Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir du troisième trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- création de FluxGermany SA et FluxDe Holding GmbH au dernier trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés

### Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Fluxys, y compris l'évolution des actifs et passifs réglementaires, est resté stable: 1.136,3 M€ en 2021 contre 1.110,7 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires des activités de transport de gaz a augmenté en Interconnector (26,1 M€), en Belgique (15,5 M€) et en Allemagne (10,3 M€), mais a diminué comme prévu chez FluxSwiss (-21,0 M€), ainsi que le chiffre d'affaires des activités de GNL (-7,7 M€).

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit:

- 561,9 M€ générés par les activités de transport, stockage, terminalling et par d'autres activités complémentaires en Belgique, soit 49,5% du total des produits ordinaires, et
- 574,4 M€ générés par les activités hors de la Belgique, soit 50,5% du total des produits ordinaires

### EBIT

Le groupe Fluxys a généré un EBIT de 394,6 M€ en 2021, soit une augmentation de 73,7 M€ par rapport à 2020 (320,9 M€). Cette hausse provient principalement de la contribution accrue des sociétés

prises en équivalence (contribution d'une année entière de TAP et l'acquisition de TBG).

### Résultat net

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 247,1 M€ en 2021 contre 200,0 M€ en 2020, soit une augmentation de 47,1 M€.

La part de Fluxys dans le résultat net s'élève à 194,3 M€ en 2021 contre 146,1 M€ en 2020, ce qui représente une augmentation de 48,2 M€.

Cette évolution reflète l'évolution au niveau de l'EBIT.

### Investissements dans des projets d'infrastructure

En 2021, le groupe Fluxys a continué à investir en infrastructure dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Les investissements en Belgique (50,6 M€) concernent principalement la maintenance des installations et pour une partie l'augmentation de la capacité de regazéification tandis que les investissements corporels hors Belgique (50,2 M€) concernent essentiellement les installations en Allemagne.

### Participations financières

Le principal investissement du groupe Fluxys en 2021 représente TBG. Par ailleurs, Fluxys a récupéré des fonds de TAP via des réductions de capital.

## Fluxys SA – Résultats 2021 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 149.724 k€, contre 127.460 k€, l'année précédente. Le résultat de la société est constitué essentiellement de dividendes versés par Fluxys Belgium et par Fluxys Europe.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 139.199 k€ pour l'exercice 2021, soit un dividende inchangé par rapport à l'année 2020.

## Perspectives 2022

Sur la base des informations disponibles à ce jour et sur la base du caractère essentiel des activités de la société ainsi que du cadre réglementaire dans certains pays, nous prévoyons que l'impact potentiel de la situation actuelle en Ukraine et en Russie (et sur les évolutions de marché qui en résultent) sur les états financiers consolidés de 2022 ne sera pas significativement défavorable.

# Cadre légal et réglementaire



Depuis le 3 mars 2011, le marché du gaz naturel en Europe est réglementé par le troisième paquet “Énergie” de l’Union européenne.

- Directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et abrogeant la directive 2003/55/CE (la 3<sup>e</sup> directive Gaz)
- Règlement (CE) N° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les conditions d’accès aux réseaux de transport de gaz naturel et abrogeant le règlement (CE) N° 1775/2005 (2<sup>e</sup> règlement Gaz)
- Règlement (CE) N° 713/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 instituant une agence de coopération des régulateurs de l’énergie (Règlement ACER)

## Détermination des tarifs

### Général

Un code de réseau relatif aux tarifs (TAR-NC) a été adopté par le règlement (UE) N° 2017/460 de la Commission européenne le 16 mars 2017. Il vise à harmoniser les méthodes de design tarifaire pour le transport du gaz en Europe et fixe diverses exigences en matière de publication de données et consultation sur les tarifs. Ce code a été implémenté pour la première fois pour la période tarifaire actuelle (2020-2023 en Belgique) et le sera de nouveau lors de la détermination des tarifs de la prochaine période réglementaire (2024-2027 en Belgique).

Le groupe Fluxys se compose d’entités régulées (Fluxys Belgium, Fluxys LNG, Fluxys Deutschland & Fluxys TENP, DESFA), d’entités exemptées de régulation pendant une certaine période (Dunkerque LNG, TAP), d’entités sous un modèle marchand (Interconnector UK, Fluxys BBL) et pour finir, d’entités non régulées (FluxSwiss & GMSL). TBG au Brésil fonctionne selon un système réglementé inspiré du modèle de l’UE.

### Principes

#### Principe de revenu des activités de transport/stockage dans les entités régulées au sein de l’UE

Le transport est une activité à tarifs réglementés au sein de l’UE. Le stockage de gaz, ainsi que les

activités de terminalling le sont aussi en Belgique. Le principe de base de la régulation prévoit que les revenus doivent être tels qu’ils couvrent les coûts éligibles et permettent aux actionnaires d’obtenir un rendement équitable (en fonction des capitaux propres régulés alloués et, généralement, du rendement des obligations d’État). À cet effet, les revenus doivent être fixés en tenant compte des éléments suivants :

- charges opérationnelles (inclus les charges pour des nouveaux investissements)
- amortissements autorisés (inclus les amortissements pour des nouveaux investissements)
- coûts de la dette (inclus les coûts pour des nouveaux investissements) et
- marge équitable aux actionnaires (inclus la marge pour des nouveaux investissements)

#### Explication des revenus régulés

La régulation prévoit des périodes réglementaires d’une durée déterminée (par exemple, 4 ans en Belgique et en Grèce, 5 ans en Allemagne). Avant que la période réglementaire ne commence, le gestionnaire de réseau de transport (GRT) soumet un budget couvrant la période réglementaire (charges opérationnelles, amortissements autorisés, coûts de la dette et marge équitable).

En outre, la quantité de capacités vendues par an (Q) est estimée. Ensuite, le tarif unitaire (T) est calculé en divisant la somme des revenus budgétés – en prenant en considération les éventuelles utilisations ou dotation du compte de régularisation et une éventuelle « inter TSO compensation » (en Allemagne uniquement) – par la somme des capacités vendues estimées au cours de la période. Ce tarif doit être appliqué à l’ensemble des contrats avec des clients au cours de la période convenue (tarif unique par service régulé).

Par ailleurs, il est probable que les chiffres réels d’un exercice comptable diffèrent des montants budgétés pour le calcul tarifaire. C’est pourquoi un décompte est réalisé chaque année. Les chiffres réels sont à ce moment-là comparés à ceux autorisés et les écarts définis sont transférés vers/depuis le compte de régularisation (le mécanisme et le timing d’utilisation de ce compte de régularisation est différent dans les réglementations applicables dans chaque pays).

Par exemple, si les revenus facturés aux clients (recettes), calculés en multipliant les quantités effectivement vendues par le tarif applicable, sont supérieurs aux revenus régulés autorisés (la somme des coûts réels à couvrir - les éléments susmentionnés), le surplus doit être transféré des bénéficiaires et pertes vers le crédit du compte de régularisation (en tant que produits à reporter). Ce surplus peut s’expliquer par plusieurs raisons, par exemple (liste non exhaustive) :

- frais opérationnels en baisse (en Belgique et Grèce)
- éléments basés sur la quantité de gaz effectivement transportée
- capacités vendues

Par contre, si les revenus facturés aux clients (recettes) sont inférieurs à la somme des coûts réels à couvrir, le déficit sera comptabilisé au débit du compte de régularisation (en tant que revenus cumulés) en IFRS.

Par conséquent, les bénéficiaires et pertes ne comprendront que les revenus régulés autorisés (revenus facturés (recettes) plus/moins les mouvements du compte de régularisation).

Certains régulateurs distinguent les coûts opérationnels gérables et ceux non gérables. Les coûts opérationnels gérables sont les coûts qui peuvent être contrôlés par l’entreprise, contrairement aux coûts non gérables dont l’évolution dépasse le contrôle de l’entreprise.

Comme mesure incitative, une partie de la différence entre le montant budgété et le montant réel des coûts opérationnels gérables peut être allouée à la marge et l’autre partie est affectée au compte de régularisation.

De plus, le groupe Fluxys achète et vend des matières premières (gaz) à des fins d’équilibrage uniquement. L’équilibrage est le fait de vendre et d’acheter du gaz flexible de sorte que le réseau reste dans des limites opérationnelles sûres. Cette activité est totalement régulée.

#### Principe de revenu des activités de terminalling dans les entités régulées au sein de l’UE

La régulation s’applique aux activités de terminalling de la même manière que pour les activités de transport/stockage. Cependant, certains investissements peuvent être rémunérés via un modèle de taux de rendement interne (comme c’est le cas en Belgique).

Le traitement des différences entre les chiffres autorisés et les chiffres réels est similaire à celui décrit précédemment pour les activités de transport/

stockage. Tous les coûts opérationnels de l’activité de terminalling sont considérés comme non gérables en Belgique.

## Entités exemptées et réglementations pour les interconnexions

Dans certains pays, le régulateur offrait sous certaines conditions une dérogation à la régulation pour une durée déterminée. Ces dérogations encouragent de nouveaux investissements dans les infrastructures de transport/stockage/terminalling en permettant la conclusion de contrats à long terme avec des affréteurs intéressés. C’est le cas de TAP, BBL Company VOF et de Dunkerque LNG, et c’était le cas également pour Interconnector UK jusqu’à septembre 2018. Toutefois, à l’issue de la période de dérogation, la régulation s’applique telle que décrite ci-dessus.

Les entités comme Interconnector UK ou BBL Company VOF sont soumises à une régulation spécifique aux interconnecteurs, en tant que modèle marchand. Dans ce modèle, les principes généraux d’un marché régulé doivent être respectés, mais, les entités bénéficient d’une certaine flexibilité commerciale, entre autres concernant les revenus à générer. Par exemple, le bénéfice net d’Interconnector UK est plafonné ; si le bénéfice net dépasse le plafond, le surplus est considéré comme une dette réglementaire envers le marché. Le plafond est établi pour une certaine période et peut être revu par le régulateur si les entités démontrent que ce plafond ne leur permet pas de couvrir les coûts opérationnels, les amortissements et la marge équitable pour les actionnaires.

### Revenus non régulés

Actuellement, le marché du gaz naturel n’est pas régulé en Suisse. Par conséquent, les revenus de FluxSxiss relatifs à la fourniture de capacités pour le transport de gaz ne sont pas soumis au règlement européen.

En plus des services de fourniture de capacités, le groupe Fluxys offre également des services supplémentaires de support opérationnel via GMSL. Ces services ne sont pas régulés et leurs prix dépendent des contrats et de l’environnement de marché.



#wemakethemove

# Continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe



# Continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe



## Notre approche

Grâce à notre infrastructure, nous offrons une continuité pour l'avenir. Tant que cela est nécessaire, nous assurons un approvisionnement fiable en gaz naturel. Cette énergie à faibles émissions sert de tampon requis dans la transition vers une société neutre en carbone.

Nous travaillons quotidiennement à notre excellence opérationnelle en Belgique et en Europe et optons pour une croissance sélective en vue d'un avenir pauvre en carbone.

## Nos priorités en 2021



Faire en sorte que nos services essentiels continuent d'être assurés en toute sécurité pendant cette pandémie persistante



Poursuivre les efforts commerciaux pour vendre des capacités supplémentaires



Réaliser le projet en Belgique pour la conversion du réseau à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique



Continuer notre partenariat dans le projet de construction d'un terminal GNL dans la ville de Stade près de Hambourg



Favoriser les initiatives visant à promouvoir le GNL en tant que carburant de substitution pour les méthaniers et les camions



Se préparer en Belgique à offrir au marché l'infrastructure pour le transport d'hydrogène et de CO<sub>2</sub> (voir "Transporter l'énergie de l'avenir", p. 46)





## Réaction rapide à la pandémie

La pandémie a chamboulé la société pour la deuxième année consécutive. En ces temps incertains, les services essentiels de Fluxys sont restés opérationnels. Les entreprises du groupe se sont pleinement concentrées sur leur rôle crucial au sein de la société et vis-à-vis de leurs clients : la sécurité et la continuité de l'approvisionnement en énergie.

Dans tous les pays, nous nous sommes conformés rigoureusement aux recommandations des autorités afin de limiter la propagation du virus. Tout au long de l'année, avec nos collaborateurs, nous nous sommes adaptés aux mesures corona à mesure qu'elles s'assouplissaient ou se renforçaient.

## Efforts particuliers pour la vente de capacités de transport

Suite à l'harmonisation des règles européennes pour l'utilisation des réseaux, les clients actifs dans le transport de frontière à frontière concluent moins de contrats à long terme. Ils réservent néanmoins de plus en plus de capacités à court terme, souvent un jour à l'avance, en fonction des conditions du marché. Dans cette optique, 2021 était une année de volatilité remarquable sur le plan de la demande de capacité, tant en termes de quantités que de direction du flux. L'approche orientée client de nos équipes commerciales a permis une réaction rapide face aux évolutions du marché et la réalisation de ventes de capacité supplémentaires significatives.

En Belgique, les efforts se sont poursuivis dans le cadre des projets de nouvelles centrales électriques. Une proposition commerciale a été élaborée pour plusieurs promoteurs de projets en vue du raccordement des centrales au réseau, et d'autres étapes préparatoires ont également été franchies. Les projets de connexion qui seront effectivement réalisés dépendent des centrales électriques qui seront construites.

## Capacités disponibles dans toutes les directions

Le défi pour nos équipes opérationnelles dans les différents pays consiste à préparer l'infrastructure à la circulation des flux dans toutes les directions. Cela s'est encore marqué en 2021; année caractérisée par une évolution des configurations d'approvisionnement du marché européen. Les développements géopolitiques en 2022 montrent également que le déploiement des infrastructures en toute flexibilité est d'une grande importance pour la sécurité d'approvisionnement.

Fin 2021, les besoins de l'Allemagne et des Pays-Bas en approvisionnement en provenance de la Belgique ont été particulièrement élevés. Et nous avons été en mesure de répondre à ces besoins, d'une part, via les gazoducs reliant le Royaume-Uni et les champs norvégiens et d'autre part, par des approvisionnements en GNL dans les terminaux de Zeebrugge et de Dunkerque.

La possibilité d'approvisionner le marché à partir de l'Italie et de la France vers l'Allemagne en passant par la Suisse s'est révélée constituer un atout de taille pour la sécurité d'approvisionnement au cours de l'année.

Malgré le Brexit, la canalisation Interconnector s'est à nouveau imposée comme un élément clé de la chaîne d'approvisionnement, tant pour le Royaume-Uni que pour l'Europe continentale : en janvier et au troisième trimestre, la canalisation a transporté de grandes quantités de la Belgique vers le Royaume-Uni et à la fin de l'année, des flux importants ont été transportés du Royaume-Uni vers la Belgique.



## Partenaire dans le projet de terminal GNL à Stade

Hanseatic Energy Hub (HEH) prépare la construction d'un terminal GNL à Stade près d'Hambourg et Fluxys est devenue partenaire du projet en 2021. En tant que partenaire industriel, Fluxys joue un rôle important dans le développement commercial, technique et opérationnel du terminal et prendra également en charge l'exploitation de l'installation lorsque la décision finale d'investissement pour la construction sera prise. La décision finale d'investissement dépend, entre autres, de la demande du marché et est prévue pour 2023.

Le terminal GNL à Stade pourra grandement aider l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié. Ce projet est une opportunité pour Fluxys de diversifier et de renforcer sa présence dans des infrastructures en Allemagne en étant orientée vers l'avenir. En effet, le terminal à Stade est conçu comme une installation zéro émission, car elle utilise la chaleur des industries à proximité dans le processus de regazéification. Dans une phase ultérieure, le terminal pourra également accueillir davantage de vecteurs énergétiques neutres en carbone.



## Un trafic de navires plus important dans les terminaux GNL

Le trafic de navires au Terminal GNL de Zeebrugge a tourné à plein régime en 2021. Il a accueilli 181 navires, battant ainsi le record précédent de 172 navires, enregistré en 2020. Mai 2021 était le mois le plus chargé en termes de trafic maritime au Terminal, avec 26 navires amarrés. Le Terminal GNL de Dunkerque a aussi vu son trafic augmenter en 2021: au total, 62 navires ont accosté, contre 53 l'année précédente.

## Terminal GNL Zeebrugge: totalité des capacités de regazéification supplémentaires vendue

Début 2021, le Terminal GNL a clôturé avec succès l'Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires. La capacité proposée d'environ 10,5 GWh/h a été totalement réservée.

Sur la base de la capacité réservée, la décision finale d'investissement a été prise de construire l'infrastructure supplémentaire nécessaire au Terminal GNL. Trois regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer sont en construction. Les nouvelles installations permettront de réduire significativement les émissions du Terminal.

## Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique

### Épuisement des sources de gaz naturel à bas pouvoir calorifique

La diminution de la production issue du champ de Groningen, une source de gaz naturel à bas pouvoir calorifique (ou gaz L), incite les Pays-Bas, entre autres mesures, à procéder à un arrêt graduel de l'exportation de gaz L vers la Belgique, la France et l'Allemagne entre 2020 et 2030.

En raison de la baisse prévue des exportations de gaz L à partir des Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Allemagne adaptent leurs réseaux pour remplacer progressivement les importations de gaz L par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) en provenance d'autres sources, afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel.

### Conversion L-H en Belgique : 5 ans plus tôt que prévu

L'infrastructure de Fluxys en Allemagne ne transporte pas de gaz L et ne doit donc pas être convertie. Par contre, l'infrastructure en Belgique comprend bel et bien un réseau pour le gaz L. Actuellement, la Belgique importe environ 40 TWh de gaz L par an pour la consommation sur le marché belge, soit près de 20% des consommations. Parallèlement, le réseau belge sert également de corridor permettant d'acheminer du gaz L vers la France.

Après plusieurs projets de conversion à petite et moyenne échelle pour le passage du gaz L au gaz H sur la période 2016-2020, nous avons réalisé en 2021 pour la première fois une conversion d'envergure impliquant plus de 300 000 raccordements, en collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution Sibelga, Fluvius et Ores. Malgré les restrictions liées aux mesures corona, la conversion a pu être terminée dans les délais. Grâce à la coopération active avec les gestionnaires de réseau de distribution, la suite du programme de conversion a également été raccourcie de cinq ans. L'ensemble du marché du gaz naturel à bas pouvoir calorifique sera converti d'ici 2024, au lieu de 2029.

## Nouveaux tronçons de canalisation pour TENP I

L'infrastructure TENP en Allemagne comprend deux canalisations : TENP I et TENP II. Sur base d'un examen approfondi, la capacité disponible dans TENP I est limitée depuis 2017 par mesure de précaution en raison de la qualité de l'infrastructure. Afin d'apporter une solution à cette situation, Fluxys TENP et Open Grid Europe, actionnaires de l'infrastructure TENP, ont pris la décision finale d'investissement en 2021 pour les nouveaux tronçons de canalisation et ont entamé les procédures d'autorisation.

Pour ce faire, il a également été tenu compte des besoins en capacité de Baden-Württemberg dans le cadre de la sortie du nucléaire et de l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon. Les investissements pour les nouveaux tronçons de canalisation ont été approuvés par le régulateur allemand BNetzA dans le cadre du Plan de développement du réseau 2018 et 2020. Jusqu'à la mise en service des nouveaux tronçons de canalisation, la capacité disponible dans l'infrastructure reste limitée au niveau actuel.



## EUGAL : mise en service totale

Fluxys détient une participation de 16,5% dans les canalisations EUGAL en Allemagne (Europäische Gas-Anbindungsleitung). Il s'agit de deux canalisations parallèles pour transporter du gaz depuis le nord de l'Allemagne vers le sud en direction de la République

tchèque et de l'ouest de l'Allemagne. Fin 2019, EUGAL a mis la première canalisation en service et en avril 2021, la deuxième canalisation ainsi qu'une station de compression étaient opérationnelles.

### L'infrastructure Fluxys : diverses solutions pour l'acheminement vers l'Allemagne

L'Allemagne a besoin de flux d'approvisionnement supplémentaires pour diverses raisons. Du côté de la demande, aux côtés des sources renouvelables, de nouveaux approvisionnements sont nécessaires pour compenser la sortie du nucléaire et l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon et du lignite. L'Allemagne a également besoin de nouvelles importations pour remplacer la baisse des volumes de gaz L en provenance des Pays-Bas. Par ailleurs, l'Allemagne cherche des possibilités de diversifier au maximum son portefeuille d'approvisionnement. L'infrastructure de Fluxys propose des solutions de différentes manières.

**Via le point d'interconnexion belgo-allemand Eynatten à l'ouest :** grâce à la connexion directe des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque avec le réseau belge, l'approvisionnement à partir de l'ouest de l'Allemagne offre la possibilité de diversifier en toute souplesse son portefeuille d'approvisionnement en GNL.

**Via le point d'interconnexion belgo-allemand Wallbach au sud :** grâce à la possibilité que nous offrons, via la canalisation Transigtas en Suisse, non seulement d'acheminer les flux vers le sud depuis l'Allemagne vers l'Italie, mais également vers le nord, depuis l'Italie vers l'Allemagne.

**Les canalisations NEL et EUGAL qui permettent l'acheminement vers le sud et l'ouest :** l'association des gestionnaires de réseaux de transport de gaz FNBGas étudie le rôle que peuvent jouer ces gazoducs dans le transport en aval depuis les terminaux GNL qui pourraient être construits dans le nord de l'Allemagne.

**Le projet d'un terminal GNL à Stade près d'Hambourg** pourra grandement aider l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié.



## DESFA en plein développement

Fluxys a acquis, avec les entreprises d'infrastructures énergétiques italienne et espagnole Snam et Enagás et avec le partenaire grec DAMCO, une participation à hauteur de 66% dans DESFA, le propriétaire et gestionnaire du réseau haute pression et du terminal GNL de Revithoussa en Grèce. D'un point de vue européen, la Grèce revêt une importance stratégique, car avec la canalisation TAP et les diverses autres initiatives en phase de projet, le pays forme un axe important pour la diversification des sources et des routes d'approvisionnement de gaz naturel, et pourrait ainsi se transformer en plaque tournante dans le Sud-Est de l'Europe. En tant que partenaires industriels, Fluxys et ses partenaires de consortium mettent leur expertise à disposition afin que DESFA puisse exploiter pleinement sa position stratégique dans la région méditerranéenne.

Dans ce contexte, DESFA est devenue fin 2021 partenaire à 20% dans le projet de construction d'une unité flottante de stockage et de regazéification de GNL (FSRU) à hauteur d'Alexandroupolis. Cette installation permettra de renforcer la diversité des sources pour le marché grec et le rôle de transit de la Grèce vers la Bulgarie. Début 2022, la décision d'investissement finale pour le projet a été prise.

La Grèce a vu la demande de gaz naturel augmenter de presque 11% pour atteindre environ 70 TW en 2021 et cette hausse est principalement due à une production accrue d'électricité au gaz naturel. Dans le cadre de la mise à jour annuelle de son Plan de développement du réseau, DESFA a repris dans son programme d'investissement des projets supplémentaires en ligne avec le Plan national Énergie-Climat. Le projet pour une canalisation de plus de 160 km en Macédoine occidentale évolue positivement. La canalisation est une clé importante pour répondre à l'arrêt progressif de la production d'électricité au lignite. À la lumière de la sécurité d'approvisionnement pour la Grèce, DESFA examine également les possibilités de stockage souterrain.

En outre, en 2021, le nouveau terminal d'importation de GNL d'Al-Zour au Koweït pour lequel DESFA a un contrat d'exploitation et de maintenance a été mis en service.

## Première année couronnée de succès pour la Trans Adriatic Pipeline

Fluxys est partenaire à 19% dans la canalisation Trans Adriatic Pipeline (TAP). Cette dernière forme la branche ouest du Corridor gazier sud-européen destiné à approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant de l'Azerbaïdjan. La mise à disposition d'une nouvelle source fait de TAP un chaînon important dans la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel pour l'Europe.

La pose de la canalisation a commencé en 2016 et sa mise en service a eu lieu au dernier trimestre de 2020. 2021, première année opérationnelle complète du TAP, fut un succès. L'infrastructure a une capacité de 10 milliards de mètres cubes par an et en 2021, la canalisation a transporté au total plus de 8 milliards de mètres cubes.

## Implication dans le GNL à petite échelle

Fluxys mise pleinement sur des infrastructures et des services visant à mettre à disposition de petites quantités de GNL comme carburant de substitution pour le transport maritime, le transport routier ou en tant qu'énergie pour des sites industriels qui ne disposent pas d'un réseau de gaz naturel à proximité. L'avantage de l'infrastructure de GNL à petite échelle et de la flotte de navires et de camions fonctionnant au GNL est qu'aucun investissement supplémentaire n'est nécessaire pour passer au bio-GNL neutre en carbone à mesure qu'il sera disponible.

### Zeebrugge

En novembre 2021, le Terminal GNL a accueilli le 20 000<sup>e</sup> camion-citerne. Le chargement de camions-citernes de GNL connaît une hausse particulièrement considérable depuis trois ans en raison de la forte augmentation de la demande en GNL pour les navires et les camions. 2021 fut une année record, le nombre de chargements ayant doublé.

Avec le trafic actuel, les stations de chargement de camions existantes arrivent progressivement au maximum de leur capacité d'utilisation. De plus, nous observons un fort intérêt du marché pour la réservation d'un nombre nettement plus élevé de slots de chargement à l'avenir. C'est pourquoi 4 stations de chargement de camions supplémentaires sont en construction au Terminal. Selon le planning, elles seront disponibles à des fins commerciales en 2023.

### Anvers

Au port d'Anvers, Fluxys facilite le soutage de navires à l'aide de camions-citernes de GNL. De plus, un point de soutage de GNL permanent où des navires peuvent venir se ravitailler est également en service. En outre, la barge de soutage de GNL Flexfueller 002 a été construite en collaboration avec Titan LNG. Depuis 2021, le navire étend la disponibilité de GNL comme carburant maritime de substitution. L'avantage de la barge de soutage est que les navires ont la possibilité d'être ravitaillés en GNL partout où ils chargent ou déchargent.

### Dunkerque

En 2020, le terminal GNL de Dunkerque a mis en service son premier quai de chargement pour les camions-citernes de GNL et l'apportement a été adapté pour pouvoir accueillir également des petits navires de soutage. Le quai de chargement tournait à plein régime en 2021 et fin avril, l'apportement a été marqué par une grande première: le plus grand navire de soutage au monde a effectué des chargements pour faire le plein du plus grand porte-conteneur fonctionnant au GNL.

### Revithoussa

Au terminal GNL de Revithoussa, DESFA construit un quai de chargement pour les camions-citernes de GNL et un deuxième apportement pour accueillir des petits méthaniers.



#wemakethemove

# Transporter l'énergie de l'avenir





# Transporter l'énergie de l'avenir



## Notre approche

La transition énergétique est différente dans chaque pays et sur chaque continent. Son approche et son rythme dépendent fortement, entre autres, des spécificités climatologiques, économiques et industrielles. Là où le marché est prêt à franchir le pas vers des molécules neutres en carbone, Fluxys se tient également prête.

Nous soutenons des initiatives en faveur du biométhane, explorons de nouvelles technologies et investissons dans des infrastructures pour transporter de l'hydrogène, du CO<sub>2</sub> et d'autres molécules en vue d'un avenir pauvre en carbone.

## Nos priorités en 2021



Faire des propositions concrètes d'infrastructure hydrogène et CO<sub>2</sub> dans différents pôles industriels en Belgique et proposer des initiatives visant à soutenir l'économie de l'hydrogène avec des infrastructures en Allemagne, en Suisse et en Grèce



Favoriser les initiatives qui soutiennent le développement du marché du biométhane en Belgique et rendre le bio-GNL disponible au Terminal GNL de Zeebrugge



Réduire systématiquement notre propre impact sur le climat



## Vers une colonne vertébrale européenne de l'hydrogène

Un réseau européen interconnecté pour transporter l'hydrogène constitue la base pour le bon fonctionnement d'une économie de l'hydrogène en Europe. Depuis 2020, Fluxys travaille dans cette optique avec d'autres entreprises d'infrastructures énergétiques au sein de l'initiative European Hydrogen Backbone. Entre-temps, l'initiative a

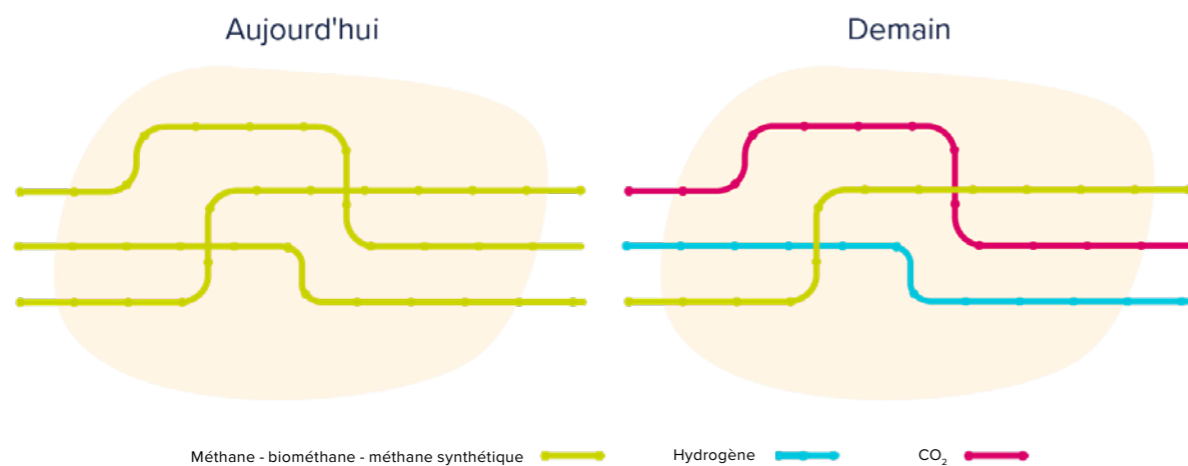
évolué vers un plan commun visant à développer une infrastructure hydrogène spécifique dans 27 pays européens. Ce plan prévoit une colonne vertébrale de l'hydrogène composée en grande partie de l'infrastructure réutilisée qui transporte du gaz naturel aujourd'hui.

Pour Fluxys, la **Belgique** est le pays-pilote (voir "Construire l'infrastructure hydrogène et CO<sub>2</sub> en Belgique", page 46).

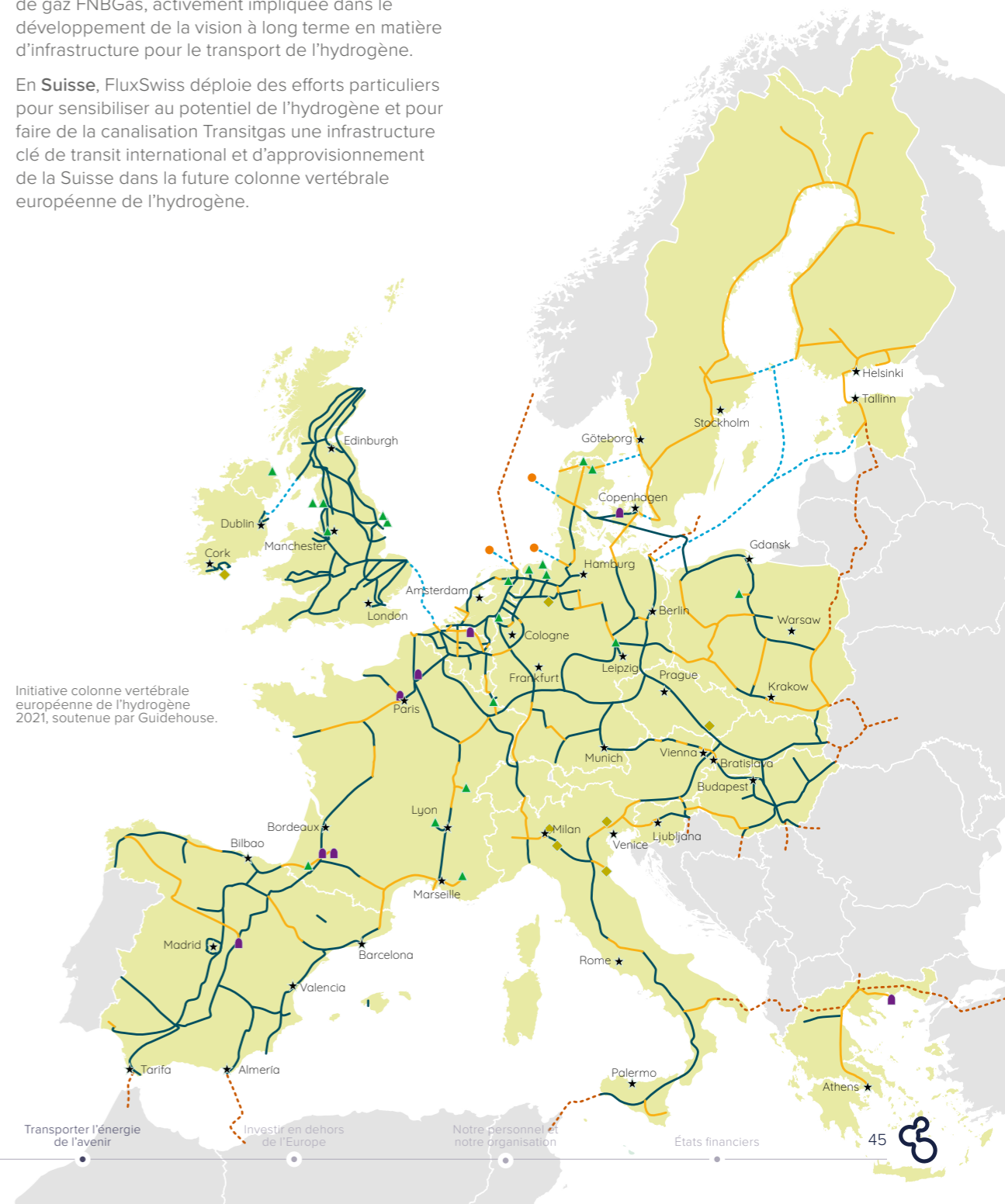
En **Allemagne**, Fluxys est, au sein de l'association des gestionnaires de réseaux de transport de gaz FNBGas, activement impliquée dans le développement de la vision à long terme en matière d'infrastructure pour le transport de l'hydrogène.

En **Suisse**, FluxSwiss déploie des efforts particuliers pour sensibiliser au potentiel de l'hydrogène et pour faire de la canalisation Transigaz une infrastructure clé de transit international et d'approvisionnement de la Suisse dans la future colonne vertébrale européenne de l'hydrogène.

En **Grèce**, DESFA et TAP sont partenaires d'infrastructure dans le projet White Dragon, une initiative visant à lancer l'économie de l'hydrogène dans le pays.



Les infrastructures gazières peuvent transporter différents types de molécules, tout comme les infrastructures électriques transportent des électrons provenant de la production à partir de l'éolien, du solaire, du nucléaire et du charbon.





## Construire l'infrastructure hydrogène et CO<sub>2</sub> en Belgique

### Utiliser notre infrastructure durablement pour la transition énergétique

Grâce à sa stratégie axée sur la transition énergétique, Fluxys est prête à utiliser durablement son infrastructure et en faire un instrument clé dans la transition vers une société neutre en carbone. Notre approche s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Commission européenne et du gouvernement fédéral belge en matière d'hydrogène et l'approche climatique régionale.

Compte tenu des évolutions du cadre législatif et réglementaire, nous souhaitons convertir et développer notre infrastructure en un système multiple. En tenant compte des besoins changeants du marché, nous transporterons dans ce système, outre du gaz naturel et du biométhane, également de plus en plus d'hydrogène, de CO<sub>2</sub> ou d'autres molécules nécessaires pour mener à bien la transition énergétique.

### Première infrastructure en 2026

Notre approche consistant à prévoir, en Belgique, les infrastructures hydrogène et CO<sub>2</sub> nécessaires se concrétise, en collaboration avec nos clients, les pouvoirs publics, des opérateurs adjacents dans les pays voisins, les gestionnaires de réseau de distribution et d'autres partenaires.

En tenant compte des besoins du marché, l'objectif est de développer l'infrastructure à partir de pôles industriels, de créer des connexions entre ces pôles et avec les pays voisins. Ainsi, grâce aux molécules de demain, nous posons les bases pour consolider durablement le rôle de la Belgique et en faire une plaque tournante énergétique dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Nous visons à ce que la première infrastructure hydrogène et/ou CO<sub>2</sub> soit prête pour les utilisateurs d'ici 2026. Début 2021, nous avons demandé au marché les besoins en termes géographique et temporel. En fin d'année et début 2022, nous sommes retournés vers le marché avec des propositions concrètes d'infrastructures hydrogène et CO<sub>2</sub> dans différents pôles industriels. Nous sommes désormais prêts pour le coup d'envoi.

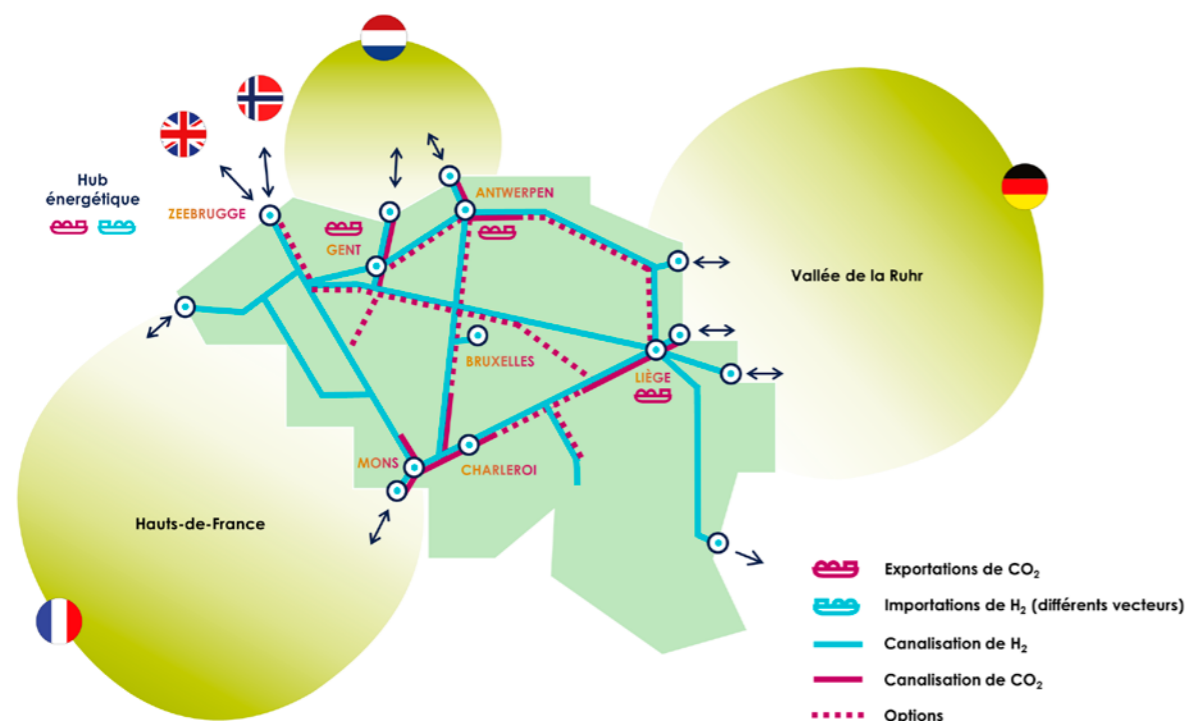
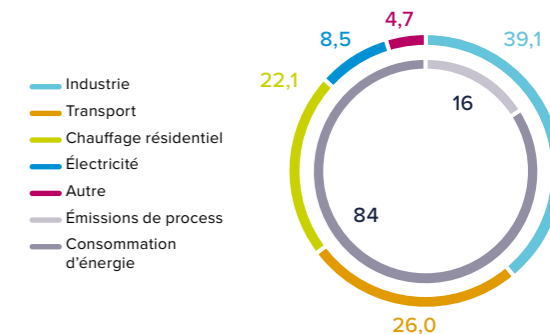
### Une infrastructure pour le transport d'hydrogène et de CO<sub>2</sub> : doublé gagnant

En Belgique, environ 40% des émissions de CO<sub>2</sub> sont issues de la consommation d'énergie ou des processus dans l'industrie. La reconfiguration de notre infrastructure offre une solution rentable pour faire baisser les émissions de CO<sub>2</sub> de l'industrie, apportant ainsi une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques.

**Procédés industriels pour lesquels l'électricité n'est pas une option** – Une série de procédés industriels nécessitent de la chaleur à haute température pour laquelle l'électricité (neutre en carbone) n'est pas une option. Le raccordement de ces industries à des sources d'hydrogène leur permet de passer à une alternative neutre en carbone. Il en va de même pour les industries utilisant des matières premières à forte intensité en carbone.

**Procédés industriels générant intrinsèquement des émissions de CO<sub>2</sub>** – Le captage et l'utilisation ou le stockage de CO<sub>2</sub> est une technologie considérée comme essentielle pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et créer des pôles pour la réutilisation circulaire du CO<sub>2</sub> dans la production de biocarburants neutres en carbone, par exemple. Cette technologie est particulièrement importante pour les secteurs difficiles à décarboner dont les processus industriels génèrent des émissions de CO<sub>2</sub>. Proposer le transport du CO<sub>2</sub> capté vers des destinations de réutilisation ou de stockage est un élément clé de cette solution.

**Belgique : répartition des émissions de CO<sub>2</sub>**  
(en millions de tonnes - source: climat.be)



## Divers projets pour le développement du marché de l'hydrogène et des chaînes du CO<sub>2</sub>

Fluxys unit ses forces à celles de toute une série de partenaires dans le cadre de plusieurs projets pour que l'hydrogène, en sa qualité de vecteur énergétique, et les chaînes pour le captage et la réutilisation/le stockage de CO<sub>2</sub> trouvent leur place dans le système énergétique et le tissu économique.

### Hyoffwind

Hyoffwind est un projet de Virya Energy et Fluxys visant à construire une installation Power-to-Gas qui convertit l'électricité renouvelable en hydrogène vert. Le rôle de Fluxys dans le projet se concentre sur l'infrastructure et est indépendant des aspects commerciaux liés à la production et à la vente d'hydrogène vert.

Hyoffwind a été conçu comme un projet d'installation à échelle industrielle, avec une capacité d'électrolyse de 25 MW pouvant être portée à 100 MW. Début 2022, Hyoffwind a signé un accord avec John Cockerill et BESIX pour la conception et la réalisation de l'installation de production. La décision finale d'investissement pour le projet est prévue dans le courant de 2022.

### Importations d'hydrogène

Pour que l'économie de l'hydrogène soit viable, il faut pouvoir produire suffisamment d'électricité renouvelable pour la production d'hydrogène vert. Toutefois, le potentiel de production d'électricité renouvelable comme source d'hydrogène vert est limité en Belgique dans les circonstances actuelles. Une alternative est l'hydrogène bleu: l'hydrogène produit à partir de gaz naturel et où le CO<sub>2</sub> libéré est capturé et stocké ou réutilisé. Les technologies disponibles permettent de capter plus de 95% du CO<sub>2</sub> libéré et d'autres technologies, comme la pyrolyse, sont en cours de développement pour produire de l'hydrogène à faible teneur en carbone.

L'importation d'hydrogène neutre en carbone représente également une piste importante si l'économie de l'hydrogène se poursuit. Dans ce contexte, DEME, ENGIE, Exmar, Fluxys, le port d'Anvers, le port de Zeebrugge et WaterstofNet ont uni leurs forces et créé une coalition pour l'importation d'hydrogène. Les partenaires ont mené une étude industrielle à grande échelle sur les aspects financiers, techniques et réglementaires de l'ensemble de la chaîne logistique d'importation d'hydrogène (de la production à l'étranger à la livraison par bateaux et par canalisations en Belgique jusqu'à la distribution dans le pays).

Cette étude conclut que l'importation d'hydrogène est techniquement et économiquement faisable. Elle jette les bases de nouvelles étapes, notamment des projets pilotes pour l'acheminement de molécules vertes en provenance de pays où le vent et le soleil sont disponibles en abondance.

La coalition d'importation d'hydrogène est soutenue par Flux50 et a bénéficié d'un soutien financier de l'Agence flamande pour l'innovation et l'entrepreneuriat (Agentschap Innoveren en Ondernemen).



### Panneaux à hydrogène

Des chercheurs de la KU Leuven ont mis au point des panneaux à hydrogène innovants qui produisent avec un haut rendement de l'hydrogène vert à partir de la lumière du soleil et de vapeur d'eau présente dans l'air. Un certain nombre de ces panneaux ont été installés sur le toit vert du laboratoire Fluxys à Anderlecht. L'objectif: unir nos forces et procéder à des tests approfondis pendant un an.

Les mesures et les analyses effectuées dans le laboratoire de Fluxys montreront les variations du profil de production et de la composition de l'hydrogène en fonction de l'orientation des panneaux, des conditions météorologiques, du moment de la journée et des saisons. Ces données permettront aux chercheurs de la KU Leuven d'affiner la technologie.

### H2GridLab

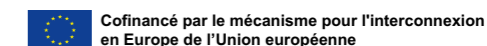
H2GridLab est une initiative visant à créer, sur le site du gestionnaire de réseau de distribution Sibelga à Anderlecht, un laboratoire participatif pour les tests, les projets pilotes et l'élargissement des connaissances sur l'hydrogène vert, son stockage local, son injection dans un réseau et son rôle dans la décarbonisation de la distribution publique. H2GridLab bénéficie du soutien du Fonds fédéral belge de transition énergétique.

L'objectif est que fin 2022, dans une seconde phase, des installations semi-industrielles telles que des turbines à gaz et des piles à combustible soient développées et testées.

### Antwerp@C

Antwerp@C est un projet visant à réduire de moitié, d'ici 2030, les émissions de CO<sub>2</sub> dans le port d'Anvers grâce à la construction d'une infrastructure CO<sub>2</sub> en libre accès. Cette initiative est un partenariat entre Fluxys, Air Liquide, BASF, Borealis, ExxonMobil, INEOS, Port of Antwerp et Total. La décision finale d'investissement sera prise à la fin des études techniques en 2022.

Antwerp@C bénéficie d'une subvention européenne via le programme Connecting Europe Facility. L'aide sert à financer des études sur une canalisation de CO<sub>2</sub> dans le port d'Anvers, une canalisation de CO<sub>2</sub> vers les Pays-Bas et un terminal destiné à liquéfier le CO<sub>2</sub> capté pour l'exportation par navire.



### Ghent Carbon Hub

Fluxys Belgium, ArcelorMittal Belgium et North Sea Port unissent leurs forces pour le développement d'un terminal de CO<sub>2</sub> en libre accès dans le port de Gand. Le but est de liquéfier le CO<sub>2</sub> qui est capté dans la grande zone portuaire pour l'exportation.

### Power-to-Methanol à Anvers

Le méthanol est une matière première à usages multiples essentielle pour l'industrie chimique et a également de nombreuses autres applications. Fluxys est un partenaire d'infrastructure du projet Power-to-Methanol Antwerp, une initiative pour la construction d'une usine modèle en vue de produire annuellement 8 000 tonnes de méthanol durable. Cela permettra d'éviter l'émission d'un volume de CO<sub>2</sub> au minimum équivalent. En 2021, le projet a reçu 1 million d'euros de soutien financier de la part du gouvernement flamand. Les partenaires du projet sont ENGIE, Fluxys, Indaver, INOVYN, Oiltanking, Port of Antwerp et le Vlaamse Milieuholding (holding flamand pour l'environnement).





### Réutiliser notre infrastructure de manière optimale : c'est en forgeant qu'on devient forgeron

Avec différents partenaires et institutions académiques, Fluxys mène des études sur les modalités de transport d'hydrogène et de CO<sub>2</sub> dans son infrastructure.

#### HyFit et Hysource

Deux projets universitaires qui étudient l'influence de l'hydrogène sur l'acier et les soudures des canalisations.

#### PIPELHYNE

Programme avec GRTgaz, National Grid et Engie pour tester la sensibilité de différents types d'acier à l'hydrogène.

#### FutureGrid : installation de test pour l'hydrogène

Fluxys Belgium collabore avec son homologue au Royaume-Uni, National Grid, et le gestionnaire de réseau de distribution du nord de l'Angleterre, Northern Gas Networks, au développement d'une installation de test pour le transport d'hydrogène. Le but est de tester le transport d'hydrogène en conditions réelles dans différents domaines, en utilisant des infrastructures gazières existantes qui forment un mini réseau distinct du réseau existant.

Les tests débutent en 2022 et forment un complément important de notre étude sur la réutilisation des infrastructures existantes pour le gaz naturel. Le groupe d'experts DNV et les universités de Durham et d'Édimbourg sont également impliqués dans cette installation test.

#### Site de stockage souterrain

Sur notre site de stockage souterrain à Loenhout, nous examinons les modalités de stockage de l'hydrogène. En 2021 s'est tenue la phase préparatoire technique pour l'injection d'hydrogène et nous pensons réaliser les premiers tests en 2022.

#### Autres pistes de recherche

Fluxys explore des recherches supplémentaires avec des universités pour soutenir le développement des infrastructures hydrogène et CO<sub>2</sub>. D'autres recherches possibles incluent des solutions supplémentaires pour aider Fluxys à devenir neutre en carbone dans ses propres opérations.

## Contribuer au développement du marché du biométhane

### Dans les starting-blocks

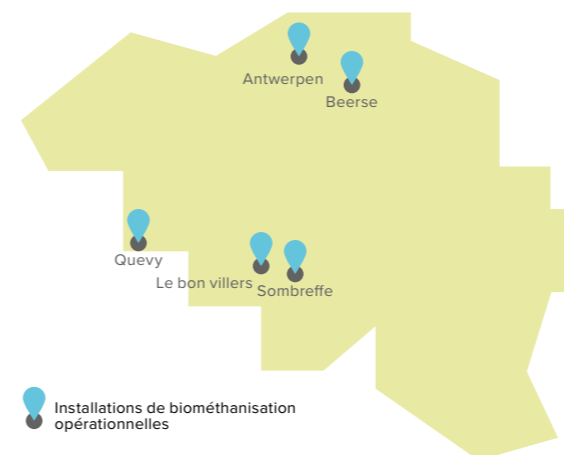
La production de biométhane en Belgique déploie de plus en plus ses ailes, elle reste toutefois en retard sur les développements dans ses pays voisins. Actuellement, cinq installations de biométhanisation sont opérationnelles : deux en Flandre et trois en Wallonie. Une cinquantaine d'installations supplémentaires sont attendues d'ici 2024. La production annuelle peut atteindre environ 1 TWh.

### Potentiel important

Valbiom a examiné pour la fédération gazière belge gas.be quelle pourrait être la contribution du biogaz produit localement pour notre pays et est arrivé à un potentiel d'environ un cinquième de la consommation domestique en gaz naturel. En outre, le biométhane pourra également provenir d'autres pays à l'avenir. Pour stimuler le transport transfrontalier de biométhane, un système international de garanties d'origine et de certificats de durabilité doit être mis sur pied.

### Producteurs : raccordement au réseau

Les grandes installations de biométhane belges ont non seulement la possibilité d'injecter dans les réseaux des gestionnaires de réseau de distribution, mais peuvent aussi se raccorder au réseau haute pression de Fluxys Belgium. Sur base des demandes reçues en 2021, nous nous attendons à réaliser les premiers raccordements directs à notre réseau à partir de 2024.



### Des études sur une collaboration optimale entre les réseaux de gaz et d'électricité

#### Le rôle du gaz dans le contexte de la décarbonation

Ce projet universitaire analyse le rôle des gaz renouvelables dans la transition énergétique. Dans cette optique, l'étude élabore un modèle de système énergétique pour soutenir une politique d'énergie renouvelable qui combine à la fois soutien à l'électricité renouvelable et au gaz renouvelable.

#### Interactions entre les réseaux énergétiques

Une étude universitaire examine les interactions entre les différents réseaux énergétiques. L'objectif est d'obtenir un modèle de simulation pour le système énergétique belge qui intègre l'électricité, l'hydrogène et le gaz naturel.

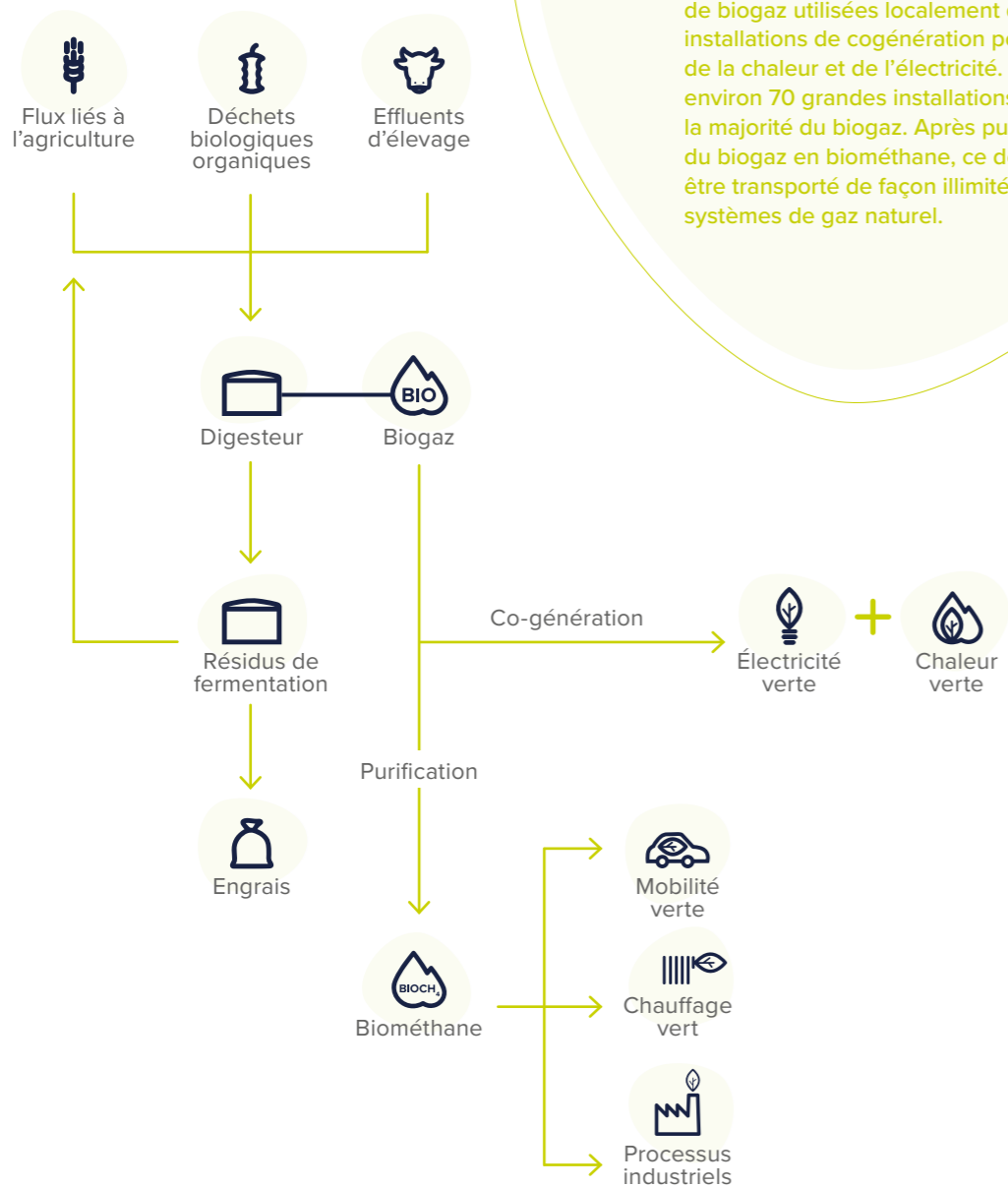
### Terminal GNL à Zeebrugge : bio-GNL disponible

Depuis 2020, le Terminal GNL à Zeebrugge est officiellement certifié et reconnu en Europe pour mettre à disposition du bio-GNL pour le transport. En 2021, environ cent camions-citernes et deux navires de soutage ont été chargés en bio-GNL. Nous nous attendons à ce que la demande de bio-GNL au Terminal augmente fortement dans les années à venir. Avec le bio-GNL, les secteurs du transport maritime et du transport routier lourd peuvent en effet basculer complètement vers la décarbonation.



## Le biogaz, neutre en carbone

peut être produit à partir de matières organiques comme de la boue, des déchets verts, des résidus de fruits et légumes et des matières organiques animales comme les bouses de vaches. La Belgique compte aujourd'hui quelque 200 installations de biogaz utilisées localement dans des installations de cogénération pour produire de la chaleur et de l'électricité. Parmi celles-ci, environ 70 grandes installations fournissent la majorité du biogaz. Après purification du biogaz en biométhane, ce dernier peut être transporté de façon illimitée dans les systèmes de gaz naturel.



## Réduire systématiquement notre propre impact sur le climat

D'ici 2035, Fluxys vise des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre pour ses activités. Cet objectif a été fixé en 2021. En Belgique, nous travaillons depuis 2019 avec un programme global ayant pour objectif initial de réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à l'année de référence 2017. Notre programme est dans les temps pour l'atteindre.

## 3 regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer

sont en construction pour l'augmentation de la capacité d'émission au Terminal GNL de Zeebrugge. Utiliser la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL fera diminuer significativement la consommation d'énergie et par conséquent aussi les émissions au Terminal GNL.





fluxys

#wemakethemove

# Investir en dehors de l'Europe





# Investir en dehors de l'Europe



## Notre approche

Ces dix dernières années, Fluxys est devenue un partenaire de référence pour des projets d'infrastructures énergétiques en Europe. Notre ambition est de poursuivre notre croissance et de saisir les opportunités de se profiler aussi comme partenaire privilégié en dehors de l'Europe.

Nous cibons les infrastructures qui soutiennent la transition énergétique. Avec une présence plus étendue en dehors de l'Europe, nous pourrions contribuer à l'infrastructure pour les nouvelles chaînes énergétiques afin d'importer de l'hydrogène vert en Europe. Ainsi, nous renforçons par la même occasion notre rôle de transporteur de l'énergie de demain sur le continent.

## Une croissance durable sur une base géographique plus large

De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande en gaz afin de concilier le besoin d'énergie supplémentaire et les défis en matière de climat et de qualité de l'air. Pour Fluxys, cela représente une opportunité supplémentaire pour se développer de manière durable et permet de valoriser notre expertise et nos connaissances sur une base géographique plus large et grâce à l'infrastructure gazière, d'ouvrir également la voie vers un avenir climatiquement neutre en dehors de l'Europe.

Pour la prospection de projets, nos regards sont tournés vers le futur marché des molécules vertes. L'hydrogène vert provenant de régions où il y a beaucoup de soleil et de vent devra en effet être acheminé vers l'Europe. Avec une présence plus étendue hors Europe, nous pourrions ainsi contribuer à l'infrastructure pour les nouvelles chaînes énergétiques afin d'introduire l'hydrogène vert en Europe. De cette façon, nous renforçons notre rôle de transporteur de l'énergie de demain sur le continent.

Fluxys recherche, en dehors de l'Europe, des régions qui présentent de perspectives en matière de demande énergétique associées à un climat d'investissement durable et dans lesquelles l'expérience et l'expertise du groupe apportent une valeur ajoutée aux partenaires potentiels.

## Notre priorité en 2021



Notre partenariat dans le gestionnaire de réseau de transport TBG au Brésil

## Premier partenariat en Amérique du Sud

En Amérique du Sud, Fluxys a divers projets à l'étude et en avril 2021, nous sommes devenus partenaire minoritaire dans le gestionnaire de réseau de transport brésilien TBG (Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil). Fluxys a également installé une filiale à Rio de Janeiro pour gérer sa participation dans TBG et pour explorer des projets en Amérique latine.

Le Brésil a des perspectives de croissance fortes en termes de demande énergétique et le gaz naturel permet de répondre à ce besoin en association avec des sources d'énergie renouvelable. TBG possède et gère un réseau de canalisations de gaz naturel de 2 600 km dans le Sud du Brésil. L'entreprise est l'un des trois principaux gestionnaires de canalisations de gaz au Brésil et son réseau couvre plus d'un quart du réseau principal de canalisations du pays.

L'approche de Fluxys est de partager avec TBG son expérience et son expertise industrielles en matière d'infrastructures gazières et de soutenir le développement de l'entreprise grâce à ce partage de connaissances. En plus de son expertise en matière d'exploitation, Fluxys dispose également de deux décennies d'expérience en matière de réforme réglementaire des marchés gaziers telle que le Brésil est en train d'implémenter. En outre, le travail de pionnier réalisé en Belgique pour le transport de molécules neutres en carbone et de CO<sub>2</sub> apporte une expertise précieuse pour de futurs développements au Brésil et en Amérique latine. Par ailleurs, être actif dans de nouvelles régions crée des perspectives qui peuvent s'avérer utiles pour notre approche en Europe.



#wemakethemove

# Notre personnel et notre organisation





# Notre personnel et notre organisation



## Notre approche

Nos 1 300 collaborateurs constituent notre atout principal. Nos résultats et notre succès sont le fruit de leur engagement et de leurs talents. C'est pourquoi nous investissons dans leur bien-être, leur développement ainsi que dans le renforcement des liens entre eux et avec l'entreprise.

## Nos priorités en 2021



Au cours de cette pandémie persistante, continuer à travailler ensemble en toute sécurité pour assurer nos services essentiels, tant à domicile que sur le terrain



Une attention particulière accordée au bien-être et à la santé avec des initiatives ciblées, entre autres un cadre pour le nouveau travail hybride



Faire évoluer notre organisation en fonction de notre stratégie de croissance et nous préparer à la digitalisation et à l'« avenir du travail »



Nouvelle campagne Employer branding avec une attention portée sur notre engagement pour le paysage énergétique climatiquement neutre de demain





## Se préparer à l'avenir

En 2021, nous avons une nouvelle fois affiné notre stratégie People & Organisation pour soutenir la stratégie d'entreprise. Elle a été développée autour de trois pôles qui, par le biais d'initiatives et de programmes annuels, permettent de préparer notre entreprise pour l'avenir.

- Se transformer
- Des collaborateurs formés et parés pour l'avenir
- Offrir un emploi gratifiant

### Se transformer

Le défi consiste à préparer l'organisation et les collaborateurs aux enjeux de demain dans un paysage en pleine évolution. Pour ce faire, nous mettons en place des stratégies qui permettent aux collaborateurs de s'adapter à la nouvelle façon de travailler et qui contribuent à la réussite de notre transformation.

L'objectif est d'évoluer vers une communauté ouverte et autodidacte d'équipes interconnectées avec un but commun et partagé : la réussite de notre stratégie, jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. Toutes les équipes collaborent pour transformer les futurs défis en nouvelles opportunités.

Pour y arriver, nous enrichissons nos processus et pratiques avec une approche proactive et tournée vers les données. Nous restons attentifs aux adaptations et à la numérisation afin d'être prêts pour l'avenir. Cela permet aux ressources humaines de transformer continuellement leurs modèles de travail et de les adapter à la nouvelle normalité en ayant pour objectif une organisation qui développe de nouveaux modèles d'entreprise tandis que les activités existantes continuent d'évoluer.

### Des collaborateurs formés et parés pour l'avenir

La politique de développement et de formation veille à ce que les collaborateurs disposent des connaissances et aptitudes nécessaires. L'offre est un ensemble varié d'outils d'apprentissage : exercices d'apprentissage dans la fonction ou en dehors de celle-ci, coaching interne ou externe, formations internes ou externes, ainsi qu'une plateforme d'apprentissage en ligne.

Il existe également différents portails d'apprentissage digitaux comprenant des modules d'e-learning et une équipe de coachs digitaux afin de développer davantage les compétences numériques de nos collaborateurs.

La numérisation accélérée par la pandémie s'est également poursuivie au niveau des trajets d'apprentissage : là où cela était possible, des formations classiques étaient converties en trajets numériques ou hybrides. La demande de formation évolue continuellement pour toujours être en ligne avec les besoins de l'entreprise.

## New way of working

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a eu un impact sur le travail. Les collaborateurs dont la fonction le permettait ont travaillé à domicile pendant certaines périodes. Les collaborateurs opérationnels travaillaient selon une nouvelle organisation du travail pour assurer la continuité des services. Cela a donné lieu à de nouvelles manières de travailler et de collaborer dans un environnement de travail et une organisation du travail modifiés. Outre le travail à domicile, l'attention est également portée au travail hybride. Comment rester en contact avec les collègues, collaborer, échanger des informations, etc. lorsqu'on ne vient plus au bureau tous les jours ?

Dans le sillage de la pandémie et des nouvelles méthodes de travail, la fonction de l'environnement de bureau évolue de plus en plus, passant du simple lieu de travail au lieu de rencontre. Dans cette optique, nous étudions comment adapter au mieux l'aménagement de notre siège à Bruxelles à cette nouvelle façon de travailler.

walking  
together  
with heart 

Au printemps 2021, nos collaborateurs ont parcouru au total 180 000 km à pied en 2 mois et demi, ce qui équivaut à faire 4,5 fois le tour de la Terre. Compte tenu de ces beaux résultats, les entreprises du groupe Fluxys au Royaume-Uni, en Belgique, en France et en Allemagne ont fait un don de 22.000 euros au total à diverses bonnes causes. L'initiative a motivé de nombreux collaborateurs à rester actifs en période de coronavirus, à partager des photos et à participer à des « promenades Fluxys ».



### Sens du travail et employeur de choix

Fluxys est un employeur attractif et attache une grande importance à la familiarisation de son personnel avec le contexte et les défis de l'entreprise. C'est ce qui permet de renforcer son engagement autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise. Par le biais de plusieurs canaux, nous fournissons des efforts particuliers afin que les collaborateurs soient systématiquement informés des changements dans le monde de l'énergie, de la manière dont l'entreprise adapte sa stratégie et ses objectifs en fonction de ces changements, et de ce que ces objectifs signifient pour chacun.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit ses besoins futurs en personnel afin de déterminer les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain. Cela implique une approche en matière de recrutement qui soit durable et orientée vers l'avenir: nous voulons que notre offre en tant qu'employeur donne un sens au travail en échange du dynamisme, des compétences et de l'expertise du personnel. Notre raison d'être nous permet de montrer qui est notre entreprise pour qu'il y ait une bonne adéquation avec les futurs collaborateurs.

### Favoriser la diversité

Fluxys encourage la diversité sans appliquer de quotas de discrimination positive. La politique du personnel de Fluxys se base sur les compétences des personnes. L'ouverture à d'autres réalités, aux idées d'autres personnes et aux différences individuelles est une exigence fondamentale attendue de chaque collaborateur.

Via la communication relative à l'Employer Branding, Fluxys entend stimuler la diversité et la complémentarité des profils afin que les candidats d'origines, d'opinions ou de préférences différentes se sentent les bienvenus.

### Un dialogue social constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des travailleurs et des partenaires sociaux.



### Comment changerez-vous le monde?

Notre chasse aux talents continue. Notre nouvelle campagne multimédia nous permet de nous démarquer sur un marché de l'emploi hyper-compétitif et de convaincre des talents à nous aider à construire le monde neutre en carbone de demain.



**Raphaëlle is changing the world.**

**And you can too.**

At Fluxys, we're working on the next generation energy landscape, and we need your bright mind to shape, collaborate and innovate towards a carbon-neutral world.

As a global gas infrastructure player, we're committed to bring the energy transition

Choose a meaningful career in an ir growing group and help us build energy future for generation

[www.fluxys.com/careers](http://www.fluxys.com/careers)

### 792 membres du personnel devenus actionnaires

Fin 2021 et début 2022, les membres du personnel ont à nouveau eu la possibilité d'acheter des actions non cotées en bourse du groupe Fluxys. Ce fut un vrai succès et un signe d'engagement et de confiance: 792 membres du personnel sont entre-temps devenus actionnaires du groupe.





#wemakethemove  
**États  
financiers**



<b>Etats financiers consolidés en IFRS .....</b>	<b>71</b>
Renseignements de caractère général concernant la société .....	71
Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS .....	72
Bilan consolidé .....	72
Compte de résultat consolidé .....	74
Etat consolidé du résultat global .....	75
Etat consolidé des variations de capitaux propres .....	76
Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte) .....	78
<b>Notes .....</b>	<b>81</b>
Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital .....	81
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS .....	81
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations .....	81
Note 1d. Date d'autorisation de publication .....	82
Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables .....	82
Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2022 et après .....	83
Note 1g. Adaptation de la présentation des actifs et obligations réglementaires .....	84
Note 2. Principes et méthodes comptables .....	89
Note 3. Participations .....	109
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels .....	121
Note 5. Bilan sectoriel .....	138
Note 6. Instruments financiers .....	184
Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe .....	195
Note 8. Parties liées .....	198
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants .....	203
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture .....	203
<b>Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges .....</b>	<b>205</b>
1. Bilan .....	206
2. Compte de résultats .....	208
3. Affectation et prélèvements .....	209
4. Etat du capital au terme de l'exercice .....	210
5. Impôts sur le résultat .....	211
6. Bilan Social .....	212
6.1 Etat des personnes occupées .....	212
6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice .....	215
6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice .....	216

## **Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables..... 217**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 .....	217
Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés .....	218
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires .....	221
Déclaration des personnes responsables .....	223
Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 .....	223

## **Glossaire .....**

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 26) .....	224
Définition des indicateurs .....	225



# Etats financiers consolidés en IFRS

## Renseignements de caractère général concernant la société

**Dénomination et siège social.** Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

**Activités du groupe.** Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier pôle est essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz1, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

---

<sup>1</sup> Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

## Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

### Bilan consolidé

Bilan consolidé	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>I. Actifs non courants</b>		<b>7.337.910</b>	<b>7.422.543</b>
Immobilisations corporelles	5.1	5.213.095	5.343.691
Immobilisations incorporelles	5.2	1.268.634	1.343.083
Goodwill	5.3	131.149	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	5.4	122.429	131.665
Participations mises en équivalence	5.5	395.891	264.334
Autres actifs financiers	5.6/6	90.932	115.718
Créances de location-financement		8.801	9.234
Autres créances	5.7/6	69.931	77.470
Actifs réglementaires	5.8	21.803	4.754
Actifs d'impôt différé		0	63
Autres actifs non courants	5.7	15.245	3.918
<b>II. Actifs courants</b>		<b>704.420</b>	<b>557.860</b>
Stocks	5.9	54.607	39.117
Autres actifs financiers courants	6	739	1.566
Créances de location-financement		624	422
Actifs d'impôt exigible		12.297	13.101
Clients et autres débiteurs	5.10/6	205.330	147.854
Actifs réglementaires	5.8	2.272	4.447
Placements de trésorerie	5.11/6	71.909	96.307
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11/6	315.478	220.585
Autres actifs courants	5.12	41.164	34.461
<b>Total de l'actif</b>		<b>8.042.330</b>	<b>7.980.403</b>

Bilan consolidé	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>I. Capitaux propres</b>	<b>5.13</b>	<b>3.607.949</b>	<b>3.512.017</b>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		2.262.625	2.124.459
Capital social et primes d'émission		1.788.830	1.788.468
Résultats non distribués et autres réserves		464.963	365.517
Ecart de conversion		8.832	-29.526
Intérêts minoritaires		1.345.324	1.387.558
<b>II. Passifs non-courants</b>		<b>3.161.634</b>	<b>3.895.226</b>
Passifs portant intérêts	5.14/6	1.794.780	2.573.920
Obligations réglementaires	5.15	400.093	403.486
Provisions	5.16.2	84.299	68.487
Provisions pour avantages du personnel	5.17	69.775	81.614
Autres passifs financiers non-courants	6	21.097	11.260
Passifs d'impôt différé	5.18	791.590	756.459
<b>III. Passifs courants</b>		<b>1.272.747</b>	<b>573.160</b>
Passifs portant intérêts	5.14/6	950.452	269.308
Obligations réglementaires	5.15	87.347	135.032
Provisions	5.16.2	158	875
Provisions pour avantages du personnel	5.17	5.209	5.633
Autres passifs financiers courants	6	975	124
Passifs d'impôt exigible		15.271	16.068
Fournisseurs et autres créditeurs	5.19/6	184.385	118.983
Autres passifs courants		28.950	27.137
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>8.042.330</b>	<b>7.980.403</b>



## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Produits des activités ordinaires	4.1	1.136.297	1.110.664
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		54.108	39.973
Autres produits opérationnels	4.2	16.450	9.109
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-5.353	-4.073
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-57.190	-39.643
Biens et services divers	4.3.2	-234.976	-221.694
Frais de personnel	4.3.3	-155.587	-150.520
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-18.494	-25.412
Amortissements	4.3.5	-409.392	-402.659
Provisions	4.3.5	-4.938	-16.382
Dépréciations de valeur	4.3.5	-645	396
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>		<b>320.280</b>	<b>299.759</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	74.278	21.124
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>		<b>394.558</b>	<b>320.883</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	-1.294	2.315
Produits financiers	4.4.	14.607	12.828
Charges financières	4.5	-76.522	-79.622
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>331.349</b>	<b>256.404</b>
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-84.255	-56.395
<b>Résultat net de la période</b>	<b>4.8</b>	<b>247.094</b>	<b>200.009</b>
Part de Fluxys		194.345	146.133
Part des intérêts minoritaires		52.749	53.876

## Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
<b>Résultat net de la période</b>	<b>4.8</b>	<b>247.094</b>	<b>200.009</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.16.1	30.720	-7.488
Charges d'impôt sur ces écarts		-7.622	1.870
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		0	0
<b>Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion		57.622	-18.937
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	-2.892	-86
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		722	105
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	2.689	-2.184
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flux de trésorerie		-700	642
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		27.126	-16.911
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>107.665</b>	<b>-42.989</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>354.759</b>	<b>157.020</b>
Part de Fluxys		276.912	109.688
Part des intérêts minoritaires		77.847	47.332

## Etat consolidé des variations de capitaux propres

## Etat consolidé des variations de capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
<b>I. SOLDE AU 01-01-2020</b>	<b>1.704.310</b>	<b>81.508</b>	<b>414.918</b>	<b>-20.221</b>
1. Résultat net de la période			146.133	
2. Autres éléments du résultat global				-16.303
3. Dividendes distribués			-139.019	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	2.225	425		
6. Autres variations				
<b>II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2020</b>	<b>1.706.535</b>	<b>81.933</b>	<b>422.032</b>	<b>-36.524</b>
1. Résultat net de la période			194.345	
2. Autres éléments du résultat global				22.088
3. Dividendes distribués			-139.109	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	276	86		
6. Autres variations				
<b>III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2021</b>	<b>1.706.811</b>	<b>82.019</b>	<b>477.268</b>	<b>-14.436</b>

En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>-4.400</b>	<b>-9.071</b>	<b>-14.855</b>	<b>0</b>	<b>2.152.189</b>	<b>1.489.985</b>	<b>3.642.174</b>
				146.133	53.876	200.009
-424	-5.046	-14.671		-36.444	-6.545	-42.989
				-139.019	-31.658	-170.677
				0	0	0
				2.650	-118.100	-115.450
			-1.050	-1.050	0	-1.050
<b>-4.824</b>	<b>-14.117</b>	<b>-29.526</b>	<b>-1.050</b>	<b>2.124.459</b>	<b>1.387.558</b>	<b>3.512.017</b>
				194.345	52.749	247.094
-193	20.330	38.358	1.985	82.568	25.097	107.665
				-139.109	-56.473	-195.582
				0	0	0
				362	-63.607	-63.245
				0	0	0
<b>-5.017</b>	<b>6.213</b>	<b>8.832</b>	<b>935</b>	<b>2.262.625</b>	<b>1.345.324</b>	<b>3.607.949</b>



## Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé	
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	<b>220.585</b>	<b>163.777</b>	
<b>II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>643.592</b>	<b>597.696</b>	
<b>1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation</b>	<b>647.228</b>	<b>662.241</b>	
<b>1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>320.280</b>	<b>299.759</b>	
<b>1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>	<b>346.684</b>	<b>355.061</b>	
1.2.1. Amortissements	409.392	402.659	
1.2.2. Provisions	4.938	16.382	
1.2.3. Dépréciations de valeur	645	-396	
1.2.4. Ecart de conversion	-1.438	2.181	
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	489	3.172	
1.2.6. Augmentation (diminution) des dettes réglementaires	-67.342	-68.937	
<b>1.3. Variation du fonds de roulement</b>	<b>-19.735</b>	<b>7.421</b>	
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-15.377	-409	
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	804	2.670	
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	-57.476	50.601	
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	-5.445	-1.260	
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	-804	-2.671	
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	56.750	-39.122	
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	1.813	-3.237	
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	0	849	
<b>2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles</b>	<b>-3.636</b>	<b>-64.545</b>	
2.1. Impôts exigibles versés	-67.766	-73.925	
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	6.394	6.262	

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé	
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	55.529	3.650	
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	2.207	-532	
<b>III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-138.183</b>	<b>-73.821</b>	
<b>1. Acquisitions</b>	<b>-288.902</b>	<b>-186.906</b>	
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-109.944	-147.051	
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-170.953	-13.936	
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-8.005	-25.919	
<b>2. Cessions</b>	<b>125.913</b>	<b>26.324</b>	
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.479	3.330	
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	82.836	5.626	
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	37.598	17.368	
<b>3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>4. Subventions publiques perçues</b>	<b>513</b>	<b>0</b>	
<b>5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie</b>	<b>24.293</b>	<b>86.761</b>	
<b>IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement</b>	<b>-414.011</b>	<b>-465.887</b>	
<b>1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements</b>	<b>280.835</b>	<b>31.670</b>	
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	362	2.650	
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0	
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	231	0	
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	0	
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0	
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	280.242	29.020	

# Notes

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements</b>	<b>-440.544</b>	<b>-261.276</b>
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-55.585	-118.100
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-20.901	-19.949
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-364.059	-123.227
<b>3. Intérêts</b>	<b>-58.720</b>	<b>-65.605</b>
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-59.832	-65.787
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	1.112	182
<b>4. Dividendes versés</b>	<b>-195.582</b>	<b>-170.677</b>
<b>5. Paiements effectués pour l'augmentation du pourcentage de détention de filiales, sans changement de contrôle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>91.398</b>	<b>57.988</b>
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	3.494	-1.179
<b>VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture</b>	<b>315.478</b>	<b>220.585</b>

## Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2021, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,49 % : Publigaz.
- 19,87 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,13 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,51 % : personnel et management.

En 2021, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 0,4 M€.

## Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

## Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris et le goodwill restant (voir Note 5.3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment des actifs/passifs éventuels (voir Notes 5.16 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.17).

Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective du profil d'amortissement de ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.



Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs réglementaires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat vers le bilan dans les obligations réglementaires (non courants et courants - voir Note 5.15). Le cas échéant, les actifs réglementaires sont enregistrés au bilan dans les lignes " actifs réglementaires " (non courants et courants – voir Note 5.8) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.14) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les activités à tarifs règlementés n'ayant été publiée à ce jour.

#### Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 30 mars 2022.

#### Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2
- Amendements IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Amendement à IFRS 4 Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 jusqu'au 1er janvier 2023 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)

La phase 2 de la réforme des taux d'intérêts permet de refléter les effets de la transition des taux d'intérêt de référence, tels que les taux interbancaires (IBORs), à des taux de référence alternatifs sans générer des impacts comptables qui n'apporteraient pas d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers.

Le groupe Fluxys a identifié les instruments financiers qui sont impactés par la réforme et a modifié le taux d'intérêt dans la nouvelle référence, ainsi que dans les instruments dérivés connexes. L'impact est donc neutre pour le groupe.

L'application des amendements listés ci-dessus n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe.

#### Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2022 et après

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er avril 2021)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas été appliqués anticipativement. L'application de ces normes, amendements et interprétations n'ont pas eu et n'auront pas des impacts significatifs sur les états financiers du groupe.

**Note 1g. Adaptation de la présentation des actifs et obligations réglementaires**

Le groupe suit activement les dernières évolutions des travaux de l'IASB sur le plan du traitement comptable et de la présentation des actifs et passifs réglementaires (ED 2021/1). Même si ce nouveau standard se trouve encore au stade de conception, le groupe estime qu'il est utile d'anticiper l'application de quelques principes afin d'améliorer la transparence sur le plan des effets de la régulation.

Dans l'exposé sondage relatif à cette nouvelle norme (ED 2021/1, BC52), il est mis en évidence que les actifs et passifs réglementaires ne sont pas des actifs ou passifs financiers et qu'ils devront dès lors être présentés séparément au bilan. Pour cette raison, le groupe a décidé de présenter les obligations réglementaires au bilan dans des lignes dédiées, alors qu'auparavant elles étaient considérées comme faisant partie des passifs portant intérêts (comme expliqué dans la note 5.13 du rapport financier annuel 2020). Les actifs réglementaires sont désormais également présentés dans des lignes dédiées au bilan, alors qu'ils étaient auparavant intégrés en « autres créances et autres actifs non courants » et « clients et autres débiteurs » (respectivement notes 5.7 et 5.9 du rapport financier annuel 2020).

Etant donné ce qui précède et après une analyse plus approfondie, nous avons conclu que présenter la comptabilisation initiale et les variations des obligations et actifs réglementaires en tant que flux de trésorerie relatifs aux activités de financement n'était pas conforme à IAS 7 *Etat des flux de trésorerie* et nous avons appliqué IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Par conséquent, la variation des obligations réglementaires n'est plus présentée comme flux de trésorerie relatifs aux activités de financement mais comme flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles.

Les effets de cette adaptation se résument comme suit :

Au **bilan** les passifs portant intérêts ont été scindés : les obligations réglementaires sont isolées et présentées séparément. De façon similaire, des rubriques distinctes ont été créées pour les actifs réglementaires. Etant donné qu'il s'agit simplement d'un effet de ventilation, ceci n'a pas d'effet sur la dette financière nette, le total des dettes, la solvabilité ou les fonds propres.

Bilan consolidé	En milliers d'euros		
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence
<b>I. Actifs non courants</b>	<b>7.422.543</b>	<b>7.422.543</b>	<b>0</b>
Autres créances	77.470	82.224	-4.754
Actifs réglementaires	4.754	0	4.754
(...)			
<b>II. Actifs courants</b>	<b>557.860</b>	<b>557.860</b>	<b>0</b>
Clients et autres débiteurs	147.854	152.301	-4.447
Actifs réglementaires	4.447	0	4.447
(...)			
<b>II. Passifs non-courants</b>	<b>3.895.226</b>	<b>3.895.226</b>	<b>0</b>
Passifs portant intérêts	2.573.920	2.977.406	-403.486
Obligations réglementaires	403.486	0	403.486
(...)			
<b>III. Passifs courants</b>	<b>573.160</b>	<b>573.160</b>	<b>0</b>
Passifs portant intérêts	269.308	404.340	-135.032
Obligations réglementaires	135.032	0	135.032
(...)			



Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	01.01.2020 révisé	31.12.2019 publié	différence
<b>I. Actifs non courants</b>	<b>7.688.165</b>	<b>7.688.165</b>	<b>0</b>
Autres créances	87.379	97.596	-10.217
Actifs réglementaires	10.217	0	10.217
(...)			
<b>II. Actifs courants</b>	<b>633.790</b>	<b>633.790</b>	<b>0</b>
Clients et autres débiteurs	198.455	198.455	0
Actifs réglementaires	0	0	0
(...)			
<b>II. Passifs non-courants</b>	<b>4.223.220</b>	<b>4.223.220</b>	<b>0</b>
Passifs portant intérêts	2.825.163	3.318.201	-493.038
Obligations réglementaires	493.038	0	493.038
(...)			
<b>III. Passifs courants</b>	<b>456.561</b>	<b>456.561</b>	<b>0</b>
Passifs portant intérêts	125.483	238.738	-113.255
Obligations réglementaires	113.255	0	113.255
(...)			

Dans le **tableau des flux de trésorerie** il y a un glissement de k€ 64.491 entre les flux de trésorerie relatifs aux activités de financement et les flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles (diminution des flux relatifs aux activités opérationnelles). Cet effet se détaille comme suit :

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros		
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence	note
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	<b>163.777</b>	<b>163.777</b>	<b>0</b>	
<b>II. Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>597.696</b>	<b>662.185</b>	<b>-64.491</b>	<b>Sous-total</b>
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	662.241	726.731	-64.491	Sous-total
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	299.759		
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	355.061	423.998	-68.937	Sous-total
1.2.1. Amortissements	402.659	402.659		
1.2.2. Provisions	16.382	16.382	0	
1.2.3. Dépréciations de valeur	-396	-396	0	
1.2.4. Écarts de conversion	2.181	2.181	0	
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	3.172	3.172	0	
1.2.6. Augmentation (diminution) des obligations réglementaires nettes (passifs – actifs)	-68.937	0	-68.937	A)
1.3. Variation du fonds de roulement	7.421	2.974	4.447	Sous-total
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-409	-409	0	
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	2.670	2.670	0	
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	50.601	46.154	4.447	B)
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	-1.260	-1.260	0	
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	-2.671	-2.671	0	
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	-39.122	-39.122	0	
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	-3.237	-3.237	0	
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	849	849	0	
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-64.545	-64.545	0	
<b>III. Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-73.821</b>	<b>-73.821</b>	<b>0</b>	

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros		
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence	note
<b>IV. Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>	<b>-465.887</b>	<b>-530.378</b>	<b>64.491</b>	<b>Sous-total</b>
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	31.670	70.314	-38.644	Sous-total
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.650	2.650		
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0		
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	0	0		
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	5.463	-5.463	C)
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0		
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	29.020	62.201	-33.181	D)
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-261.276	-362.216	100.940	Sous-total
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0	0	
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-118.100	-118.100	0	
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-19.949	-19.949	0	
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0	0	
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-123.227	-224.167	100.940	D)
3. Intérêts	-65.605	-67.799	2.194	Sous-total
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-65.787	-67.781	2.194	E)
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	182	182	0	
4. Dividendes versés	-170.677	-170.677	0	
<b>V. Augmentation nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>57.986</b>	<b>57.986</b>	<b>0</b>	
<b>VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture</b>	<b>220.585</b>	<b>220.585</b>	<b>0</b>	

Explications relatives au tableau ci-dessus :

La différence de k€ 68.937 concerne la diminution des obligations réglementaires nettes (passifs – actifs réglementaires), excluant les intérêts affectés (voir E). Ce montant correspond à l'évolution des obligations réglementaires au résultat opérationnel dans le compte de résultat sectoriel (voir note 4 : k€ 75.320 – k€ 6.383 = k€ 68.937). Ce montant est la contrepartie des retraitements suivants (B à E).

L'augmentation des actifs réglementaires courants pour k€ 4.447, auparavant compris dans les clients et autres débiteurs au Bilan, a été retirée de la variation du fonds de roulement. La diminution des actifs réglementaires non-courants pour k€ 5.463, auparavant compris dans les autres créances du Bilan, a été retirée des flux de trésorerie perçus relatifs aux financements.

Les mouvements sur les obligations réglementaires ont été supprimés de ces sections et transférés au flux de trésorerie opérationnel.

Le montant reclassifié de k€ 2.194 concerne les intérêts affectés dans le cadre de la régulation sur les obligations réglementaires.

Comme le démontre le tableau, il n'y a aucun impact sur le total des flux de trésorerie ni sur le solde de la trésorerie.

Il n'y a pas non plus d'effet sur le compte de résultat consolidé et par conséquent pas non plus sur les principaux indicateurs financiers du groupe, tels que l'EBITDA, l'EBIT, le résultat net et les ratios qui en sont dérivés comme le FFO et le RCF (voir ratios en fin de ce rapport annuel).

Les chiffres comparatifs dans les états financiers résumés et dans les notes ont été adaptés, le cas échéant.

Nonobstant cette adaptation de la présentation, les intérêts qui sont affectés sur les obligations réglementaires dans le cadre de la régulation, restent présentés dans le résultat financier.

## Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys SA en sa séance du 30 mars 2022.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

### 2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.



## 2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

## 2.3. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les annexes s'ils sont significatifs.

## 2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (États financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

### Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

## Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

## Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Sa valeur comptable intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

## 2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel(le) profit ou perte en résultat net. Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé(e) en résultat net et est calculé(e) comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9 ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

## 2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

## 2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 45 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

#### Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs). Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

## 2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice.

Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

#### Subventions

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.



## Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs généreront des revenus régulés éventuels.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs. Il s'agit d'une liste spécifique d'investissements régulés en infrastructure, qui sont essentiels pour le transport de gaz en Europe et qui font partie intégrante de la RAB (en Belgique).

Les méthodes et durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

### Méthode linéaire :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs. En ligne avec la nouvelle méthodologie tarifaire qui est appliquée depuis le 01.01.2020 en Belgique, tous les nouveaux investissements en canalisations de transport de gaz sont amortis intégralement au plus tard en décembre 2049. Cette modification a un impact limité sur les états financiers et est neutre pour le résultat de l'exercice. Cette période d'amortissement a été convenue avec le régulateur et fait partie de la transition énergétique (y compris entre autre le "green deal" européen) à laquelle le Groupe est pleinement engagé et coopère. Dans ce contexte, le Groupe étudie également comment le réseau de canalisations du groupe peut contribuer à l'avenir au transport d'autres molécules (CO<sub>2</sub>, hydrogène, biogaz, etc.) ;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes.

Méthode dégressive :

- Cette méthode est uniquement d'application pour les investissements effectués pour assurer la sécurité d'approvisionnement : amortissement dégressif en 25 ans.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

## 2.9. Contrats de location

### Définition d'un contrat de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, elle détient les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé ; et
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Pour la détermination de la durée des contrats de location, les éventuelles options de renouvellement ou de résiliation ont été considérées conformément à IFRS 16 en tenant compte de la probabilité d'exercer l'option et uniquement si celle-ci est sous le contrôle du preneur.

### 1- Le groupe en tant que preneur

A la date de début du contrat, le preneur comptabilise un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative.

#### ACTIFS AU TITRE DU DROITS D'UTILISATION

Le groupe comptabilise des actifs au titre du droits d'utilisation à la date de début du contrat, soit la date à laquelle l'actif est disponible à l'utilisation. Ces actifs sont évalués au coût initial de l'obligation locative déduction faite des amortissements et des éventuelles réductions de valeur, ajustés pour tenir compte des réévaluations éventuelles de l'obligation locative. Le coût initial des actifs au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée de l'obligation locative, les coûts initiaux engagés par le preneur, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faites des éventuels avantages incitatifs obtenus par le preneur. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte sauf si le groupe est suffisamment certain d'obtenir la propriété de l'actif en fin de contrat. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément des autres actifs dans une rubrique distincte sous les actifs non courants.

#### OBLIGATIONS LOCATIVES

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer ce taux. Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Sur la durée du contrat, le preneur évalue l'obligation locative comme suit :

- en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative ;
- en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués ;
- en réévaluant la valeur comptable pour refléter la nouvelle appréciation de l'obligation locative ou les modifications de contrat de location.

Les services inclus dans des contrats de location ne font pas partie de la dette de location.

Les obligations locatives sont présentées dans une rubrique distincte sous les passifs portant intérêts courants et non courants (voir note 5.14).

#### CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DURÉE ET CONTRATS DE FAIBLE VALEUR

Pour les contrats de location à court terme (durée de 12 mois ou moins), le groupe Fluxys enregistre une charge de location.

Pour la détermination du critère de faible valeur, un seuil de matérialité a été déterminé à l'exception des voitures qui sont regroupées dans le groupe véhicules loués à plus d'un an sans application du critère de valeur.

L'impact sur le résultat des contrats à court terme et de faible valeur n'est pas significatif.

#### PRÉSENTATION

Dans le compte de résultat consolidé, la charge d'intérêt sur l'obligation locative est présentée séparément de la dotation aux amortissements applicable à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux seront présentés comme suit :

- les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative et les intérêts versés dans les activités de financement ;
- les paiements de loyers au titre de contrats de location court terme, contrats de faible valeur et les paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, dans les activités d'exploitation.

## 2- Le groupe en tant que bailleur

Le groupe donne quelques installations en location-financement en tant que bailleur. Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement. Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu le plus pertinent est le suivant: si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location financement.

## 2.10. Instruments financiers

### a. Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et de passifs financiers

#### COMPTABILISATION

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

#### DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le groupe doit décomptabiliser un actif financier si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à un tiers.

Si le groupe ne transfère pas, ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et qu'elle conserve le contrôle de l'actif transféré, le groupe continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans celui-ci et un passif associé pour le montant dû.

Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'intégralité de l'actif financier et comptabilise un passif financier pour la contrepartie reçue.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre le coût amorti et la somme des contreparties reçues est comptabilisé en résultat net.

Lors de la décomptabilisation d'un investissement en instruments de capitaux propres jusqu'alors classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net.

#### DÉCOMPTABILISATION DE PASSIFS FINANCIERS

L'entité décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la contrepartie payée, y compris, s'il y a lieu, les actifs (hors trésorerie) transférés et les passifs assumés, doit être comptabilisée en résultat net.

### b. Instruments de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Le groupe Fluxys évalue les instruments de capitaux propres non consolidés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Toutefois, eu égard à la matérialité de certains instruments et l'indisponibilité de valeurs récentes de marché, certains instruments de capitaux propres sont comptabilisés au coût initial.

Les dividendes perçus d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en produits financiers dans la rubrique 'Dividendes de sociétés non consolidées'.

### c. Placements de trésorerie, trésorerie et équivalent de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti.

Le modèle économique utilisé par le groupe Fluxys pour la gestion de ces actifs financiers a pour objectif de les détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. En effet, les ventes d'actifs financiers sont rares et le groupe ne s'attend pas à procéder à de telles ventes dans l'avenir, sauf dans le cas d'une augmentation du risque de crédit des actifs au-delà de la politique préconisée par le groupe. Une vente peut également être motivée par un besoin de financement non anticipé.

Lorsque les conditions requises pour être qualifiés d'actifs financiers évalués au coût amorti ne sont pas réunies, ces actifs financiers concernés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

### d. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

### e. Pertes de crédit attendues et réductions de valeur

Les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont calculées sur base d'une approche individuelle, en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie et de l'échéance de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sont calculées en utilisant une probabilité de défaut à 12 mois lorsque le risque de crédit est qualifié de faible.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables sur les événements suivants :

- paiements en souffrance depuis plus de 90 jours,
- difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur et
- probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

Si les conditions économiques prévues (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer au cours de l'année prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défaillances, les taux de défaillance historiques sont ajustés. A chaque clôture, les taux de défaillance historiques observés sont mis à jour et les changements dans les estimations prévisionnelles sont analysés.

### f. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que la modification entraîne une décomptabilisation, le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé directement en résultat. Le gain ou la perte correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels d'origine et les flux de trésorerie modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

### g. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

### h. Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

#### INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Le groupe Fluxys désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de change et du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

#### DÉSIGNATION ET EFFICACITÉ DES COUVERTURES

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture.

Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert, c'est-à-dire lorsque la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Si une relation de couverture cesse de satisfaire à la contrainte d'efficacité de la couverture relative au ratio de couverture, mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, le Groupe doit rajuster le ratio de couverture de la relation de couverture de telle manière que celle-ci réponde à nouveau aux critères (rééquilibrage de la couverture).

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y



relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

#### **INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE**

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IFRS 9 (Instruments financiers).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

### 2.11. Les stocks

#### **Evaluation**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

#### **Stocks de gaz**

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

#### **Stocks de matières consommables et de fournitures**

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

#### **Commandes en cours d'exécution**

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

### 2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

### 2.13. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

## Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé. Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

## Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

## Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

## Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (*PUCM - Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.

## Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

## Ecart actuariel relatif aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

## 2.14. La comptabilisation des produits

Le groupe comptabilise les produits des activités ordinaires à mesure qu'il remplit une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou le service promis et que ce dernier en obtient le contrôle.

Le groupe Fluxys utilise une approche en cinq étapes pour déterminer si un contrat conclu avec un client peut être comptabilisé et la manière dont les revenus doivent être comptabilisés :

1. identification du contrat,
2. identification des obligations de prestation,
3. détermination du prix de transaction,
4. répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et
5. comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies ou lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Les revenus du groupe sont issus, en majeure partie, de contrats de services de transport, de stockage et de terminalling pour lesquels tant les prestations à fournir que le prix du service sont clairement identifiés. Les revenus de ces contrats sont reconnus, en majeure partie, sur base des capacités réservées.

Pour la plupart de leurs services, Fluxys et ses filiales transfèrent le contrôle de leurs services progressivement et, de ce fait, remplissent leur obligation de prestation et comptabilisent les produits des activités ordinaires progressivement. En outre, le groupe Fluxys effectue des ventes de gaz qui sont nécessaires aux opérations de balancing et à ses besoins opérationnels. Ces prestations, remplies à un moment précis, sont comptabilisées en produits des activités ordinaires dès leur réalisation. A partir du 1<sup>er</sup> juin 2020, les opérations de balancing sont réalisées par la coentreprise Balansys pour le marché Belgique et Luxembourg.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant qu'obligations réglementaires, tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif réglementaire.

Le cadre réglementaire est expliqué dans une manière plus détaillée dans le chapitre « Cadre légal et réglementaire » du rapport annuel. Dans la note 4 – Compte de résultat sectoriel, la distinction est faite entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires comptabilisé. Ce dernier comprend non seulement le chiffre d'affaires facturé mais aussi les mouvements dans les actifs et passifs réglementaires.

Le tableau suivant fournit de plus amples détails sur les principales services (obligations de prestation) du groupe (étant transport, stockage et terminalling), les types de contrats et la façon dont les produits des activités ordinaires sont reconnus. Ces produits sont très majoritairement régulés.

Entité légale	Source de produits des activités ordinaires	Obligations de prestation : nature, clients et degré d'avancement	Type de contrat et détermination de prix
Fluxys Belgium Fluxys Deutschland Fluxys TENP Interconnector FluxSwiss BBL	Transport	<p><b>Nature de l'obligation de prestation:</b> Vente de capacités de réseau de transport et services connexes, qui permettent aux clients de livrer du gaz naturel à des gestionnaires de réseaux de distribution, des centrales électriques ou de grands consommateurs industriels, ou de transporter du gaz jusqu'à un point frontalier en vue de transport vers d'autres débouchés en Europe.</p> <p><b>Clients:</b> les affrêteurs de gaz réservent des créneaux de capacité sous forme de contrats à court terme ou long terme.</p> <p><b>Comptabilisation des produits des activités ordinaires:</b> l'obligation de prestation consiste à mettre les capacités à disposition du client, afin qu'il les utilise comme et quand il le décide (cf. IFRS 15.26 (e)).</p> <p>En pratique, selon les termes contractuels, les clients réservent une capacité pour une période convenue, durant laquelle ils peuvent utiliser cette capacité à leur gré.</p> <p>L'entité fournit ainsi une série de services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme (IFRS 15.22(b)).</p> <p>Chaque service de la série est une obligation de prestation qui est remplie <b>progressivement</b>, cf. IFRS 15.35a (le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de l'entité).</p> <p>Par conséquent, les capacités réservées sont facturées et comptabilisées mensuellement durant la période contractuelle en accord avec IFRS 15.39 et IFRS 15.B15, i.e. <b>progressivement</b>.</p>	<p><b>Contrat (régulé) standard de transport.</b></p>

Fluxys Belgium	Stockage	<p><b>Nature de l'obligation de prestation :</b> services de stockage qui permettent aux clients d'utiliser de façon flexible des capacités tampon en fonction de leurs besoins. Le gaz est stocké sur le site souterrain de Loenhout, Belgique.</p> <p>La plupart des revenus est généré par la vente d'unités standard groupées. Celles-ci se composent de services d'injection, de stockage et d'émission dans des proportions fixes durant la saison de stockage, sur base de contrats à long terme ou à court terme.</p> <p><b>Clients:</b> comme pour le transport, les revenus sont basés sur les capacités réservées.</p> <p><b>Comptabilisation des produits des activités ordinaires:</b> les revenus sont comptabilisés <b>progressivement</b>, parce que ces services sont prestés sur une base continue pendant la période contractuelle.</p>	<p><b>Contrat régulé standard de stockage</b> combiné avec un contrat de transport (voir ci-avant) pour permettre l'injection dans le réseau de transport ou le prélèvement.</p>
Fluxys LNG Dunkerque LNG	Terminalling	<p>Nature de l'obligation de prestation:</p> <p><b>Déchargement :</b> les slots, aussi appelés droits d'accostage, sont vendus au préalable et peuvent être combinés avec des services connexes comme le stockage, la regazéification ou le 'sending out' (i.e. regazéifier le gaz et l'injecter dans le réseau de transport).</p> <p><b>Chargement</b></p> <p><b>Transbordement</b> (uniquement Fluxys LNG), ces services se présentent sous 2 formes:</p> <p><b>navire-à-navire :</b> déchargement d'un méthanier avec transfert direct du GNL dans un autre méthanier.</p> <p><b>navire-stockage-navire :</b> le GNL est déchargé d'un méthanier, puis stocké dans un réservoir au Terminal. Il pourra être chargé quelques jours plus tard par un autre méthanier.</p> <p><b>Clients:</b> les clients réservent des slots au préalable, sous forme de contrats long terme ou court terme.</p> <p><b>Comptabilisation des produits des activités ordinaires:</b> les revenus sont comptabilisés <b>progressivement</b> sur la base de la capacité réservée, indépendamment de l'utilisation effective des slots.</p> <p>Pour certains services connexes, tels que le stockage, les revenus sont également reconnus progressivement, conformément à IFRS 15.35(a). Pour d'autres services, comme la regazéification, les revenus sont comptabilisés à un moment précis.</p>	<p>Contrat (régulé) standard de services GNL souvent combiné avec un contrat séparé pour des services connexes.</p> <p>Contrat régulé standard de services de transbordement</p>



## 2.15. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans ces éléments. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

## 2.16. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

### Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

### Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

## Note 3. Participations

### 3.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante en 2021 : prise de participation dans Hanseatic Energy Hub (HEH) et Transportadora Brasileira Gasoducto Bolivia-Brasil (TBG), liquidation de Senfluga 2, création des sociétés Fluxys Brasil et Hyoffwind Infrastructure, ainsi que de la société FluxGermany qui détient 100% de FluxDe Holding (entités créées fin 2021 dans le cadre d'une éventuelle acquisition). En outre, Trading Hub Europe a été créé en Allemagne à partir de la fusion de Netconnect Germany et de Gaspool, l'unique opérateur de système d'équilibrage pour le marché allemand.

#### 3.1.1 Principales évolutions des participations

##### Hanseatic Energy Hub (HEH)

Participation dans le capital de HEH (11,35%), développeur du projet de terminal GNL à Stade, Allemagne.

##### Gasoducto Bolivia-Brasil (TBG)

Acquisition d'une participation minoritaire (29,12%) dans le gestionnaire de réseau de transport de gaz brésilien TBG, via Fluxys International et Corumba Holding. TBG est consolidée par la méthode de la mise en équivalence, avec un impact sur le résultat du groupe à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021. L'exercice de mise à la juste valeur des actifs et des passifs de la société TBG permettant l'allocation du prix est achevé et la valeur comptable de la participation à la date de la clôture en tient compte.

##### Fluxys Brasil

Création de Fluxys Brasil (100%), qui étudie d'autres possibilités de développement commercial au Brésil et dans l'ensemble de la région d'Amérique latine.

##### Hyoffwind infrastructure

Création de Hyoffwind infrastructure (33,33%), société qui a l'ambition de construire à Zeebruges une installation à l'échelle industrielle pour convertir de l'électricité renouvelable en hydrogène vert.

##### Trading Hub Europe

En Allemagne, les 2 opérateurs de balancing, NCG (Netconnect Germany) et Gaspool, ont fusionné en Trading Hub Europe (THE). Par conséquent Fluxys TENP n'a plus aucune participation dans NCG mais détient 1/11 des actions en THE.

### 3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

#### Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs

les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

#### BBL Company VOF, NEL et EUGAL

Via Fluxys Deutschland GmbH, Fluxys est copropriétaire pour 16,5% des actifs et passifs d'EUGAL (canalisation de gaz reliant Lubmin dans le nord-est de l'Allemagne avec Deutschneudorf à la frontière avec la République Tchèque) et pour 23,87% des actifs et passifs de NEL (canalisation de gaz reliant Lubmin avec Rehden dans le sud-ouest de l'Allemagne).

Via Fluxys BBL BV, Fluxys est copropriétaire pour 20% des actifs et passifs de BBL Company, qui opère une canalisation de gaz entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton en Angleterre.

### 3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.

- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé

la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.

- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 172,3 M€ au 31-12-2021 contre 171,7 M€ au 31-12-2020.

## 3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale						
Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B - 1040 Bruxelles	0402 954 628	90,00%	Transport de gaz	€	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00%	Terminaling GNL	€	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00%	Société de réassurance	€	31 décembre
FLUXYS EUROPE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0712 615 547	100,00%	Activités internationales	€	31 décembre
FLUXYS BBL B.V.	Willem de Zwijgerlaan 32 NL - 5263 DG Vught	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS Germany Holding GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65%	Transport de Gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd (*)	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Activités internationales	GBP	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Services	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR Ltd	Buckingham Street 15-16 UK - London WC2N 6 DU	-	76,32%	Transport de Gaz	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	63,40%	Terminal GNL	€	31 décembre

FLUXYS BUNKERING SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0645 978 824	100,00%	Services GNL	€	31 décembre
FLEXFUELER 002 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0716.865.434	86,73%	Services de soutage GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	30,39%	Terminaling GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG HOLDING SAS**	10 rue AuberF-75009 Paris	-	30,39%	Holding	€	31 décembre
FLUXDUNE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0697 786 623	50,01%	Holding	€	31 décembre
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble Les 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	64,50%	Services	€	31 décembre
FLUXYS BRASIL S.A.	Rua Visconde de Pirajá, No. 495, 7th floor, room 702 Ipanema, Zip Code 22410-002 Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil	-	100%	Services	BRL	31 décembre
FLUXYS INTERNATIONAL SA	Guimardstraat 4 B - 1040 Brussel	-	100%	Holding	€	31 décembre
CORUMBA Holding srl	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	100%	Holding	€	31 décembre
BBPP Holdings Ltda.	Rua da Passagem, No. 83 - suite 214 (Part), Botafogo, zipcode 22290-030, Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil	-	100%	Holding	BRL	31 décembre
FLUXGERMANY SA	Guimardstraat 4 B - 1040 Brussel	-	100%	Holding	€	31 décembre
FLUXDE HOLDING GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100%	Holding	€	31 décembre



(\*) Fluxys UK Ltd (numéro d'entreprise 09829068) est dispensée de l'obligation d'audit externe suite aux demandes d'exemption conformément à la section 479a du 'Companies Act 2016' et pour lesquelles Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de la clôture. Les dettes financières ouvertes au 31 décembre 2021 correspondent exclusivement à des dettes intragroupes.

(\*\*) Fluxys contrôle Dunkerque LNG grâce au contrôle de FluxDune (50,01%), qui contrôle à son tour Dunkerque LNG Holding (60,76%), cette dernière détenant 100% des parts de Dunkerque LNG.

#### Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP GmbH & Co KG	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	49,00%	Location d'installations et services	€	31 décembre
Transitgas AG	Franklinstrasse 27 CH - 8050 Zurich	-	46,00%	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9727 KC Groningen	-	20,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung) Gastransport GmbH	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	23,87%	Transport de Gaz	€	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	16,50%	Transport de Gaz	€	31 décembre

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs	En milliers d'euros					
	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.220.761	929.782	432.979	2.640.973		
Actifs courants	560.005	58.479	83.995	138.403		
Capitaux propres	749.364	633.144	335.300	1.527.623		
Passifs non courants	1.812.035	295.221	134.854	423.207		
Passifs courants	219.367	59.896	46.820	828.546		
Produits opérationnels	618.676	159.337	87.432	197.284		
Charges opérationnelles	-489.622	-78.285	-56.369	-156.247		
Résultat financier net	-37.347	-10.421	-450	-11.382		
Charges d'impôt sur le résultat	-22.762	-12.508	-25.007	-7.802		
Résultat net de la période	68.945	58.123	5.606	21.853		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.931	312.457	79.723	1.052.120	-173.907	<b>1.345.324</b>
Résultat - Intérêts minoritaires	6.895	28.683	1.301	15.213	657	<b>52.749</b>

\* Chiffres sur base annuelle à 100 %, sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

\*\* Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs						En milliers d'euros
	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020
	*	*	*	*	*	*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.351.194	937.997	443.901	2.656.510		
Actifs courants	533.865	50.186	47.700	130.930		
Capitaux propres	755.303	576.481	336.224	1.564.639		
Passifs non courants	1.858.004	324.099	128.555	1.195.558		
Passifs courants	271.752	87.603	26.822	27.243		
Produits opérationnels	599.667	180.247	50.707	202.029		
Charges opérationnelles	-474.951	-80.402	-45.645	-170.083		
Résultat financier net	-39.811	-14.098	239	-9.300		
Charges d'impôt sur le résultat	-18.243	-15.115	-2.152	-5.990		
Résultat net de la période	66.662	70.632	3.149	16.656		
Bilan - Intérêts minoritaires	75.525	284.493	79.907	1.077.888	-130.255	<b>1.387.558</b>
Résultat - Intérêts minoritaires	6.666	34.856	791	11.594	-31	<b>53.876</b>

\* Chiffres sur base annuelle à 100 %.

\*\* Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devis e	Date de clôture
TENP Verwaltungs GmbH	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	50,00%	Services	€	31 décembre
BALANSYS SA	105 Rue de Strassen L-2555 Luxembourg	-	50,00%	Société d'équilibrage	€	31 décembre
POWER TO METHANOL ANTWERP BV	Scheldelaan 480 B - 2040 Antwerpen	0746.607.812	14,29%	Transition énergétique	€	31 décembre
ROSTOCK LNG GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	51,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
HYOFFWIND INFRASTRUCTURE SA	Villalaan 96 B - 1500 Halle	0775.857.171	33,33%	Transition énergétique	€	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Entreprises associées						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
SENFLUGA ENERGY INFRASTRUCTURE HOLDING SA	D. Soutsou street 28 GR - 11521 Athènes	-	18,00%	Holding	€	31 décembre
DESFA	Mesogion Av. 357-359 GR - 15231 Chalandri, Athènes	-	11,88%	Transport de Gaz	€	31 décembre
Transportador a Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil S.A. - TBG	Praia do Flamengo, 200 25° andar - Rio de Janeiro - RJ CEP: 22.210-901		29,12%	Transport de Gaz	BRL	31 décembre
Hanseatic Energy Hub GmbH	Am Sandtorkai 48, 20457 Hamburg		11,35%	Terminalling GNL	€	31 décembre

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros
	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	TBG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	818.595	4.790.863	716.627		
Actifs courants	200.687	384.717	141.284		
Capitaux propres	511.617	1.287.264	341.670		
Passifs non courants	367.948	3.470.067	188.268		
Passifs courants	139.717	418.249	327.973		
Produits opérationnels	214.387	767.103	186.697		
Charges opérationnelles	-121.045	-321.642	-136.166		
Résultat financier net	-10.167	-111.142	826		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.470	-47.281	-9.988		
Résultat net de la période	62.698	287.038	41.369		
Participations mises en équivalence	46.658	244.580	99.494	5.159	<b>395.891</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.420	54.537	12.047	274	<b>74.278</b>

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100 %, et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

\*\* Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros
	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	Autres entreprises	TOTAL	
Actifs non courants	821.065	4.763.297			
Actifs courants	240.174	320.502			
Capitaux propres	523.909	1.131.195			
Passifs non courants	427.105	3.798.752			
Passifs courants	110.225	153.852			
Produits opérationnels	246.841	166.341			
Charges opérationnelles	-116.462	-66.700			
Résultat financier net	-18.944	-12.444			
Résultat des sociétés mises en équivalence	-8	0			
Charges d'impôt sur le résultat	-30.400	-12.032			
Résultat net de la période	81.027	75.165			
Participations mises en équivalence	45.916	214.927	3.491		<b>264.334</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	9.074	14.281	-2.231		<b>21.124</b>

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100%.

\*\* Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.



**Principales entreprises non consolidées**

Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
boostHEAT SA	Bld Marcel Sembat 41-47 F - 69200 Venissieux	4,22%	Innovation en matière d'utilisation du gaz naturel
Trading Hub Europe GmbH	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	9,09%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Reichsstrasse 1-9 D - 04109 Leipzig	10,95%	Plateforme de réservation de capacités de transport
F.L. ZEEBRUGGE SA	Chaussée de Gand 1440 B - 1082 Bruxelles	19,08%	Société de location-financement
C4GAS SAS	Rue de la Pépinière 24 F - 75008 Paris	9,70%	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector, 19,08 % de la société F.L. Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SRL. Le groupe Interconnector a souscrit des obligations émises par F.L. Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement.

**Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels**

## Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement le soutien opérationnel des terminaux IZT et ZPT<sup>2</sup>, la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.
- Le segment 'International' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL). Il inclut les activités de terminalling de GNL à Dunkerque, ainsi que le résultat des participations TAP, TBG et Desfa. Le segment a été renommé de 'Europe' en 'International' au vu des investissements hors de l'Europe (TBG).
- La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché et donc sur base des mêmes prix que pour les clients externes.

**Informations relatives aux principaux clients**

- Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport et de stockage de gaz naturel et des services de terminalling GNL. Parmi eux, trois génèrent un chiffre d'affaires dépassant 10% chacun du chiffre d'affaires total (214 M€, 183 M€ et 114 M€ respectivement), ceci étant partagé entre les secteurs Fluxys Belgium et Fluxys International.

<sup>2</sup> Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT): Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).

Zeepipe Terminal (ZPT): Fluxys Belgium participe aux charges et revenue des opérations du terminal de réception ZPT (joint venture) sur une base contractuelle (pas de participation).

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2021					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>573.191</b>	<b>573.494</b>	<b>6.434</b>	<b>-16.822</b>	<b>1.136.297</b>
Ventes et prestations aux clients externes	466.470	542.119	992	0	1.009.581
Transactions avec d'autres secteurs	11.251	129	5.442	-16.822	0
Mouvement des actifs et passifs réglementaires	95.470	31.246	0	0	126.716
<b>Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels</b>	<b>32.378</b>	<b>21.730</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54.108</b>
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	91.753	21.729	0	0	113.482
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements réglementaires	-59.374	0	0	0	-59.374
Autres produits opérationnels	13.107	8.126	4.607	-9.390	16.450
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.422	-1.931	0	0	-5.353
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-32.378	-24.812	0	0	-57.190
Biens et services divers	-146.347	-95.009	-16.142	22.522	-234.976
Frais de personnel	-112.549	-33.194	-10.623	779	-155.587
Autres charges opérationnelles	-5.074	-13.361	-59	0	-18.494
Amortissements	-182.759	-226.216	-417	0	-409.392
Provisions pour risques et charges	-7.070	-740	-39	2.911	-4.938
Dépréciations de valeurs	-21	-621	-3	0	-645
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>129.056</b>	<b>207.466</b>	<b>-16.242</b>	<b>0</b>	<b>320.280</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	12.047	62.231	0	0	74.278
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>141.103</b>	<b>269.697</b>	<b>-16.242</b>	<b>0</b>	<b>394.558</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.294
Produits financiers					14.607
Charges financières					-76.522
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>331.349</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-84.255
<b>Résultat net de la période</b>					<b>247.094</b>

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2020					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>560.590</b>	<b>560.068</b>	<b>7.552</b>	<b>-17.546</b>	<b>1.110.664</b>
Ventes et prestations aux clients externes	476.566	558.133	645	0	1.035.344
Transactions avec d'autres secteurs	10.638	1	6.907	-17.546	0
Mouvement des actifs et passifs réglementaires	73.386	1.934	0	0	75.320
<b>Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels</b>	<b>26.887</b>	<b>13.086</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39.973</b>
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	33.270	13.086	0	0	46.356
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements réglementaires	-6.383	0	0	0	-6.383
Autres produits opérationnels	12.191	3.413	1.008	-7.503	9.109
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-2.970	-1.103	0	0	-4.073
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-26.886	-12.787	0	30	-39.643
Biens et services divers	-140.410	-93.881	-12.422	25.019	-221.694
Frais de personnel	-110.544	-29.248	-10.728	0	-150.520
Autres charges opérationnelles	-5.235	-20.173	-4	0	-25.412
Amortissements	-183.300	-218.896	-463	0	-402.659
Provisions pour risques et charges	-6.155	-10.194	-33	0	-16.382
Dépréciations de valeurs	548	-131	-21	0	396
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>124.716</b>	<b>190.154</b>	<b>-15.111</b>	<b>0</b>	<b>299.759</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	21.124	0	0	21.124
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>124.716</b>	<b>211.278</b>	<b>-15.111</b>	<b>0</b>	<b>320.883</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					2.315
Produits financiers					12.828
Charges financières					-79.622
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>256.404</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-56.395
<b>Résultat net de la période</b>					<b>200.009</b>

## Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2021	31-12-2020	Ecart
Fluxys Belgium	4.1.1	561.940	549.952	11.988
Fluxys International et corporate	4.1.2	574.357	560.712	13.645
<b>Total</b>		<b>1.136.297</b>	<b>1.110.664</b>	<b>25.633</b>

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2021 à 1.136.297 k€ contre 1.110.664 k€ en 2020. Leur répartition par pays se présente comme suit :

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2021								En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL	
Régulé	561.940	121.130	0	0	0	0	683.070	
Non-régulé	0	0	13.874	0	147.619	0	161.493	
Exempté & interconnexions	0	0	71.518	21.930	0	197.280	290.728	
Autres	992	0	0	14	0	0	1.006	
<b>Total</b>	<b>562.932</b>	<b>121.130</b>	<b>85.392</b>	<b>21.944</b>	<b>147.619</b>	<b>197.280</b>	<b>1.136.297</b>	

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2020							En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	549.952	108.798	0	0	0	0	658.750
Non-régulé	0	0	13.631	0	168.613	0	182.244
Exempté & interconnexions	0	0	48.645	18.191	0	201.857	268.693
Autres	645	0	0	332	0	0	977
<b>Total</b>	<b>550.597</b>	<b>108.798</b>	<b>62.276</b>	<b>18.523</b>	<b>168.613</b>	<b>201.857</b>	<b>1.110.664</b>

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des incitants de productivité, opérationnels et environnementaux à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services prestés pour tiers ainsi que la mise à disposition d'installations.

La majeure partie de l'augmentation des ventes et prestations régulées a trait aux activités de transport (15.327) k€. La diminution du chiffre d'affaires des activités de transport est essentiellement liée à l'arrivée à échéance de quelques contrats à long terme et est compensée par une utilisation plus importante des obligations réglementaires, afin de couvrir les composants couverts par la régulation.

Les produits des activités de stockage sont stables en comparaison avec 2020 et ils sont en ligne avec la proposition tarifaire de juillet 2021. Les revenus diminuent en 2021, mais cette baisse est compensée par une moindre dotation aux obligations réglementaires, ce qui s'explique par la mise en vigueur d'une nouvelle proposition tarifaire en juillet 2021 prévoyant une réduction tarifaire importante.

Quant aux produits de terminalling, il y avait moins de ventes supplémentaires de 'spot slots' qu'en 2020, mais ceci a été compensé par les autres services et en particulier, le nombre de chargements de camions-citernes de GNL a augmenté ainsi que le nombre de (stand)-alone berthing rights. La diminution observée en 2021 par rapport à 2020 est finalement due à une utilisation inférieure des obligations réglementaires conformément à la nouvelle proposition tarifaire de décembre 2021.

4.1.2. Le segment 'Fluxys International' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de terminalling à Dunkerque en France et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

Le segment " Fluxys International " a également connu une augmentation, notamment les revenus d'Interconnector (+23.116 k€) et d'Allemagne (+12.332 k€), en raison respectivement de l'augmentation de la demande et de la mise en service de la canalisation Eugal. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution en Suisse (-20.994 k€) due à l'expiration d'une partie des contrats à long terme.

### Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels

Les activités de balancing en Belgique et à Luxembourg sont gérées par Balansys depuis le 1er juin 2020. Balansys est une coentreprise et elle est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Notons toutefois que tant les chiffres des ventes que ceux des achats de gaz aux fins des opérations de balancing sont en augmentation en 2021 par rapport à l'année 2020 et ceci partiellement parce que ces activités fluctuent significativement étant donné leur nature et aussi parce que le prix de gaz a augmenté en 2021.



## Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2021	31-12-2020	Ecart
Autres produits opérationnels	16.450	9.109	7.341

Les autres produits opérationnels sont principalement composés de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de certificats CO<sub>2</sub>, de mises à disposition de biens et de personnes, et la refacturation de coûts.

Les revenus de certificats CO<sub>2</sub> sont générés principalement au niveau d'Interconnector. Interconnector disposait de certificats CO<sub>2</sub> émis par les autorités de l'Union Européenne et leur valeur comptable était inscrite dans un compte de produits reportés. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, ces certificats ne peuvent plus être utilisés en Angleterre. Par conséquent, le produit correspondant a été pris dans le compte de résultats pour la valeur comptable.

## Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors amortissements, dépréciations de valeur et provisions	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-5.353	-4.073
Biens et services divers	4.3.2	-234.976	-221.694
Frais de personnel	4.3.3	-155.587	-150.520
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-18.494	-25.412
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>-414.410</b>	<b>-401.699</b>

### 4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

### 4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

En milliers d'euros	31-12-2021	31-12-2020
Achats de matériel d'exploitation	-16.832	-15.752
Loyers et charges locatives (1)	-15.553	-14.264
Charges d'entretien et de réparation	-48.337	-50.650
Fournitures faites au groupe	-8.943	-10.733
Rétributions de tiers	-69.445	-63.003
Redevances et contributions	-49.226	-41.290
Assurances non relatives au personnel	-16.757	-15.148
Autres services et biens divers	-9.883	-10.854
<b>Total</b>	<b>-234.976</b>	<b>-221.694</b>

(1) Ces montants concernent des services qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de leasing selon IFRS 16.

Les services et autres biens ont augmenté en 2021 (+13.282 k€). Cette évolution est pour la plus grande partie due à la hausse des rétributions plus élevées dans le cadre de la conversion du réseau à faible et à fort pouvoir calorifique. Un deuxième élément s'explique par l'augmentation de frais de consultance IT dans le cadre de divers projets dont les projets pour tiers, où les charges sont couvertes par des revenus. L'entretien et le développement des solutions IT, notamment à la lumière de la digitalisation, en vue d'assurer leur performance continue et de les garder le plus à jour possible d'un point de vue technologique, a également engendré des frais supplémentaires. De plus, le coût des assurances pour les projets internationaux a également augmenté. Finalement les rétributions de tiers concernant les études et analyses de marché en support des activités et concernant des études relatives à la connexion au réseau des nouvelles centrales de gaz ont également augmenté.

### 4.3.3. Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 5.067 k€. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre moyen de travailleurs et des indexations. L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.292 personnes en 2021 contre 1.265 en 2020. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.257,1 en 2021 contre 1.228,6 en 2020.

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>	<b>1.292</b>	<b>1.257,1</b>	<b>1.265</b>	<b>1.228,6</b>
<b>Belgium (ajusté mutli-employeurs)</b>	<b>969</b>	<b>942,8</b>	<b>959</b>	<b>929,8</b>
<b>Fluxys</b>	<b>63</b>	<b>54,4</b>	<b>69</b>	<b>62,2</b>
Cadres	52	43,5	56	49,9
Statutaires	11	10,9	13	12,3
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>864</b>	<b>835,3</b>	<b>852</b>	<b>820,8</b>
Cadres	295	286,7	281	273,0
Statutaires	569	548,6	571	547,8
<b>Fluxys LNG</b>	<b>46</b>	<b>45,5</b>	<b>46</b>	<b>44,9</b>
Cadres	3	3,1	4	3,8
Statutaires	43	42,4	42	41,1
<b>Flux Re</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>Fluxys Europe</b>	<b>13</b>	<b>7,6</b>	<b>3</b>	<b>2,0</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>6</b>	<b>6,1</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>15</b>	<b>14,9</b>	<b>13</b>	<b>13,1</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>6</b>	<b>5,4</b>	<b>6</b>	<b>5,2</b>
<b>GMSL</b>	<b>103</b>	<b>102,0</b>	<b>100</b>	<b>99,4</b>
<b>Fluxys BBL</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>
<b>Transitgas</b>	<b>53</b>	<b>48,9</b>	<b>53</b>	<b>49,1</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>
<b>Interconnector</b>	<b>55</b>	<b>55,0</b>	<b>50</b>	<b>50,0</b>
<b>Gaz-Opale</b>	<b>61</b>	<b>61,0</b>	<b>59</b>	<b>58,5</b>
<b>Dunkerque LNG</b>	<b>19</b>	<b>18,6</b>	<b>14</b>	<b>14,3</b>
<b>Fluxys Brasil</b>	<b>1</b>	<b>0,2</b>		

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice</b>	<b>1.293</b>	<b>1.260,6</b>	<b>1.285</b>	<b>1.250,5</b>
<b>Belgium (ajusté mutli-employeurs)</b>	<b>972</b>	<b>943,7</b>	<b>968</b>	<b>941,6</b>
<b>Fluxys</b>	<b>60</b>	<b>51,0</b>	<b>62</b>	<b>54,2</b>
Cadres	51	42,4	50	42,6
Statutaires	9	8,6	12	11,6
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>869</b>	<b>839,2</b>	<b>861</b>	<b>832,4</b>
Cadres	300	291,3	292	284,5
Statutaires	569	547,9	569	547,9
<b>Fluxys LNG</b>	<b>48</b>	<b>46,5</b>	<b>48</b>	<b>47,0</b>
Cadres	3	2,9	4	3,8
Statutaires	45	43,6	44	43,2
<b>Flux Re</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>Fluxys Europe</b>	<b>12</b>	<b>7,0</b>	<b>13</b>	<b>8,0</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>6</b>	<b>6,0</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>15</b>	<b>15,0</b>	<b>14</b>	<b>14,0</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>6</b>	<b>6,0</b>	<b>6</b>	<b>5,1</b>
<b>GMSL</b>	<b>102</b>	<b>103,5</b>	<b>104</b>	<b>103,4</b>
<b>Fluxys BBL</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>
<b>Transitgas</b>	<b>51</b>	<b>47,6</b>	<b>52</b>	<b>48,4</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>
<b>Interconnector</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>
<b>Gaz-Opale</b>	<b>62</b>	<b>61,6</b>	<b>60</b>	<b>59,0</b>
<b>Dunkerque LNG</b>	<b>19</b>	<b>19,0</b>	<b>16</b>	<b>15,8</b>
<b>Fluxys Brasil</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>		

### 4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

#### 4.3.5. Amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
<b>Amortissements</b>	<b>4.3.5.1</b>	<b>-409.392</b>	<b>-402.659</b>
Immobilisations incorporelles		-94.881	-94.764
Immobilisations corporelles		-299.799	-293.376
Actifs au titre du droit d'utilisation		-14.712	-14.519
<b>Dépréciations de valeur</b>		<b>-645</b>	<b>396</b>
Perte de valeur sur actions		-476	0
Sur stocks		-113	460
Sur créances commerciales		-56	-64
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.3.5.2</b>	<b>-4.938</b>	<b>-16.382</b>
<b>Total des amortissements, dépréciations de valeur et provisions</b>		<b>-414.975</b>	<b>-418.645</b>

##### 4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 45 ans pour les portefeuilles de clients acquis.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est stable. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles s'explique par la mise en service d'installations en Allemagne et par des amortissements plus élevés chez Interconnector. L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur le 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles qui s'élève à fin 2021 à 334,4 M€ pour Interconnector et à 1.364,8 M€ pour Dunkerque.

La valeur d'utilité de ces installations est très sensible aux hypothèses retenues, la majeure partie des ventes de capacités se réalisant sur base de contrats à court terme. Les hypothèses ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. Le groupe revoit ces hypothèses chaque année.

##### 4.3.5.2. Provisions pour risques et charges

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 4.938 k€ en 2021, principalement pour des pensions (voir note 5.17) et litiges (voir note 5.16). La diminution provient principalement d'une provision pour litige enregistrée chez Dunkerque LNG en 2020. De plus, en 2021, il y a une utilisation de provision en Flux Re contre une dotation l'année précédente.

#### Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Dividendes de sociétés non consolidées		0	0
Produits financiers sur contrats de leasing	4.4.1	1.112	182
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	4.4.2	5.748	5.856
Autres intérêts		646	406
Désactualisation des provisions		0	0
Autres produits financiers	4.4.3	7.101	6.384
<b>Total</b>		<b>14.607</b>	<b>12.828</b>

4.4.1. Les produits financiers sur contrats de leasing proviennent principalement de Flexfueler 002.

4.4.2. Les intérêts sur placements et équivalents de trésorerie sont principalement issus de placements comptabilisés au coût amorti conformément à IFRS 9.

4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4). La plus-value réalisée sur la vente de LNG Link en 2020 est également reprise dans cette section.

#### Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-58.736	-62.100
Désactualisation des provisions	4.5.2	-2.341	-2.805
Charges d'intérêt sur dettes de leasing		-7.253	-7.880
Autres charges financières	4.5.3	-8.192	-6.837
<b>Total</b>		<b>-76.522</b>	<b>-79.622</b>



4.5.1 Les charges d'intérêts sur dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place pour couvrir les besoins financiers du groupe. Ces charges ont diminué en 2021 en raison du remboursement de prêts en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

4.5.2 Les effets d'actualisation des provisions (notamment pour pensions et pour démantèlement de certaines installations) résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Notes 5.16 et 5.17).

4.5.3 Les autres charges financières comprennent les différences de change réalisées, les moins-values en 2020 sur la vente de la participation dans Mahon Shipping et de 2% des actions de Senfluga et d'autres frais bancaires divers. En 2021, ce poste comprend la moins-value sur la liquidation prévue de Rostock LNG.

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers		En milliers d'euros	
	Note	31-12-2021	31-12-2020
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-1.294	2.315
<b>Total</b>		<b>-1.294</b>	<b>2.315</b>

Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

#### Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève à 74.278 k€ en 2021 contre 21.124 k€ en 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution de TAP et, dans une moindre mesure, de TBG. Les activités commerciales de TAP ont démarré à la fin de 2020 et ont contribué à une année complète en 2021, ce qui se traduit par une contribution nette pour l'année de 54,5 M€, contre 14,3 M€ en 2020. La participation dans TBG contribue aux résultats depuis son acquisition, c'est-à-dire à partir d'avril 2021.

Pour les sociétés mises en équivalence qui ont été vendues au cours de l'année 2020 (notamment E-Loops, LNG Link Investment et Mahon Shipping), les contributions ont été incluses dans les résultats jusqu'au moment de la vente.

#### Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2021	31-12-2020	Ecart
Impôts exigibles	4.7.1	-67.773	-69.737	1.964
Impôts différés	4.7.2	-16.482	13.342	-29.824
<b>Total</b>	<b>4.7.3</b>	<b>-84.255</b>	<b>-56.395</b>	<b>-27.860</b>

La charge d'impôt sur le résultat à 84.255 k€ en 2021 contre 56.395 k€ en 2020.

Les charges d'impôt sur le résultat ont augmenté de 27.860 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La baisse des impôts payés sur le résultat.
- L'impact de la déduction fiscale pour l'innovation relative aux années 2019 et 2020 en Belgique (inclus dans les impôts de 2020).
- L'impact d'un effet ponctuel en 2021 suite à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre (de 19% à 25% en 2024) conduisant à un ajustement des impôts différés pour un montant de 20.928 k€.

Les charges d'impôts sur le résultat se décomposent comme suit :

4.7.1. Impôts exigibles		En milliers d'euros		
	31-12-2021	31-12-2020	Ecart	
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>	<b>-68.012</b>	<b>-72.490</b>	<b>4.478</b>	
Impôts et précomptes dus ou versés	-54.350	-73.440	-19.090	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	42	9.261	-9.219	
Suppléments d'impôts estimés portés au passif	-13.704	-8.311	5.393	
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>	<b>239</b>	<b>2.753</b>	<b>-2.514</b>	
<b>Total</b>	<b>-67.773</b>	<b>-69.737</b>	<b>1.964</b>	

4.7.2. Impôts différés		En milliers d'euros		
	31-12-2021	31-12-2020	Ecart	
<b>Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles</b>	<b>4.895</b>	<b>13.342</b>	<b>-8.447</b>	
Ecart issu de l'évaluation des immobilisations	28.184	24.096	4.088	
Ecart issu des provisions	-10.300	-10.368	68	
Autres écarts	-12.989	-386	-12.603	
<b>Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux</b>	<b>-21.377</b>	<b>0</b>	<b>-21.377</b>	
<b>Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>-16.482</b>	<b>13.342</b>	<b>-29.824</b>	

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

L'augmentation des impôts différés est principalement due à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre, comme mentionné ci-dessous.

**4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen**

En milliers d'euros

	31-12-2021	31-12-2020 révisé	Ecart
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice</b>	<b>-64.268</b>	<b>-58.820</b>	<b>-5.448</b>
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	331.349	256.404	74.945
Résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-74.278	-21.124	-53.154
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>257.071</b>	<b>235.280</b>	<b>21.791</b>
Taux d'impôt applicable	25,00%	25,00%	
<b>Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-17.990</b>	<b>-328</b>	<b>-17.662</b>
Taux différents d'autres juridictions	1.639	-33	1.672
Impact des changements de taux	-20.909	0	-20.909
Revenus non taxables	822	1.950	-1.128
Frais non déductibles	-1.538	-1.539	1
Autres	1.996	-706	2.702
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice</b>	<b>-82.258</b>	<b>-59.148</b>	<b>-23.110</b>
Résultat avant impôts	257.071	235.280	21.791
Taux d'impôt effectif moyen	32,00%	25,14%	6,86%
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>	<b>-1.997</b>	<b>2.753</b>	<b>-4.750</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>-84.255</b>	<b>-56.395</b>	<b>-27.860</b>

## Note 4.8. Résultat net de la période

	En milliers d'euros		
Résultat net de la période	31-12-2021	31-12-2020	Ecart
Part des intérêts minoritaires	52.749	53.876	-1.127
Part du groupe	194.345	146.133	48.212
<b>Total du résultat net de la période</b>	<b>247.094</b>	<b>200.009</b>	<b>47.085</b>

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 247.094 k€ en 2021 contre 200.009 k€ en 2020, soit une augmentation de 47.085 k€.



**Note 5. Bilan sectoriel**

<b>Bilan sectoriel au 31-12-2021</b>		<b>En milliers d'euros</b>		
	<b>Fluxys Belgium</b>	<b>Fluxys International</b>	<b>Non alloués</b>	<b>Total</b>
Immobilisations corporelles	1.902.037	3.311.058	0	5.213.095
Immobilisations incorporelles	170.145	1.098.489	0	1.268.634
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	33.527	88.902	0	122.429
Participations mises en équivalence	265	395.626	0	395.891
Autres actifs financiers	88.642	3.029	0	91.671
Stocks	39.042	15.565	0	54.607
Créances de location-financement	0	9.425	0	9.425
Créances commerciales nettes	85.387	73.252	0	158.639
Autres actifs			596.790	596.790
				<b>8.042.330</b>
Passifs portants intérêts	980.132	1.765.100		2.745.232
Autres passifs financiers	3.254	18.818		22.072
Autres passifs			1.667.077	1.667.077
				<b>4.434.381</b>
Capitaux propres			3.607.949	3.607.949
				<b>8.042.330</b>

<b>Bilan sectoriel au 31-12-2020 révisé</b>		<b>En milliers d'euros</b>		
	<b>Fluxys Belgium</b>	<b>Fluxys International</b>	<b>Non alloués</b>	<b>Total</b>
Immobilisations corporelles	2.011.209	3.332.482	0	5.343.691
Immobilisations incorporelles	183.227	1.159.856	0	1.343.083
Goodwill	1.924	126.689	0	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	36.467	95.198	0	131.665
Participations mises en équivalence	45	264.289	0	264.334
Autres actifs financiers	109.506	7.778	0	117.284
Stocks	26.378	12.739	0	39.117
Créances de location-financement	0	9.656	0	9.656
Créances commerciales nettes	67.224	53.120	0	120.344
Autres actifs			482.616	482.616
				<b>7.980.403</b>
Passifs portants intérêts	1.002.911	1.840.317		2.843.228
Autres passifs financiers	2.054	9.330		11.384
Autres passifs			1.613.774	1.613.774
				<b>4.468.386</b>
Capitaux propres			3.512.017	3.512.017
				<b>7.980.403</b>

## Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2019</b>	<b>55.565</b>	<b>405.640</b>	<b>6.398.632</b>	<b>386.171</b>
Investissements	627	4.924	68.292	499
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-87	-65	-11.143	0
Transferts internes	0	-61	16.926	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	-353	0	-48.571	0
Transfert rubrique	0	0	-9.656	0
<b>Au 31-12-2020</b>	<b>55.752</b>	<b>410.438</b>	<b>6.414.480</b>	<b>386.670</b>
Investissements	1.060	3.818	53.434	22
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-153	-189	-12.297	0
Transferts internes	0	0	128.330	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	217	0	130.636	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2021</b>	<b>56.876</b>	<b>414.067</b>	<b>6.714.583</b>	<b>386.692</b>

En milliers d'euros				
Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>2.717.080</b>	<b>46.212</b>	<b>65.916</b>	<b>141.220</b>	<b>10.216.436</b>
11.932	10	6.968	43.390	136.642
0	0	0	0	0
-59	0	-2.949	0	-14.303
5.515	0	0	-22.380	0
0	0	0	0	0
0	-31	-108	-343	-49.406
0	0	0	-4.289	-13.945
<b>2.734.468</b>	<b>46.191</b>	<b>69.827</b>	<b>157.598</b>	<b>10.275.424</b>
3.621	0	7.806	31.125	100.886
-513	0	0	0	-513
-18	-659	-11.857	-3.225	-28.398
0	0	0	-128.330	0
0	0	0	0	0
0	193	115	759	131.920
20.533	0	0	0	20.533
<b>2.758.091</b>	<b>45.725</b>	<b>65.891</b>	<b>57.927</b>	<b>10.499.852</b>

**Mouvements des immobilisations corporelles**

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2019</b>	<b>0</b>	<b>-206.835</b>	<b>-3.331.122</b>	<b>-240.932</b>
Amortissements actés	0	-42.918	-181.075	-10.458
Cessions et désaffectations	0	47	8.155	0
Transferts internes	0	3	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	32.722	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2020</b>	<b>0</b>	<b>-249.703</b>	<b>-3.471.320</b>	<b>-251.390</b>
Amortissements actés	0	-43.056	-188.427	-9.357
Cessions et désaffectations	0	175	11.560	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	-78.232	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2021</b>	<b>0</b>	<b>-292.584</b>	<b>-3.726.419</b>	<b>-260.747</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2021</b>	<b>56.876</b>	<b>121.483</b>	<b>2.988.164</b>	<b>125.945</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2020</b>	<b>55.752</b>	<b>160.735</b>	<b>2.943.160</b>	<b>135.280</b>

En milliers d'euros

	Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
	<b>-812.353</b>	<b>-43.766</b>	<b>-47.091</b>	<b>0</b>	<b>-4.682.099</b>
	-53.820	-62	-5.043	0	-293.376
	18	0	2.692	0	10.912
	-3	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
	0	22	86	0	32.830
	0	0	0	0	0
	<b>-866.158</b>	<b>-43.806</b>	<b>-49.356</b>	<b>0</b>	<b>-4.931.733</b>
	-52.937	-32	-5.990	0	-299.799
	2	0	11.377	0	23.114
	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
	0	-31	-76	0	-78.339
	0	0	0	0	0
	<b>-919.093</b>	<b>-43.869</b>	<b>-44.045</b>	<b>0</b>	<b>-5.286.757</b>
	<b>1.838.998</b>	<b>1.856</b>	<b>21.846</b>	<b>57.927</b>	<b>5.213.095</b>
	<b>1.868.310</b>	<b>2.385</b>	<b>20.471</b>	<b>157.598</b>	<b>5.343.691</b>



**Mouvements des immobilisations corporelles**

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2021 dont :</b>	<b>56.876</b>	<b>121.483</b>	<b>2.988.164</b>	<b>125.945</b>
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	56.876	121.483	2.988.164	125.945
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
<b>Informations complémentaires</b>				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque.

En 2021, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 100,9 M€. Les principaux investissements réalisés concernent les installations de transport 'EUGAL' en Allemagne (21,4 M€) et 50,6 M€ sur différents projets en Belgique (transport et LNG). Par ailleurs, suite à la mise en service d'EUGAL et de compresseurs en Allemagne, un transfert de 128,3 M€ a eu lieu depuis les 'immobilisations en cours' vers les 'réseaux de transport de gaz'.

Le mouvement provenant des 'écarts de conversion' s'explique par l'appréciation en 2021 du GBP et du CHF par rapport à l'EUR.

**En milliers d'euros**

Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.838.998	1.856	21.846	57.927	5.213.095
1.838.998	1.856	21.846	57.927	5.213.095
0	0	0	0	0
0	0	0	0	110

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élèvent à 0,1 M€ en 2021 contre 0,5 M€ en 2020. Le taux d'intérêt utilisé est basé sur le coût des prêts concernés.

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 299,8 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5).

## Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2019</b>	<b>26.431</b>	<b>244.600</b>	<b>1.766.415</b>	<b>2.037.446</b>
Investissements	8.296	0	6.402	14.698
Cessions et désaffectations	-2.209	0	0	-2.209
Ecart de conversion	-167	0	2.369	2.202
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2020</b>	<b>32.351</b>	<b>244.600</b>	<b>1.775.186</b>	<b>2.052.137</b>
Investissements	8.307	0	1.381	9.688
Cessions et désaffectations	-6.176	0	0	-6.176
Ecart de conversion	164	0	23.597	23.761
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2021</b>	<b>34.646</b>	<b>244.600</b>	<b>1.800.164</b>	<b>2.079.410</b>

(\*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2019</b>	<b>-13.563</b>	<b>-80.811</b>	<b>-520.842</b>	<b>-615.216</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-3.946	-8.766	-82.052	-94.764
Cessions et désaffectations	1.936	0	0	1.936
Ecart de conversion	0	0	-1.010	-1.010
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2020</b>	<b>-15.573</b>	<b>-89.577</b>	<b>-603.904</b>	<b>-709.054</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.761	-8.766	-81.353	-94.881
Cessions et désaffectations	6.176	0	-36	6.141
Ecart de conversion	0	0	-12.982	-12.982
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2021</b>	<b>-14.158</b>	<b>-98.343</b>	<b>-698.275</b>	<b>-810.776</b>

(\*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2021</b>	<b>20.488</b>	<b>146.257</b>	<b>1.101.889</b>	<b>1.268.634</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2020</b>	<b>16.778</b>	<b>155.023</b>	<b>1.171.282</b>	<b>1.343.083</b>

(\*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector, GMSL, Dunkerque LNG et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss en 2034 et l'immobilisation Dunkerque en majeure partie en 2037 et en 2061 pour le solde.

En 2021 il n'y a pas eu de nouvelles variations de périmètre ayant un impact sur les immobilisations incorporelles.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'une immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur.

### Note 5.3. Goodwill

Goodwill			En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé		
Fluxys Belgium SA	1.924	1.924		
Dunkerque	129.225	126.689		
<b>Total</b>	<b>131.149</b>	<b>128.613</b>		

Un **goodwill** de 1.924 k€ relatif à Fluxys Belgium SA est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys. Le montant correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

L'exercice définitif d'allocation de prix réalisé suite à la prise de contrôle de Dunkerque LNG par Fluxys en 2018 résulte en un goodwill de 129.225 k€. Ce goodwill est l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de Dunkerque LNG en date du 31 octobre 2018, établie en vertu des normes IFRS.

Cet excédent correspond d'une part, à la valeur de prise de contrôle de Dunkerque LNG, et d'autre part, à la valeur des synergies futures grâce à l'expertise du groupe en services de terminalling. Par ailleurs, la prise de contrôle de Dunkerque LNG vient renforcer le développement des activités GNL que Fluxys poursuit et contribue à l'importance de Fluxys sur le marché GNL du nord-ouest de l'Europe. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Ce goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie de Dunkerque LNG (segment Fluxys International) pour le test de dépréciation de valeur.

Le test de dépréciation de valeur vérifie si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ces calculs se fondent sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des données financières correspondant au plan pluriannuel approuvé par la direction. Ces projections sont ensuite actualisées à un coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Au 31 décembre 2021, les hypothèses fondamentales du plan pluriannuel à l'horizon 2061 n'ont pas changé de manière significative par rapport au plan de l'année précédente. Étant donné la nature du secteur et de l'activité, les hypothèses relatives aux flux de trésorerie restent similaires :

- Les contrats long-terme en place pour la plus grande partie de la capacité du terminal méthanier;
- Des ventes supplémentaires des capacités disponibles sur base des prévisions du marché et des tarifs conformes aux conventions en place ;
- L'application de la régulation une fois les contrats long-terme arrivés à échéance.



L'intégralité du chiffre d'affaires et des charges considérés sont générés en euro. Étant donné que les flux de trésorerie après imposition sont incorporés dans le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, un taux d'actualisation après impôts est employé afin de maintenir la cohérence. Ce taux d'actualisation prend en compte les paramètres du marché au 31/12/2021. Il se traduit par un coût moyen pondéré du capital avant impôts qui se situe entre 5% et 6%. Le test de dépréciation de valeur n'a pas identifié de réduction de valeur du goodwill au 31/12/2021.

#### Note 5.4. Actifs au titre du droit d'utilisation

Evolution de la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation				En milliers d'euros
	Terrains et constructions	Installations techniques	Véhicules	Total
<b>Au 31-12-2020</b>	<b>89.637</b>	<b>38.229</b>	<b>3.800</b>	<b>131.665</b>
Droits additionnels	37	0	2.220	2.257
Amortissements et pertes de valeur	-4.739	-8.156	-1.881	-14.776
Cessions	0	0	0	0
Autres variations	278	2.958	45	3.281
<b>Au 31-12-2021</b>	<b>85.214</b>	<b>33.031</b>	<b>4.183</b>	<b>122.429</b>

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont principalement liés aux droits de concessions pour les terrains dans les ports de Zeebrugge et Dunkerque (Terminaux GNL), ainsi que les installations d'Interconnector dans le port de Zeebrugge. Ces contrats ne contiennent pas de clauses d'option de résiliation ou de prolongation significatives. Les loyers ne sont pas variables, à l'exception de quelques contrats avec indexation annuelle, mais dont l'impact n'est pas matériel. Les autres changements concernent principalement les différences de taux de change.

#### Note 5.5. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A fin 2021, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- TAP (19 %),
- Balansys (50 %),
- Rostock LNG (51%),
- Senfluga Energy Infrastructure Holdings (18%), et sa participation de 66% en Desfa,
- Hyoffwind Infrastructure (33,33%) depuis 2021,
- TBG (29,12%) depuis 2021,
- Power to Methanol Antwerp (14,3%).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>Participations mises en équivalence à l'ouverture</b>	<b>264.334</b>	<b>255.357</b>
Investissements	126.109	0
Dépréciations	-3.298	0
Quote-part dans le résultat net global	96.893	4.213
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	<i>74.278</i>	<i>21.124</i>
<i>Autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</i>	<i>22.615</i>	<i>-16.911</i>
Dividendes versés	-48.875	-3.650
Variations de périmètre	0	-5.447
Ecart de conversion	5.886	25
Augmentations de capital	100	13.836
Réductions de capital	-45.258	0
<b>Participations mises en équivalence à la clôture</b>	<b>395.891</b>	<b>264.334</b>

Le résultat des participations mises en équivalence, qui s'élève à 74.278 k€, est commenté dans la note 4.6.

Les autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat s'élèvent à 22.615 k€ et sont principalement liés à la valorisation des swaps de taux d'intérêts sur le financement de TAP.

Les dividendes versés proviennent de Senfluga et surtout de la nouvelle participation dans TBG. Les réductions de capital concernent les remboursements de TAP.

## Note 5.6. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020 révisé
Actions évaluées au coût	5.6.1	963	1.637
Titres de placement au coût amorti	5.6.2/6	26.289	45.363
Autres placements financiers au coût amorti	5.6.2/6	59.009	61.993
Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6	4.157	3.454
Instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	5.6.3/6	186	2.947
Autres actifs financiers au coût		328	324
<b>Total</b>		<b>90.932</b>	<b>115.718</b>

5.6.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. La diminution est expliquée par une réduction de valeur sur Boostheat à la valeur boursière (reconnue dans les autres éléments du résultat global en ligne avec les principes comptables (voir note 2.10.b)).

5.6.2. Ces rubriques enregistrent les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2022 et 2032. Les actifs détenus par Flux Re sont sensiblement plus élevés que les exigences minimales de capital du ratio de Solvabilité II (22,5 millions €).

5.6.3. Au 31-12-2021, les instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global concernent principalement les instruments dérivés conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau de la devise CHF et au niveau des taux d'intérêts (voir Note 6).

## Note 5.7. Autres créances et autres actifs non courants

Autres créances et autres actifs non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Prêts non courants	5.7.1	57.782	73.326
Appels de fonds et autres	5.7.2	12.149	4.144
<b>Total</b>		<b>69.931</b>	<b>77.470</b>

5.7.1 Interconnector a souscrit des obligations de F.L. Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

5.7.2 Cette rubrique comprend principalement un prêt de k€ 9.000 à la coentreprise Balansys.

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2021				En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Prêts non courants	57.782	0	57.782		
Appels de fonds et autres	9.169	2.980	12.149		
<b>Total</b>	<b>66.951</b>	<b>2.980</b>	<b>69.931</b>		

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2020 révisé				En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Prêts non courants	73.326	0	73.326		
Appels de fonds et autres	4.144	0	4.144		
<b>Total</b>	<b>77.470</b>	<b>0</b>	<b>77.470</b>		

Autres actifs non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.17	15.245	3.918
<b>Total</b>		<b>15.245</b>	<b>3.918</b>

## Note 5.8. Actifs réglementaires

Comme expliqué dans la note 1g, les actifs réglementaires sont dorénavant présentés séparément.

Actifs réglementaires		En milliers d'euros		
	31.12.2021	31.12.2020 révisé	différence	01.01.2020 révisé
Présentation au bilan:				
Actifs réglementaires non-courants	21.803	4.754	17.049	10.217
Actifs réglementaires courants	2.272	4.447	-2.175	0
<b>Total des actifs réglementaires</b>	<b>24.075</b>	<b>9.201</b>	<b>14.874</b>	<b>10.217</b>

Les actifs réglementaires correspondent aux éléments à récupérer dans les tarifs futurs (2022-2025) et concernent les entités allemandes. L'augmentation est principalement due à la combinaison de capacités transportées plus faibles ainsi que des charges de commodités plus importantes.

Variation des actifs réglementaires		En milliers d'euros	
Long terme et court terme		Total	
<b>Solde d'ouverture au 01.01.2021</b>		<b>9.201</b>	
Utilisations		-4.470	
Dotations		19.344	
Intérêts		0	
<b>Solde de clôture au 31.12.2021</b>		<b>24.075</b>	

Nous nous référons à la note 5.15 obligations réglementaires pour la réconciliation des utilisations et dotations aux actifs et obligations réglementaires à la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires).



## Note 5.9. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>Stocks de fournitures</b>	<b>32.476</b>	<b>29.813</b>
Valeur comptable brute	39.446	36.669
Dépréciations de valeur	-6.970	-6.856
<b>Stocks de marchandises (gaz)</b>	<b>21.856</b>	<b>8.727</b>
Valeur comptable brute	21.856	8.728
Dépréciations de valeur	0	-1
<b>Commandes en cours d'exécution</b>	<b>275</b>	<b>577</b>
Valeur comptable brute	275	577
Dépréciations de valeur	0	0
<b>Total</b>	<b>54.607</b>	<b>39.117</b>

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Constitutions ou utilisations de stocks	15.603	345
Dépréciations de valeur	-113	460
<b>Total</b>	<b>15.490</b>	<b>805</b>

## Note 5.10. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020 révisé
Créances commerciales brutes		160.280	121.960
Dépréciations de valeur		-1.641	-1.616
<b>Créances commerciales nettes</b>	<b>5.10.1</b>	<b>158.639</b>	<b>120.344</b>
Autres débiteurs		48.963	31.957
<b>Total</b>		<b>207.602</b>	<b>152.301</b>

5.10.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6).

L'augmentation des créances est principalement due à une augmentation de la facturation de la composante commodité des tarifs, ainsi qu'aux fonds mis à disposition pour l'équilibrage du réseau en Allemagne.

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les clients et autres débiteurs sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Créances non échues	158.143	119.794
Créances échues < 3 mois	405	502
Créances échues 3 - 6 mois	0	3
Créances échues > 6 mois	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	91	45
<b>Total</b>	<b>158.639</b>	<b>120.344</b>

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de réductions de valeur à concurrence de 100 %.

### Note 5.11. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
<b>Placements à court terme</b>	<b>71.909</b>	<b>96.307</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>315.478</b>	<b>220.585</b>
Équivalents de trésorerie	0	0
Comptes à court terme	10.130	9.487
Soldes bancaires	305.320	211.068
Argent en caisse	28	30
<b>Total</b>	<b>387.387</b>	<b>316.892</b>

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les placements, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

### Note 5.12. Autres actifs courants

Autres actifs courants	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020 révisé
Produits acquis		3.934	3.089
Charges à reporter		35.537	30.937
Autres actifs courants	5.12.1	1.693	435
<b>Total</b>		<b>41.164</b>	<b>34.461</b>

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 35.537 k€ (assurances, loyers, ...) et par divers produits acquis à encaisser.

5.12.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.7 et 5.17).

### Note 5.13. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

D'autres augmentations de capital ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe. En 2020 et 2021, il y a eu des augmentations de capital de respectivement 2,7 M€ et 0,4 M€, qui ont été souscrites par le personnel et la direction. Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Au 31 décembre 2021, la structure actionariale de Fluxys est la suivante :

- 77,49 % : Publigaz
- 19,87 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,13 % : SFPI
- 0,51 % : Personnel et management

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 1.345.324 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (74,9 M€) ; les 49,35 % dans FluxSwiss (312,5 M€) ; les 23,68 % dans Interconnector (79,7 M€) ainsi que les 69,61 % dans Dunkerque LNG (877,9 M€), le solde étant représenté par ceux dans Flexfueler (0,3 M€).

## Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
<b>I. Mouvements du nombre d'actions</b>			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	87.062.869	0	87.062.869
2. Nombre d'actions émises	13.800	0	13.800
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	87.076.669	0	87.076.669
<b>II. Autres informations</b>			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	0
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

## Note 5.14. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non courants	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020 révisé
Contrats de location	5.14.1	146.033	166.403
Emprunts obligataires	5.14.2	944.793	944.252
Autres emprunts	5.14.3	647.259	1.405.085
Partenariats	5.14.4	56.695	58.180
<b>Total</b>		<b>1.794.780</b>	<b>2.573.920</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2021	31-12-2020 révisé
Contrats de location	5.14.1	20.685	18.959
Emprunts obligataires	5.14.2	3.456	3.753
Autres emprunts	5.14.3	926.311	246.596
<b>Total</b>		<b>950.452</b>	<b>269.308</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.14.1. La société Interconnector a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2025. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge. Le remboursement d'une partie du capital de ce contrat en 2021, comme prévu dans le plan de remboursement, explique la baisse des passifs de contrats de location.

Les obligations locatives ont été reconnues conformément à IFRS 16. Elles sont limitées aux obligations qui sont exécutoires contractuellement, même si le groupe s'attend à la prolongation future de certains de ces contrats, car les contrats actuels ne comprennent pas de clause de prolongation.

5.14.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles viendront à échéance entre 2027 et 2034. Fluxys a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %. Ces transactions ont notamment permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.



5.14.3. Les autres emprunts au 31-12-2021 incluent les éléments suivants :

- Un emprunt levé par Dunkerque LNG, pour un montant de 800 M€ remboursable en date du 31-12-2022. L'emprunt initialement à taux variable a été couvert au moyen d'un swap payeur de taux fixe pour la totalité du montant et de la période. Celle-ci a été transférée du passif portant intérêt à long terme au passif portant intérêt à court terme.
- Des emprunts sur 25 ans (dont le solde s'élève à 246,0 M€ à fin décembre 2020, après un remboursement partiel de 20 M€ effectué en 2021) à taux fixe contractés en 2008 et 2009 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Les emprunts bancaires contractés par Fluxys entre 2018 et 2021 pour un montant total de 300 millions € avec des échéances entre 2022 et 2025, ainsi que 30 millions € contractés en 2018 avec une échéance finale en 2028.
- Des emprunts en CHF levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 111,0 M€ équivalent au 31-12-2021. Des instruments **CAP** ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 51,4 M€ au 31-12-2021.
- Des emprunts à taux fixe octroyés par les actionnaires Publigaz et SFPI pour un montant de 45,0 M€ dont les échéances se situent entre 2022 et 2032.
- Des emprunts à moyen et court terme et des proratas d'intérêts pour le solde.

5.14.4. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourus par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations (voir note 3.2).

	Solde au 31.12.2020 révisé	Flux de trésorerie	Autres variations	
			Nouveaux contrats de location	Reclassement non-courant/ courant
<b>Passif non-courants portant intérêts</b>	<b>2.573.920</b>	<b>98.515</b>	<b>2.257</b>	<b>-884.489</b>
Contrats de location	166.403	0	2.257	-22.627
Emprunts obligataires	944.252	0	0	0
Autres emprunts	1.405.085	100.000	0	-861.862
Partenariats	58.180	-1.485	0	0
<b>Passifs courants portant intérêts</b>	<b>269.308</b>	<b>-203.233</b>	<b>0</b>	<b>884.489</b>
Contrats de location	18.959	-20.901	0	22.627
Emprunts obligataires	3.753	0	0	0
Autres emprunts	246.596	-182.332	0	861.862
<b>Total</b>	<b>2.843.228</b>	<b>-104.718</b>	<b>2.257</b>	<b>0</b>

Autres variations (suite)		Solde au 31.12.2021
Variation des intérêts à payer	Amortissements de frais d'émission	
0	4.577	1.794.780
0	0	146.033
0	541	944.793
0	4.036	647.259
0	0	56.695
-112	0	950.452
0	0	20.685
-297	0	3.456
185	0	926.311
-112	4.577	2.745.232

Les flux de trésorerie relatifs aux passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, IV.2.3 et IV.2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer et les amortissements des frais d'émission (4.465 k€ au total) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés, y compris contrats de location (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie : -59.832 k€) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et sur contrats de location (voir Note 4.5 : 65.989 k€) moins les intérêts des obligations réglementaires pour 1.692 k€ = 64.297 k€.

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2021, non-actualisés	En milliers d'euros			
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	27.407	94.579	113.739	235.725
Emprunts obligataires	27.839	97.598	1.117.126	1.242.563
Autres emprunts	955.066	462.312	256.808	1.674.186
Partenariats	0	56.695	0	56.695
<b>Total</b>	<b>1.010.312</b>	<b>711.184</b>	<b>1.487.673</b>	<b>3.209.169</b>

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2020 révisé, non actualisés	En milliers d'euros			
	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	26.482	115.680	108.990	251.152
Emprunts obligataires	28.136	97.598	1.140.968	1.266.702
Autres emprunts	270.328	1.241.779	281.490	1.793.597
Partenariats	0	58.180	0	58.180
<b>Total</b>	<b>324.946</b>	<b>1.513.237</b>	<b>1.531.448</b>	<b>3.369.631</b>

## Note 5.15. Obligations réglementaires

Comme expliqué dans la note 1g, les obligations réglementaires sont dorénavant présentées séparément.

Obligations réglementaires		En milliers d'euros			
	Note	31.12.2021	31.12.2020 révisé	différence	01.01.2020 révisé
Autres financements – long terme		83.033	65.557	17.476	82.789
Autres financements – court terme		15.896	25.775	-9.879	12.554
<b>Total des autres financements (A)</b>	<b>5.15.1</b>	<b>98.929</b>	<b>91.332</b>	<b>7.597</b>	<b>95.343</b>
Autres dettes – long terme		317.060	337.929	-20.869	410.249
Autres dettes – court terme		71.451	109.257	-37.806	100.701
<b>Total des autres dettes (B)</b>	<b>5.15.2</b>	<b>388.511</b>	<b>447.186</b>	<b>-58.675</b>	<b>510.950</b>
<b>Total des obligations réglementaires (A+B = C)</b>		<b>487.440</b>	<b>538.518</b>	<b>-51.078</b>	<b>606.293</b>
Présentation au bilan:					
Obligations réglementaires non-courantes		400.093	403.486	-3.393	493.038
Obligations réglementaires courantes		87.347	135.032	-47.685	113.255
<b>Total des obligations réglementaires (C)</b>		<b>487.440</b>	<b>538.518</b>	<b>-51.078</b>	<b>606.293</b>

5.15.1 Les **autres financements** correspondent aux allocations spécifiques des obligations réglementaires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements spécifiques, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux OLO à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde.

5.15.2 Les autres obligations réglementaires reprises en '**autres dettes**' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. Ces montants portent intérêt.

Les actifs et obligations réglementaires se réconcilient avec le reporting sectoriel et le tableau des flux de trésorerie, comme suit :

Variation des obligations réglementaires		En milliers d'euros	
Long terme + court terme	Autres financements (A)	Autres dettes (B)	Total
<b>Solde d'ouverture au 01.01.2021</b>	<b>91.332</b>	<b>447.186</b>	<b>538.518</b>
Utilisations	-4.011	-104.073	-108.084
Dotations	0	55.617	55.617
Intérêts	1.609	77	1.685
Transferts	10.000	-10.000	0
Autres		-296	-296
<b>Solde de clôture au 31.12.2021</b>	<b>98.930</b>	<b>388.511</b>	<b>487.440</b>

La somme des utilisations et dotations des obligations et actifs réglementaires s'élève respectivement à k€ -52.467 (ci-dessus) et k€ 14.875 (note 5.8), et correspond à la somme des évolutions des obligations et actifs réglementaires de la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires), soit k€ 67.342 (k€ 126.716 – k€ 59.374).

Cette diminution nette des obligations et actifs réglementaires correspond également avec l'évolution des obligations réglementaires nettes reprises dans la rubrique 1.2.6 du tableau des flux de trésorerie.

La charge d'intérêts de k€ 1.685 sur les obligations réglementaires a été comptabilisée dans les charges financières.

Le transfert de 10 M€ a été effectué dans le cadre des investissements spécifiques futurs à Zeebrugge.

## Note 5.16. Provisions

## 5.16.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
<b>Provisions au 31-12-2020</b>	<b>87.248</b>
Dotations	15.995
Utilisations	-10.300
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	783
Ecart actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-189
Rendement attendu	-501
Ecart actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-30.720
Reclassement à l'actif	12.584
Effet de change	85
<b>Provisions au 31-12-2021, dont :</b>	<b>74.984</b>
Provisions non courantes	69.775
Provisions courantes	5.209

Les provisions liées aux avantages du personnel ont diminué de 12.264k€. Cette baisse s'explique principalement par la combinaison d'une hausse des taux d'actualisation et des bons rendements sur les actifs de couverture en 2021. Outre la diminution des provisions, on constate également une augmentation de l'excédent des actifs de couverture (voir Note 5.17).

## 5.16.2. Autres provisions

Provisions pour :	En milliers d'euros		
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
<b>Provisions au 31-12-2020</b>	<b>11.291</b>	<b>58.071</b>	<b>69.362</b>
Dotations	233	0	233
Utilisations	-964	-27	-991
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	2.248	2.248
Effet de change	5	860	865
Autres variations	-7.793	20.533	12.740
<b>Provisions au 31-12-2021, dont :</b>	<b>2.772</b>	<b>81.685</b>	<b>84.457</b>
Provisions non courantes	2.614	81.685	84.299
Provisions courantes	158	0	158

Les provisions relatives aux contentieux et sinistres ont diminué en 2021, notamment suite au reclassement d'une provision relative à un désaccord avec des clients aux autres passifs financiers.

Le principal changement se trouve dans les provisions environnementales et de reconstitution de site qui ont augmenté suite au changement d'hypothèse de taux d'actualisation concernant la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG.



### 5.16.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact				En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total	
Résultat opérationnel	16.228	-11.291	4.937	
Résultat financier	3.031	-690	2.341	
<b>Total</b>	<b>19.259</b>	<b>-11.981</b>	<b>7.278</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2021					En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	158	54	2.560	2.772	
Environnement et reconstitution de sites	0	21.375	60.310	81.685	
<b>Sous-total</b>	<b>158</b>	<b>21.429</b>	<b>62.870</b>	<b>84.457</b>	
Avantages du personnel	5.209	28.196	41.579	74.984	
<b>Total</b>	<b>5.367</b>	<b>49.625</b>	<b>104.449</b>	<b>159.441</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2020					En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	875	7.878	2.538	11.291	
Environnement et reconstitution de sites	0	18.154	39.917	58.071	
<b>Sous-total</b>	<b>875</b>	<b>26.032</b>	<b>42.455</b>	<b>69.362</b>	
Avantages du personnel	5.633	25.879	55.735	87.247	
<b>Total</b>	<b>6.508</b>	<b>51.911</b>	<b>98.190</b>	<b>156.609</b>	

### Provisions pour contentieux et sinistres

En 2020, une provision a été constituée pour couvrir le montant estimé qui reste à payer dans le cadre d'un litige avec des tiers. En 2021 la provision a été reclassé vers les autres passifs financiers

Les autres provisions couvrent des décaissements probables dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983).

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

### Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

Les autres variations de ces provisions concernent le changement d'hypothèse à propos du taux d'actualisation utilisé pour la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG (en contrepartie d'un actif de démantèlement en ligne avec IFRIC 1).

## Note 5.17. Provisions pour avantages du personnel

### Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

#### Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables en Belgique au personnel 'barémisé' engagé avant le 1<sup>er</sup> juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1<sup>er</sup> mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

#### Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuaire en Belgique).

A fin 2021, les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de k€ 16.938 (2020 : k€ 4.353) par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe. Ce montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (note 5.7) et 'Autres actifs courants' (note 5.12.1).

La politique de financement a été amendée en 2018 afin de veiller à ce que les excédents soient récupérés sur la durée des plans de pension.

### Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel barémisé engagé à partir du 1<sup>er</sup> juin 2002, le personnel cadres engagé à partir du 1<sup>er</sup> mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

Spécifications relatives aux rendements minimums garantis par l'employeur :

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable et fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.13).

Pour certains de ces régimes à cotisations définies, les cotisations augmentent en fonction de l'ancienneté dans le groupe (régimes dits "back-loaded"). Pour ces régimes, les cotisations sont réparties uniformément dans le temps.

#### Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

#### Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

## Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2021	2020	2021	2020
Valeur actuelle des obligations	-247.170	-262.116	-48.328	-51.708
Juste valeur des actifs des plans	237.452	230.930	0	0
<b>Situation de financement des plans</b>	<b>-9.718</b>	<b>-31.186</b>	<b>-48.328</b>	<b>-51.708</b>
Effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Situation nette</b>	<b>-9.718</b>	<b>-31.186</b>	<b>-48.328</b>	<b>-51.708</b>
Dont actifs	16.938	4.353	0	0
Dont passifs	-26.656	-35.539	-48.328	-51.708

\* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées. Elles comprennent également, depuis 2018, les primes versées en couverture de régimes de retraite dont le profil tient compte de l'ancienneté.

\*\* La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté versées en cours de carrière ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires (rabais sur prix d'énergie)).

## Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
<b>Au début de la période</b>	<b>-262.116</b>	<b>-245.305</b>	<b>-51.708</b>	<b>-47.335</b>
Coût des services rendus	-10.958	-12.162	-1.405	-1.731
Coût de préretraite	-365	58	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-559	-2.764	-224	-395
Cotisations des participants	-1.564	-1.421	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.662	-758	-587	-233
Changement dans les hypothèses financières	14.048	-8.400	4.961	-3.478
Changements liés à l'expérience	203	4.098	-1.243	-1.064
Coût des services passés	-1.684	-1.899	0	0
Prestations payées	16.747	7.102	1.878	2.070
Variation périmètre	0	-458	0	458
Reclassements	0	0	0	0
Autres	740	-207	0	0
<b>A la fin de la période</b>	<b>-247.170</b>	<b>-262.116</b>	<b>-48.328</b>	<b>-51.708</b>

Le coût des services passés est lié à un changement de régime.

## Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
<b>Au début de la période</b>	<b>230.930</b>	<b>225.338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Revenus d'intérêts	501	1.026	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	13.055	2.873	0	0
Cotisations versées par l'employeur	6.839	5.680	1.878	2.444
Cotisations versées par les participants	1.564	1.421	0	0
Prestations servies	-16.747	-7.102	-1.878	-2.070
Changement dans les hypothèses financières	2.134	1.126	0	0
Autres	-824	568	0	-374
A la fin de la période	237.452	230.930	0	0
Rendement réel des actifs des plans	<b>13.556</b>	<b>3.899</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Grâce aux bons rendements des marchés financiers, le rendement des actifs des plans de pension est nettement supérieur à celui de 2020.

## Coûts comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
<b>Coûts</b>				
Coût des services rendus	-10.958	-12.162	-1.405	-1.731
Coût de retraite anticipée	-365	58	0	0
Coût des services passés	-1.684	-1.899	0	0
Gains/(pertes) actuariels sur les autres avantages à long terme	189	1.688	0	-36
<b>Intérêt net sur le passif / (actif) net</b>				
Frais d'intérêts sur les obligations	-559	-2.764	-224	-395
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	501	1.026	0	0
<b>Coûts comptabilisés en résultat</b>	<b>-12.876</b>	<b>-14.053</b>	<b>-1.629</b>	<b>-2.162</b>

## Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.662	-758	-587	-233
Changement dans les hypothèses financières	15.993	-8.962	4.961	-3.442
Changements liés à l'expérience	203	4.098	-1.243	-1.064
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	13.055	2.873	0	0
<b>Gains (pertes) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>27.589</b>	<b>-2.749</b>	<b>3.131</b>	<b>-4.739</b>



## Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2021	2020
Participants actifs	-246.178	-259.221
Participants non-actifs avec avantages différés	-20.786	-22.471
Retraités et bénéficiaires	-28.534	-32.132
<b>Total</b>	<b>-295.498</b>	<b>-313.824</b>

## Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2021	2020
Prestations de retraite et de décès	-247.170	-262.116
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-38.120	-40.595
Primes d'ancienneté	-10.208	-11.113
<b>Total</b>	<b>-295.498</b>	<b>-313.824</b>

## Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2021	2020
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	0,61%	0,09%
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	1,07%	0,50%
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	1,07%	0,54%
Augmentation attendue du salaire moyen	2,05%	2,05%
Inflation attendue	1,75%	1,75%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75%	2,75%
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,75%	1,75%
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR) / 65(CAD)	63(BAR) / 65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	20
- Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2021	2020
<b>Participations cotées en bourse</b>	<b>79,76%</b>	<b>80,05%</b>
Actions - zone Euro	15,56%	14,75%
Actions - hors zone Euro	19,85%	20,51%
Obligations d'état - zone Euro	2,38%	2,58%
Autres obligations - zone Euro	27,71%	28,27%
Autres obligations - hors zone Euro	14,25%	13,95%
<b>Participations non-cotées en bourse</b>	<b>20,24%</b>	<b>19,95%</b>
Contrats d'assurance	0,00%	0,00%
Biens immobiliers	2,80%	2,56%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,18%	3,40%
Autres	14,27%	13,99%
<b>Total (en %)</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>237.452</b>	<b>230.930</b>

Analyses de sensibilité :

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros	
	Augmentation (-) / Diminution (+)	
Augmentation du taux d'actualisation (0,50%)	12.868	
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,1%)	-2.198	
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.294	
Augmentation des prestations de soins de santé (0,1%)	-48	
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.651	
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.358	

Durée moyenne pondérée des obligations

	2021	2020
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	9	10
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	20	19

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

	En milliers d'euros
Contribution attendue pour l'exercice suivant (pour tous les pensions et autres avantages repris ci-dessus)	7.984

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.18. Actifs et passifs d'impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale. Suite à cette compensation, il y a très peu d'actifs d'impôt différé au bilan.

Les actifs d'impôt différé, après compensation, proviennent de pertes fiscales récupérables :

Actifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Pertes fiscales récupérables	0	63
Autres montants récupérables	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>63</b>

Les passifs d'impôt différé peuvent être ventilés comme suit, selon leur origine :

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Evaluation des immobilisations	694.850	662.553
Produits à recevoir	-5	270
Juste valeur des instruments financiers	-1.816	-1.122
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	108.462	89.771
Autres différences normatives	-9.901	4.987
<b>Total</b>	<b>791.590</b>	<b>756.459</b>

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient essentiellement de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3). Ensuite, cet écart se réduit au fur et à mesure que ces immobilisations sont amorties. Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur d'instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note 6 sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Mouvements de la période	En milliers d'euros	
	Notes	Impôts différés
<b>Total des impôts différés au 31-12-2020</b>		<b>756.396</b>
Dont actifs d'impôt différé		63
Dont passifs d'impôt différé		756.459
<b>Evolution des impôts différés pendant la période :</b>		
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	16.482
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		7.632
Ecart de conversion		11.080
Autres		0
Variations de périmètre		0
<b>Total des impôts différés au 31-12-2021</b>		<b>791.590</b>
Dont actifs d'impôt différé		0
Dont passifs d'impôt différé		791.590

#### Note 5.19. Fournisseurs et autres crédettes courants

Fournisseurs et autres crédettes courants	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Fournisseurs	78.964	52.403
Dettes sociales et salariales	53.597	46.108
Autres crédettes	51.824	20.472
<b>Total</b>	<b>184.385</b>	<b>118.983</b>

## Note 6. Instruments financiers

### Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

La politique du groupe Fluxys en matière de gestion des risques financiers repose sur des principes de prudence et exclut toute recherche d'un profit spéculatif. Elle veille à couvrir au mieux les expositions du groupe aux risques financiers. Toute stratégie de couverture est mise en œuvre dans un processus concurrentiel avec un nombre adéquat de contreparties en fonction du type de transaction et du montant nominal à couvrir.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

### Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique financière générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché. En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2021, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 472.685 k€ contre 424.248 k€ au 31-12-2020.

### Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent à concurrence de respectivement 18,8%, 16,1% et 10,0% aux produits des activités ordinaires. Leurs contributions se situent principalement dans les activités transport et terminalling.

### Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

En raison de ses activités internationales, le groupe Fluxys est exposé aux risques de change. Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises considérées comme certaines doivent être couvertes au moyen d'un instrument approprié. Les expositions de change liées aux investissements nets à l'étranger peuvent être couvertes soit en empruntant directement en monnaie étrangère et en établissant un calendrier de remboursement fondé sur les entrées attendues en monnaie étrangère, soit en achetant le montant du prix d'acquisition en devise étrangère et en le vendant simultanément à terme dont le calendrier est basé sur les flux d'entrées estimés provenant du plan d'acquisition. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss (capitaux investis, quote-part groupe de 321 M€). Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe était historiquement exposé aux risques de change USD/EUR liés à ses participations en LNG Link Investment AS et Mahon Shipping. Ces entités ont été cédées durant l'exercice 2020 et les couvertures ont été terminées.

En 2021, le groupe a acquis une nouvelle participation au Brésil, dont les dividendes sont remontés en BRL. L'exposition au risque de change EUR/BRL est couverte au moyen de non deliverable contract (NDF) lorsque les projections de dividendes sont validées comme certaines, et ce, en conformité avec les politiques du groupe. Vu l'absence de matérialité du montant au 31 décembre 2021, la couverture de change n'a pas fait l'objet d'une dérogation de traitement comptable de couverture.

Le groupe était exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas et ce, jusqu'à la vente de la participation en novembre 2018. Les effets des contrats de change à terme ont été neutralisés par de nouveaux contrats en sens opposé clôturant ainsi définitivement l'exposition du groupe aux risques SEK/EUR. Ces contrats figurent au bilan à leur valeur de marché. Il est attendu que les variations de valeur de ces derniers se compensent.

La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2022 à 2026.

En 2021, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.



### Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 29,0 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 27,0 M€ sur les capitaux propres et une variation de 10 % du cours de la BRL aurait un impact de 9,0 M€ attribuables aux actionnaires de la maison-mère en 2021. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

### Risque de taux d'intérêt

En règle générale, étant donné que les actifs du groupe sont détenus à long terme, les emprunts sont contractés, pour autant que le marché le permette, sur une durée proche de la durée de vie économique estimée des actifs concernés.

Ces emprunts peuvent être conclus à taux fixe ou à taux variable.

Le groupe Fluxys gère son risque de taux d'intérêt en se basant sur une évaluation approfondie de ses actifs et passifs. Les dettes à taux d'intérêt variable ne sont maintenues que lorsqu'elles sont couvertes par des actifs soumis à un risque comparable. Les autres dettes à taux variable sont couvertes au moyen d'instruments financiers appropriés qui peuvent soit convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes, soit prévoir un plafonnement des taux d'intérêt variables. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

L'endettement du groupe s'élève à 3.232.672 k€ au 31-12-2021 contre 3.381.746 k€ au 31-12-2020. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2022 et 2045 (voir Note 5.14) et les obligations réglementaires (voir Note 5.15).

Une partie des emprunts souscrits par FluxSwiss (pour un montant de 69,0MCHF), une partie des emprunts de TENP KG (pour un montant de 12,5 M€), une partie des emprunts de Fluxys SA (150,0M€) et l'emprunt de 800 M€ de Dunkerque LNG sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés ont mis en place pour la totalité du montant à taux variable des contrats caps et/ou swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2022 à 2024.

En 2021, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

En 2017, FluxSwiss a procédé à une renégociation de leurs emprunts. Elle a, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier. Le solde à recycler en résultat s'élève à 1.078 k€ à fin décembre 2021.

En outre, les passifs comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

### Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements à taux variable aurait un impact sur le résultat financier de 2021 de :

- 0,7 M€ pour FluxSwiss, contre 0,8 M€ l'année précédente,
- 0,0 M€ pour Transitgas, contre 0,2 M€ l'année précédente,
- 1,5 M€ pour Fluxys SA, contre 0,0 M€ l'année précédente,
- 0,1 M€ pour TENP KG, chiffre identique à l'année précédente, et
- 8,0 M€ pour Dunkerque LNG, chiffre également identique à l'année précédente.

### Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2021. Ces clauses contractuelles prévoient des ratios à respecter de type 'EBITDA par rapport aux charges financières nettes', 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et 'EBITDA par rapport aux emprunts obligataires et autres emprunts' (voir Note 7.7).

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.14.

## Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 512,5 M€ au 31-12-2021, en ligne avec l'année passée.

6.1 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2021				En milliers d'euros	
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux	
<b>I. Actifs non courants</b>					
Autres actifs financiers au coût amorti	A	86.589	87.026	1&2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	4.157	4.157	2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	186	186	2	
Créances de location-financement	A	8.801	8.801	2	
Autres créances	A	69.931	77.981	2	
<b>II. Actifs courants</b>					
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	739	739	2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2	
Créances de location-financement	A	624	624	2	
Clients et autres débiteurs	A	205.330	205.330	2	
Placements de trésorerie	A	71.909	71.909	1 & 2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	315.478	315.478	1 & 2	
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>763.744</b>	<b>772.231</b>		
<b>I. Passifs non courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	1.794.780	1.862.892	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	8.959	8.959	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.266	2.266	2	
<b>II. Passifs courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	950.452	950.452	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	468	468	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	507	507	2	
Fournisseurs et autres créditeurs	A	184.385	184.385	2	
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>2.941.817</b>	<b>3.009.929</b>		

\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

- A. Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
- B. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
- C. Actifs ou passifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

6.2 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2020 révisé			En milliers d'euros		
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux	
<b>I. Actifs non courants</b>					
Autres actifs financiers au coût amorti	A	109.317	110.339	1&2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	3.454	3.454	2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.947	2.947	2	
Créances de location-financement	A	9.234	9.234	2	
Autres créances	A	77.470	88.975	2	
<b>II. Actifs courants</b>					
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	1.566	1.566	2	
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2	
Créances de location-financement	A	422	422	2	
Clients et autres débiteurs	A	147.854	147.854	2	
Placements de trésorerie	A	96.307	96.307	1 & 2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	220.585	220.585	1 & 2	
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>669.156</b>	<b>681.683</b>		
<b>I. Passifs non courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	2.573.920	2.639.180	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	6.878	6.878	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	4.381	4.381	2	
<b>II. Passifs courants</b>					
Passifs portant intérêts	A	404.340	404.340	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	0	0	2	
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	124	124	2	
Fournisseurs et autres créditeurs	A	118.983	118.983	2	
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>3.108.626</b>	<b>3.173.886</b>		

\*\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.4.

## 6.3 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2021

En milliers d'euros

Qualification	Montants notionnels couverts (en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes
		Actifs (k€)	Passifs (k€)	
<b>I. Actifs et passifs non-courants</b>				
		<b>4.343</b>	<b>11.225</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>A. Net investment hedge</b>				
		<b>0</b>	<b>219</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>CHF</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>CHF 58.370</b>	<b>0</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans	CHF 58.370	0	219	
Plus de 5 ans	CHF 0	0	0	
<b>B. Cash Flow Hedge</b>				
		<b>186</b>	<b>2.047</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>IRS</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>€ 8.031</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
1 à 5 ans	€ 8.031	0	170	
Plus de 5 ans		0	0	
<b>IRS</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>€ 800.000</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
1 à 5 ans	€ 800.000	0	1.426	
Plus de 5 ans		0	0	
<b>CAP</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>CHF 59.540</b>	<b>186</b>	<b>451</b>
1 à 5 ans	CHF 59.540	0	451	
Plus de 5 ans	CHF 0	186	0	
<b>C. Natural Hedge</b>				
		<b>549</b>	<b>5.351</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>CCIRS</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>CHF 43.980</b>	<b>0</b>	<b>5.351</b>
1 à 5 ans	CHF 43.980	0	5.351	
Plus de 5 ans		0	0	
<b>SEK</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>SEK 84.731</b>	<b>140</b>	<b>0</b>
1 à 5 ans	SEK 84.731	140	0	
Plus de 5 ans		0	0	

<b>SEK</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>-SEK 84.731</b>	<b>409</b>	<b>0</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans		-SEK 84.731	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>JPY</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>JPY 491.720</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>D. Autres instruments financiers</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>		<b>3.608</b>	<b>3.608</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans			3.608	3.608	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>II. Actifs et passifs courants</b>			<b>739</b>	<b>975</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>A. Net Investment Hedge</b>			<b>0</b>	<b>507</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
CHF	Instrument de couverture	CHF 14.647	0	507	5.6 & 6
<b>B. Cash Flow Hedge</b>			0	0	6
<b>C. Natural Hedge</b>			<b>739</b>	<b>468</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 4.838	122	382	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.485	536	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.485	81	0	5.6 & 6
BRL	Non qualifié comme instrument de couverture	BRL 21.258	0	66	6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	20	6

## 6.4 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2020

En milliers d'euros

Qualification	Montants notionnels couverts ( en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes	
		Actifs (k€)	Passifs (k€)		
<b>I. Actifs et passifs non-courants</b>					
<b>A. Net investment hedge</b>		<b>2.432</b>	<b>0</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>	
CHF	Instrument de couverture	CHF 73.017	2.432	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 63.340	1.785	0	
Plus de 5 ans		CHF 9.677	647	0	
<b>B. Cash Flow Hedge</b>		<b>515</b>	<b>4.381</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>	
<b>IRS</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>€ 8.031</b>	<b>0</b>	<b>336</b>	<b>6</b>
1 à 5 ans		€ 8.031	0	336	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>IRS</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>€ 800.000</b>	<b>0</b>	<b>3.184</b>	<b>6</b>
1 à 5 ans		€ 800.000	0	3.184	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>CAP</b>	<b>Instrument de couverture</b>	<b>CHF 120.894</b>	<b>515</b>	<b>861</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans		CHF 120.894	515	861	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>C. Natural Hedge</b>		<b>1.177</b>	<b>4.601</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>	
<b>CCIRS</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>CHF 46.835</b>	<b>0</b>	<b>4.601</b>	<b>6</b>
1 à 5 ans		CHF 46.835	0	4.601	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>SEK</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>SEK 64.246</b>	<b>768</b>	<b>0</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans		SEK 64.246	768	0	
Plus de 5 ans			0	0	

<b>SEK</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>	<b>-SEK 64.246</b>	<b>409</b>	<b>0</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans		-SEK 64.246	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>D. Autres instruments financiers</b>	<b>Non qualifié comme instrument de couverture</b>		<b>2.277</b>	<b>2.277</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
1 à 5 ans			2.277	2.277	
Plus de 5 ans			0	0	
<b>II. Actifs et passifs courants</b>			<b>1.566</b>	<b>124</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
<b>A. Net Investment Hedge</b>			<b>0</b>	<b>124</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
USD	Instrument de couverture		0	0	6
CHF	Instrument de couverture	CHF 16.085	0	124	5.6 & 6
<b>B. Cash Flow Hedge</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>C. Natural Hedge</b>			<b>1.566</b>	<b>124</b>	<b>5.6 &amp; 6</b>
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 17.517	701	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.303	616	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.303	81	0	5.6 & 6
USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 148.750	168	0	6

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.



Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
  - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
  - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

## Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

### 7.1. Les litiges

#### Ghislenghien :

Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004.

Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ne sont pas encore clôturés. En 2021, le groupe Fluxys a constitué une provision pour le montant estimé des paiements restants.

#### Demande d'indemnité relative à l'investissement 'Open Rack Vaporizer'

Une demande d'indemnité pour compensation de travaux complémentaires a été introduite par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste cette demande et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2021.

#### Autres recours

D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel et/ou les procédures ont été mises en suspend.

### 7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs des terminaux GNL à Zeebrugge et Dunkerque.

### 7.3. Garanties reçues

Les cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients. Les pertes de crédit attendues sur les garanties reçues sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

### 7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ainsi que d'autres sûretés ont été constituées au profit des propriétaires des biens loués par le groupe. Toutefois, ceux-ci ne sont pas significatifs pour le groupe Fluxys.

### 7.5. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, TENP et Interconnector

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est respectivement 2026 et 2031, avec faculté de prolongation.

Interconnector s'est engagée dans le cadre d'une convention de leasing conclue avec FL Zeebrugge à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. Cette convention nécessite le maintien d'un niveau de trésorerie minimum en Interconnector, clause respectée au 31-12-2021. L'échéance de cette convention se situe en 2025.

#### 7.6. Engagements dans le cadre des contrats de services de terminalling

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (Capacity Subscription Agreements ou CSA) prévoient la mise à disposition de 611 fenêtres d'accostage (slots) de 2021 à 2027.

Lors de la fenêtre contraignante de l'Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge, toute la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (ou près de 10,5 GWh/h) a été souscrite. Sur cette base, Fluxys LNG a pris en février 2021 la décision finale d'investissement pour la construction des infrastructures supplémentaires nécessaires au Terminal GNL de Zeebrugge. Les capacités de regazéification supplémentaires seront fournies en deux étapes :

- à partir de début 2024, un total de 4,7 millions de tonnes par an sera déjà fourni,
- à partir de début 2026, toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes sera fournie.

En 2019, en plus des contrats susmentionnés, un nouveau contrat à long terme a été conclu avec Qatar Petroleum, filiale de Qatar Terminal Limited (QTL), pour les slots de déchargement restants jusque 2044, après l'arrivée à échéance des slots à long terme actuels (partiellement en 2023, la plupart en 2027).

En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique. Ce contrat a démarré lors de la mise en service du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge à fin 2019.

#### 7.7. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys Belgium a conclu des financements auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2021. Ces emprunts, tout comme les emprunts obligataires, comportent également une clause Pari Passu.

Dunkerque LNG a contracté un emprunt bancaire à taux variable (couvert par un swap de taux d'intérêts vers taux fixe) de 800 M€ remboursable fin 2022. Ce financement prévoit une clause contractuelle (*financial covenant*) de type 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net', clause satisfaite par le groupe au 31-12-2021.

Un financement externe a été octroyé à TAP à partir de décembre 2018. Suite à l'achèvement des travaux en novembre 2020, une garantie limitée subsiste en cas de non-paiement par les expéditeurs ou en cas de force majeure. La quote-part de Fluxys dans la garantie représente 19% du montant tiré. Les pertes de crédit attendues sur les garanties données sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

#### 7.8. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys finance par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL. Notre participation totale est estimée à 399 M€, dont presque 382 M€ a déjà été investie au 31-12-2021.

#### 7.9. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

## Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2021, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes, Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir TAP et Balansys (principalement financement).

Les transactions avec les actionnaires de la société mère concernent Publigaz et SFPI, il s'agit notamment de financement.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec les actionnaires en FluxSwiss (financement) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

Parties liées		En milliers d'euros			
31-12-2021					
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total
<b>I. Actif avec les parties liées</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>9.126</b>	<b>0</b>	<b>9.129</b>
<b>1. Autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9.000</b>	<b>0</b>	<b>9.000</b>
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Autres créances	0	0	9.000	0	9.000
<b>2. Autres actifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
<b>3. Clients et autres débiteurs</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
3.1. Clients	0	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	3	0	0	0	3
<b>4. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Autres actifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>126</b>	<b>0</b>	<b>126</b>
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>	<b>45.000</b>	<b>56.695</b>	<b>0</b>	<b>19.949</b>	<b>121.644</b>
<b>1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)</b>	<b>45.000</b>	<b>56.695</b>	<b>0</b>	<b>19.949</b>	<b>121.644</b>
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	56.695	0	19.949	121.644
<b>2. Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
<b>3. Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Parties liées						En milliers d'euros
31-12-2020 révisé						
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total	
<b>I. Actif avec les parties liées</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>4.126</b>	<b>0</b>	<b>4.227</b>	
<b>1. Autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4.000</b>	<b>0</b>	<b>4.000</b>	
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0	
1.2 Autres créances	0	0	4.000	0	4.000	
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0	
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0	
<b>3. Clients et autres débiteurs</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101</b>	
3.1. Clients	0	0	0	0	0	
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0	
3.3. Autres débiteurs	101	0	0	0	101	
<b>4. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>5. Autres actifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>126</b>	<b>0</b>	<b>126</b>	
II. Passifs avec les parties liées	45.000	58.180	10	28.618	131.808	
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	58.180	0	28.618	131.798	
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0	
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0	
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0	
1.4. Autres emprunts	45.000	58.180	0	28.618	131.798	
<b>2. Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	
2.1. Fournisseurs	0	0	10	0	10	
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0	
<b>3. Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Parties liées						En milliers d'euros
31-12-2021						
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total	
<b>III. Transactions entre parties liées</b>						
<b>1. Ventes d'immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>2. Achats d'immobilisations ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.220</b>	<b>0</b>	<b>1.220</b>	
<b>4. Prestations de services reçues ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>5. Résultat financier</b>	<b>-771</b>	<b>-1.280</b>		<b>-1.864</b>	<b>-3.915</b>	
<b>6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs</b>				<b>3.706</b>	<b>3.706</b>	
dont avantages à court terme				3.097	3.097	
dont avantages postérieurs à l'emploi				609	609	



Parties liées		En milliers d'euros			
31-12-2020 révisé					
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
<b>III. Transactions entre parties liées</b>					
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations ( - )	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	2.274	0	2.274
4. Prestations de services reçues ( - )	0	0	-454	0	-454
5. Résultat financier	-771	-2.168	0	-1.975	-4.914
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.270	3.270
dont avantages à court terme				2.719	2.719
dont avantages postérieurs à l'emploi				551	551

### Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

### Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a un effet matériel sur les états financiers 2021 du groupe.

Les événements significatifs postérieurs à la clôture (mais sans effet matériel sur les états financiers 2021 du groupe) sont :

- Sur la base des informations disponibles à ce jour, il est extrêmement difficile d'estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie. Sur la base de la situation telle qu'elle est actuellement connue du public, de la nature essentielle des activités de l'entreprise et de son cadre réglementaire dans certains pays, nous ne prévoyons pas d'impact négatif significatif sur le résultat consolidé du groupe Fluxys en 2022 en raison de la guerre, des mesures et des évolutions du marché qui ont suivi.
- Fin mars Dunkerque LNG a conclu un accord sur le refinancement de la dette de 800 M€ venant à échéance fin 2022. Il est prévu de finaliser l'opération pendant le premier semestre de 2022.
- Fin mars a été annoncé que Fluxys ensemble avec EIG allaient acquérir conjointement une participation de 80 % dans GNL Quintero SA, le plus grand terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) au Chili. La transaction devrait être conclue dans la seconde moitié de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris tout contrôle des concentrations requis et les approbations réglementaires connexes. Fluxys aura une participation minoritaire dans le terminal de regazéification.

# Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 3 :17 du Code des sociétés et associations, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2021.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :

Fluxys SA

Département Communication

Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles.

## 1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020
<b>Frais d'établissement</b>	<b>665</b>	<b>777</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>2.305.030</b>	<b>2.135.536</b>
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	713	965
Immobilisations financières	2.304.317	2.134.571
<b>Actifs circulants</b>	<b>1.257.151</b>	<b>1.272.879</b>
Créances à plus d'un an	1.040.104	1.070.424
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	53.931	52.339
Placements de trésorerie	24.498	55.401
Valeurs disponibles	123.895	83.386
Comptes de régularisation	14.723	11.329
<b>Total</b>	<b>3.562.846</b>	<b>3.409.192</b>

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020
<b>Capitaux propres</b>	<b>1.874.744</b>	<b>1.863.874</b>
Capital	1.706.811	1.706.535
Primes d'émission	82.018	81.933
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	82.073	74.587
Bénéfice reporté	3.827	787
Subsides en capital	15	32
Provisions et impôts différés	5	11
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts différés	5	11
Dettes	1.688.097	1.545.307
Dettes à plus d'un an	558.781	473.694
Dettes à un an au plus	1.117.273	1.063.046
Comptes de régularisation	12.043	8.567
<b>Total</b>	<b>3.562.846</b>	<b>3.409.192</b>

## 2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020
Ventes et prestations	11.024	12.339
Coût des ventes et des prestations	27.189	27.385
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16.165</b>	<b>-15.046</b>
Produits financiers	178.747	156.614
Charges financières	12.767	14.203
<b>Résultat financier</b>	<b>165.980</b>	<b>142.411</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>149.815</b>	<b>127.365</b>
Prélèvements sur les impôts différés	6	6
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>97</b>	<b>-89</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>149.724</b>	<b>127.460</b>
Transfert aux réserves immunisées	0	0
<b>Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>149.724</b>	<b>127.460</b>

Le résultat net de Fluxys s'élève à 149.724 k€, contre 127.460 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium et Fluxys Europe.

## 3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020
<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>150.511</b>	<b>146.269</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	149.724	127.460
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	787	18.809
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les réserves	0	0
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	<b>7.486</b>	<b>6.373</b>
A la réserve légale	7.486	6.373
Aux autres réserves	0	0
<b>Résultat à reporter</b>	<b>3.827</b>	<b>787</b>
Bénéfice à reporter	3.827	787
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>139.198</b>	<b>139.109</b>
Rémunération du capital	139.198	139.109



## 4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice		En milliers d'euros	
		31-12-2021	
<b>Capital souscrit</b>			
Au terme de l'exercice précédent		1.741.257	
Au terme de l'exercice		1.741.533	
<b>Représentation du capital</b>			
Actions nominatives		87.076.669	
Actions dématérialisées		0	
Actions au porteur		0	
<b>Structure de l'actionariat</b>			
Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.471.773	77,49 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,87 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,13 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	447.632	0,51 %

## 5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat		En milliers d'euros	
		31-12-2021	
<b>Détail de la rubrique 670/3</b>			
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>		<b>0</b>	
Impôts et précomptes dus ou versés		0	
Excédents d'impôts estimés		0	
Suppléments d'impôts estimés		0	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b>		<b>96.789</b>	
Suppléments d'impôts dus ou versés		8.351	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés		88.438	
<b>Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé</b>			
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>149.815</b>	
<b>Éléments fiscaux :</b>		<b>-155.536</b>	
Revenus définitivement taxés		-156.635	
Dépenses non admises		450	
Intérêts notionnels		637	
Réserves occultes		6	
Prélèvements sur les impôts différés		6	
<b>Bénéfice imposable estimé</b>		<b>-5.721</b>	

## 6. Bilan Social

### 6.1 Etat des personnes occupées

#### A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>			
Temps plein	47,8	32,3	15,5
Temps partiel	15,0	11,0	4,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	54,3	36,6	17,7
<b>Nombre effectif d'heures prestées</b>			
Temps plein	75.164	51.258	23.906
Temps partiel	10.193	6.955	3.238
Total	85.357	58.213	27.144
<b>Frais de personnel</b>			
Temps plein	7.913.076 €	5.638.650 €	2.274.426 €
Temps partiel	2.506.709 €	1.919.862 €	586.847 €
Total	10.419.785 €	7.558.512 €	2.861.273 €
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	<b>80.880 €</b>	<b>58.670 €</b>	<b>22.210 €</b>
<b>1b. Au cours de l'exercice précédent</b>			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	62,1	43,0	19,1
Nombre effectif d'heures prestées	100.072	68.605	31.467
Frais de personnel	10.686.036 €	7.968.577 €	2.717.459 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	54.566 €	40.690 €	13.876 €

#### 2. A la date de clôture de l'exercice

		Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel</b>	<b>44</b>	<b>16</b>		<b>51,0</b>
<b>b. Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	43	16		50,0
Contrat à durée déterminée	1	0		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0		0,0
Contrat de remplacement	0	0		0,0
<b>c. Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	30	12		34,8
De niveau primaire	0	0		0,0
De niveau secondaire	1	0		1,0
De niveau supérieur non universitaire	4	0		4,0
De niveau universitaire	25	12		29,8
Femmes	14	4		16,2
De niveau primaire	0	0		0,0
De niveau secondaire	0	0		0,0
De niveau supérieur non universitaire	4	3		5,9
De niveau universitaire	10	1		10,3
<b>d. Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	37	14		42,4
Employés	7	2		8,6
Ouvriers	0	0		0,0
Autres	0	0		0,0

\* équivalents temps plein

## B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,2	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	457	0,0
Frais pour l'entreprise	35.494 €	0,0 €

## 6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>Entrées</b>			
<b>a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>8,5</b>
<b>b. Par type de contrat de travail</b>			
Contrat à durée indéterminée	6	1	6,5
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>Sorties</b>			
<b>a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>10,6</b>
<b>b. Par type de contrat de travail</b>			
Contrat à durée indéterminée	8	1	8,6
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>c. Par motif de fin de contrat</b>			
Pension	0	0	0,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	10	1	10,6
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

\* équivalents temps plein

**6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Hommes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	30	17
Nombre d'heures de formation suivies	658	351
Coût net pour l'entreprise	93.092 €	46.428 €
Dont coût brut directement lié aux formations	93.092 €	46.428 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	25	11
Nombre d'heures de formation suivies	441	214
Coût net pour l'entreprise	40.449 €	22.415 €
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

# Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Fluxys SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables. Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 3 exercices consécutifs.



## Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Fluxys SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 8.042,3 millions et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 247,1 millions.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance. Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après. Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

### Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Situation financière : chiffres-clés consolidés
- Le chapitre 'Cadre légale et réglementaire'

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat. Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 1<sup>er</sup> avril 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par

Marnix Van Dooren \*  
Partner

Wim Van Gasse \*  
Partner

\* Agissant au nom d'une SRL

22WVG0080

## Déclaration des personnes responsables

### Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 30 mars 2022

Christian Leclercq

Chief Financial Officer

Pascal De Buck

Administrateur délégué  
et Chief Executive Officer

# Glossaire

## Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 26)

Le Groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- **Solvabilité:** le rapport entre l'endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- **Couverture des intérêts:** le rapport entre le FFO, avant dépenses d'intérêts, et les dépenses d'intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d'intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- **Endettement financier net / RAB étendue :** ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l'endettement externe.
- **FFO / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- **RCF / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

## Définition des indicateurs

### Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

### Charges financières nettes

Dépenses d'intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres intérêts perçus, avec exclusion des intérêts sur actifs et passifs réglementaires.

### Dépenses d'intérêts

Dépenses d'intérêts sur dettes (y compris sur dettes de leasing) sous déduction des intérêts sur actifs réglementaires.

### EBIT

Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

### EBITDA

Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivre sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.

### Endettement financier net

Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs réglementaires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts.

Jusqu'en 2020, les garanties octroyées pour le financement de TAP avant finalisation des travaux étaient reprises dans la dette nette financière étant donné la nature du projet et les risques qui y sont liés. Étant donné que l'achèvement financier du projet a eu lieu le 31 mars 2021, les garanties octroyées par les actionnaires ont été remplacées par un mécanisme de support actionnarial, proportionnel à la quote-part dans TAP et à la valeur résiduelle des emprunts, qui serait activé seulement dans l'éventualité d'événements extraordinaires. Par conséquent, Fluxys ne considère plus pertinent d'inclure ce nouveau mécanisme de support dans le calcul de la dette nette financière bien qu'elle suivra continuellement les activités opérationnelles de TAP.



**FFO**

Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs réglementaires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles et donc de la capacité du groupe à repayer ses crédateurs, faire des investissements et également à verser des dividendes aux investisseurs.

**RAB**

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés. La RAB est un concept réglementaire correspondant à la base d'actifs régulés, sur laquelle peut être déterminé le rendement, qui est lui-même soumis au cadre tarifaire réglementé par la CREG (ou régulateurs étrangers).

**RAB étendue**

Total de la RAB et des autres investissements corporels hors RAB.

**RCF**

Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles après paiement des dividendes et donc de la capacité nette du groupe à repayer ses crédateurs ou faire des investissements.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Amortissements	409.392	402.659	4.3.5
Provisions	4.938	16.382	4.3.5
Dépréciations de valeur	645	-396	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	74.278	21.124	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
<b>EBITDA en milliers d'euros</b>	<b>809.533</b>	<b>739.528</b>	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	74.278	21.124	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
<b>EBIT en milliers d'euros</b>	<b>394.558</b>	<b>320.883</b>	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	1.112	182	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	5.748	5.856	4.4
Autres intérêts	646	406	4.4
Charges d'intérêts sur dettes	-58.736	-62.100	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.253	-7.880	4.5
Intérêts sur actifs et passifs réglementaires	1.692	2.194	
<b>Charges financières nettes en milliers d'euros</b>	<b>-56.791</b>	<b>-61.342</b>	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-58.736	-62.100	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.253	-7.880	4.5
Intérêts sur passifs réglementaires	1.936	2.257	
<b>Dépenses d'intérêts en milliers d'euros</b>	<b>-64.053</b>	<b>-67.723</b>	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs réglementaires	-67.342	-68.937	4
Amortissements	409.392	402.659	4.3.5
Provisions	4.938	16.382	4.3.5
Dépréciations de valeur	645	-396	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	55.529	3.650	E – Tableau consolidé des flux de trésorerie
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
Charges financières nettes	-56.791	-61.342	
Impôts exigibles	-67.773	-69.738	4.7
<b>FFO en milliers d'euros</b>	<b>598.878</b>	<b>522.037</b>	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
FFO	598.878	522.037	
Dividendes versés	-195.582	-170.677	E – Tableau consolidé des flux de trésorerie
<b>RCF</b>	<b>403.296</b>	<b>351.360</b>	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020 révisé	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	1.794.780	2.573.920	5.14
Passifs portant intérêts courants	950.452	269.308	5.14
Garanties octroyées	0	702.269	7.7
Prêts non-courants	-57.782	-73.326	5.7
Placements de trésorerie (75%)	-53.932	-72.230	5.11
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-236.609	-165.439	5.11
Autres actifs financiers (75%)	-63.974	-80.517	5.6.2
<b>Endettement financier net en milliers d'euros</b>	<b>2.332.935</b>	<b>3.153.985</b>	

Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020 révisé	Notes
Transport	2.925,9	2.935,0	
<i>Transport - Fluxys Belgium</i>	2.047,5	2.086,9	
<i>Transport - Fluxys TENP</i>	6,9	3,0	
<i>Transport - TENP</i>	292,7	282,0	
<i>Transport - Fluxys Deutschland</i>	578,8	563,1	
Stockage	228,8	235,6	
Terminalling GNL	303,0	302,7	
<b>RAB (en millions d'euros)</b>	<b>3.457,8</b>	<b>3.473,2</b>	
Autres investissements corporels hors RAB	2.885,3	2.924,0	
<b>RAB étendue (en millions d'euros)</b>	<b>6.343,1</b>	<b>6.397,2</b>	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

### Questions relatives à des données financières ou comptables

Geert Hermans

+32 2 282 75 66 – [geert.hermans@fluxys.com](mailto:geert.hermans@fluxys.com)

### Contact presse

Laurent Remy

+32 2 282 74 50 – [laurent.remy@fluxys.com](mailto:laurent.remy@fluxys.com)

### Création et réalisation

[www.chriscom.eu](http://www.chriscom.eu)

### Photographie

David Samyn, Will Anderson (Badger Productions), Patrick Henderyckx, Wim Robberechts, Dries Van den Brande, DESFA, Dunkerque LNG – HappyDay, DNV Spadeadam test facility, EUGAL, Hanseatic Energy Hub, Titan LNG, TAP

### Fluxys

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

+32 2 282 72 11 – [fluxys.com](http://fluxys.com)

TVA BE 0827.783.746 – RPM Bruxelles

D/2022/12.604/2

### Éditeur responsable

Erik Vennekens

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication : [communication@fluxys.com](mailto:communication@fluxys.com)



<https://be.linkedin.com/company/fluxys>



[@FluxysGroup](https://twitter.com/FluxysGroup)

FSC  
TO BE DONE





shaping together  
a bright energy  
future